

GROUPE LATECOERE



Rapport financier annuel 2008

SOMMAIRE

1 RESPONSABLES DU DOCUMENT ET DU CONTROLE DES COMPTES

1.1 Responsable du document

1.2 Déclaration des personnes physiques qui assument la responsabilité du rapport financier annuel

1.3 Responsabilité du contrôle des comptes

1.4 Publicité des honoraires des Commissaires aux Comptes

2 RAPPORT DE GESTION

2.1 Présentation des états financiers consolidés

2.2 Analyse de l'activité et des principaux risques

2.3 Informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

2.4 Informations relatives au programme de rachat d'actions

2.5 Autorisations d'augmentation de capital

2.6 Informations diverses

3 COMPTES CONSOLIDÉS

3.1 Bilan consolidé

3.2 Compte de résultat consolidé

3.3 Tableau des flux de trésorerie consolidé

3.4 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

3.5 Notes annexes aux comptes consolidés

3.6 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

4 COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE LATECOERE S.A.

4.1 Bilan de la société LATECOERE S.A.

4.2 Compte de résultat de la société LATECOERE S.A.

4.3 Tableau des flux de trésorerie de la société LATECOERE S.A.

4.4 Annexes des comptes sociaux

4.5 Rapport général des Commissaires aux Comptes

4.6 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

5 RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOURVENEMENT D'ENTREPRISE ET LE CONTROLE INTERNE

5.1 Le gouvernement d'entreprise

5.2 Les procédures de contrôle interne et de gestion des risques

5.3 Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président

6 DIFFUSION DE L'INFORMATION ANNUELLE

1 RESPONSABLES DU DOCUMENT ET DU CONTROLE DES COMPTES

1.1 Responsable du document

François BERTRAND, Président du Directoire, nommé le 7 janvier 2003 et renouvelé le 6 janvier 2009 pour une durée de six ans

1.2 Déclaration des personnes physiques qui assument la responsabilité du rapport financier annuel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

Le Président du Directoire
François Bertrand

1.3 Responsabilité du contrôle des comptes

KPMG Audit

9, avenue Parmentier – 31022 TOULOUSE CEDEX

Commissaire aux Comptes titulaire

Représenté par Monsieur Michel DEDIEU et Monsieur Christian LIBEROS

Nommé le : 25/06/1993, renouvelé le : 27/06/2008

Fin de mandat à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

GRANT THORNTON

100, rue de Courcelles – 75017 PARIS

Commissaire aux Comptes titulaire

Représenté par Monsieur François PONS

Nommé le : 10/06/1983, renouvelé le : 3/06/2005

Fin de mandat à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

Monsieur Patrick CARRICONDO

9, avenue Parmentier – 31022 TOULOUSE CEDEX

Commissaire aux Comptes suppléant

Nommé le : 6/05/2004, renouvelé le : 27/06/2008

Fin de mandat à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Monsieur Thierry CHAUTANT

42, avenue Georges POMPIDOU– 69442 LYON Cedex 03

Commissaire aux Comptes suppléant

Nommé le : 03/06/2005

Fin de mandat à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

1.4 Publicité des honoraires des commissaires aux comptes

En milliers d'euros	KMPG				GRANT THORTON				Autres CAC			
	Montant		%		Montant		%		Montant		%	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Audit :												
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	338	190	48%	35%	99	119	100%	100%	16	25	100%	100%
- Missions accessoires	361	346	52%	65%	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Sous-total	699	536	100%	100%	99	119	100%	100%	16	25	100%	100%
Autres prestations, le cas échéant :												
- Juridique, fiscal, social	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
- Technologie de l'information	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
- Audit interne	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
- Autres	361	510	0%	0%	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Sous-total	361	510	0%	0%	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
TOTAL	1 059	1 046	100%	100%	99	119	100%	100%	16	25	100%	100%

2 RAPPORT DE GESTION

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, à l'effet notamment de vous demander de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Les convocations à la présente Assemblée Générale ont été régulièrement effectuées.

Les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Ces documents ont été transmis au Comité d'Entreprise qui n'a formulé aucune observation.

Le rapport que nous vous présentons intègre des références aux résultats consolidés ainsi qu'à l'activité des filiales.

Vos Commissaires aux Comptes vous donneront dans leurs rapports toutes informations quant à la régularité et à la sincérité des comptes annuels et des comptes consolidés qui vous sont présentés.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître nécessaires.

2.1 Présentation des états financiers consolidés

Les comptes consolidés de l'exercice 2008 sont établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'émis par l'IASB. Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes et interprétations qui entreront en vigueur après le 31 décembre 2008. Les règles et méthodes comptables appliquées aux comptes consolidés au 31 décembre 2008 sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2007.

Les états financiers sont présentés en K€ arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants, évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

De nouvelles normes, amendements de normes ou interprétations sont entrés en vigueur au 31 décembre 2008. Il s'agit de :

- IAS 39 (amendement) « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » ;
- IFRS 7 (amendement) « Instruments financiers : informations à fournir, relatifs au reclassement des actifs financiers ».
- IFRIC 11 « actions propres et transactions intra-groupe » ;

Ces nouvelles normes, amendements de normes ou interprétations n'ont pas d'incidence sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2008.

De nouvelles normes, amendements de normes ou interprétations ne sont pas encore entrés en vigueur au 31 décembre 2008 et n'ont pas été appliqués par anticipation pour l'établissement des comptes consolidés. Il s'agit de :

- IFRS 2 (amendement) « Paiements fondés sur des actions », entrée en vigueur à compter du 01/01/2009 ;
- IFRS 3 révisé « Regroupement d'entreprises » et IAS 27 (amendement) « Etats financiers consolidés et individuels », entrée en vigueur à compter du 01/01/2009 ;
- IFRS 8 « information sectorielle », entrée en vigueur à compter du 01/01/2009 ;
- IAS 23 Révisée « coût d'emprunts », entrée en vigueur à compter du 01/01/2009 ;
- IAS 1 Révisée « présentation des états financiers », entrée en vigueur à compter du 01/01/2009 ;
- IFRIC 12 « concessions de services » (interprétation non encore adoptée par l'Union Européenne) ;
- IFRIC 13 « programme de fidélisation client », application à compter des exercices ouverts après le 01/07/2008 ;
- IFRIC 14 « surfinancement d'un régime : plafonnement de l'actif et cotisations minimales » (interprétation non encore adoptée par l'Union Européenne) ;
- IFRIC 15 « Contrats de construction immobilière », application à compter des exercices ouverts après le 01/01/2009 ;
- IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net », application à compter des exercices ouverts après le 01/10/2008 ;
- IFRIC 17 « Distributions en nature aux actionnaires », application à compter des exercices ouverts après le 01/07/2009 ;

- IFRIC 18 « Transfert d'actifs en provenance des clients », application à compter des exercices ouverts après le 01/07/2009 ;
- IAS 32 (amendement) et IAS 1 (amendement) « Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation », entrée en vigueur à compter du 01/01/2009 ;

IAS 23 Révisée « coût d'emprunts » pourrait avoir une incidence sur les comptes. IFRS 8 pourrait avoir un impact sur la présentation de l'information sectorielle et IAS 1 révisée sur la présentation des états financiers.

Au 31 décembre 2008, les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers ont été

réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. Les estimations et hypothèses retenues dans les comptes consolidés ont été déterminées à partir des éléments en possession du Groupe à la date de clôture et notamment, concernant les contrats de construction, en fonction des commandes fermes confirmées par les avionneurs et des baisses de cadence annoncées. Le Groupe a constaté une tendance d'annonces de révisions de cadence, annonces qui renforcent la difficulté d'appréhender les hypothèses à retenir dans le cadre de l'arrêt des comptes. Cependant, seules les informations publiques ont été prises en considération dans les estimations et hypothèses retenues par le Groupe à la date de la clôture.

2.2 Analyse de l'activité et des principaux risques

2.2.1 Faits marquants de l'exercice 2008

Evolution du périmètre du Groupe

Il n'y a pas eu d'évolution du périmètre du Groupe au cours de l'exercice 2008.

Arrêt du projet de la reprise des sites d'Airbus (Méaulte et Saint Nazaire)

Début 2007, LATECOERE avait répondu à la sollicitation d'AIRBUS de se porter candidat à la reprise des deux sites de Méaulte et de Saint-Nazaire. Ce projet, baptisé « Zéphyr », dans un contexte où le marché mondial de l'aéronautique, et particulièrement celui des aérostructures qui est en phase de consolidation, avait pour but de faire émerger un leader français dans ce domaine.

En décembre 2007, le groupe LATECOERE avait été choisi comme partenaire préférentiel pour la reprise de ces deux sites. Parallèlement, le Groupe préparait une augmentation de capital qui permettait le rachat des sites et renforçait les possibilités de financement pour participer aux nouveaux programmes (A350, ...).

Le 7 mai 2008, alors que le tour de table financier nécessaire à la réalisation de l'opération était pratiquement bouclé, AIRBUS interrompait les négociations en raison du contexte économique international et de la faiblesse du dollar et mettait ainsi fin à cette opération qui avait mobilisé pendant 16 mois des ressources très importantes au sein du groupe LATECOERE.

Prenant acte de cet arrêt, le Directoire proposait immédiatement au Conseil de Surveillance un certain nombre de mesures afin de faire face aux conséquences de cette nouvelle situation.

- Révision de la politique de partenariat sur les nouveaux programmes,
- Développement de l'activité de prestations de services,
- Lancement d'un plan drastique de réduction des coûts et d'amélioration des processus : « Défi 2011 »
- Augmentation des transferts de production vers les pays « low cost » et rationalisation des productions en France
- Non renouvellement des contrats de personnels temporaires dans les fonctions administratives et techniques.

Simultanément, des négociations étaient entamées avec les clients et les partenaires financiers. Ces négociations avaient pour but de stabiliser et de renforcer la situation financière du Groupe.

Ces négociations se sont concrétisées en fin d'année. Elles ont permis, avec les clients, d'arriver à un accord portant sur l'amélioration des conditions de règlement et sur le paiement anticipé de dépenses de développement, déjà effectuées, qui devaient être facturées au fur et à mesure des livraisons des produits. Dans les comptes, cette opération se traduit par des facturations exceptionnelles de 104.4 M€, qui ont augmenté d'autant le chiffre d'affaires de l'exercice. Avec les partenaires financiers, les accords permettent au Groupe de pouvoir compter sur le maintien des plafonds de ressources sur les deux exercices à venir,

de pouvoir bénéficier du différé d'un an du remboursement des échéances des crédits à moyen et long terme ; les covenants financiers applicables dans les contrats ont été revus, harmonisés et adaptés à la situation actuelle et aux prévisions d'activité à venir. Ils s'appliquent d'ores et déjà aux comptes de l'exercice 2008 et sont respectés.

2.2.2 Activité de l'exercice

2.2.2.1 Groupe

La croissance du secteur aéronautique a contribué à la croissance du groupe LATECOERE depuis 2003. Des facturations anticipées, par rapport aux clauses contractuelles initiales, de dépenses de développement, évoquées ci-dessus, ont porté le chiffre d'affaires de l'exercice 2008 à 683,9 M€, ce qui fait apparaître une augmentation de 39,8 % par rapport à celui de 2007. Retraité de ces éléments ponctuels, de l'évolution de la parité euro / dollar, la croissance organique entre les deux exercices ressort à 16,8 %. La part facturée en dollar du chiffre d'affaires est valorisée au cours du jour de cette devise augmentée des gains de change liés aux instruments de couverture relatifs à ces flux.

L'activité (chiffre d'affaires augmenté de la variation de production stockée), est passée de 555 491 K€ à 598 493 K€ (+ 7 %). Cette variation prend en compte les conséquences des facturations ponctuelles de dépenses de développement qui ont contribué à la baisse des encours, mais en contre partie, des dépenses de développement ont été constatées sur les programmes encore en cours de développement, (Boeing B787, Airbus A 400M). D'autre part, la croissance organique d'activité a généré également une croissance des encours de fabrication série.

Le secteur militaire reste toujours peu significatif (moins de 2 % du chiffre d'affaires).

Malgré l'arrêt du projet « Zéphyr » et la participation au développement de la pointe avant de l'A350, le Groupe tient à rester présent dans le domaine des matériaux composites. Cette présence se traduit, sur le plan industriel, par la production des portes passagers du Boeing B787 sur le site de Letov en République Tchèque, et sur le plan recherche et technologie, par la participation, en liaison avec les clients à divers programmes (PAMELAT, DEFI COMPOSITE, ...).

Aérostructures (65%)

Le chiffre d'affaires de l'exercice pour ce secteur d'activité atteint, au total, 479 581 K€. Ce montant inclut les facturations ponctuelles de dépenses de développement pour 104 400 K€; retraitée de ces éléments, la croissance de ce secteur ressort à + 15.5%. Cette augmentation est due aux montées en cadence des livraisons à Embraer (ERJ 170 et 190), aux différentes familles d'Airbus (notamment A320) et à des facturations ponctuelles. Le retard du programme B787 de Boeing n'a eu qu'un impact limité sur l'exercice.

Il est à noter la mise en service du deuxième bâtiment (7 100 m²) à LdB au Brésil ; avec cette nouvelle ressource, la totalité des tronçons de fuselage des Embraer 170/190 seront bientôt assemblés sur place.

Câblage et systèmes embarqués (29%)

Le chiffre d'affaires s'élève à 167 197 K€ (+ 21.4%). Cette croissance résulte des montées en cadence des programmes Airbus (A320 et A380 notamment) et des programmes Falcon.

Il est à noter qu'il n'y a pas d'activité câblage sur les programmes Embraer. La montée en puissance de la filiale allemande, LATElec GmbH a accompagné cette croissance.

Ingénierie et services (6%)

Le chiffre d'affaires est de 37 092 K€ (+ 39%). Il est réalisé principalement par la filiale LATecis, dont environ 20% de l'activité est faite avec le Groupe. La hausse du chiffre d'affaires est due d'une part à une augmentation de l'activité sur le client Airbus et une part plus importante de fabrication d'outillages.

Portefeuille de commandes

Après les records de prises de commandes enregistrés en 2007 par les avionneurs, 2008 a vu une baisse relative des ordres passés par les compagnies aériennes. La crise économique et financière qui a marqué la deuxième partie de l'année a accentué ce phénomène. Cependant, les succès commerciaux d'Airbus, Embraer et Dassault rajoutés à ceux du Boeing 787 se traduisent par la croissance du portefeuille de commandes du Groupe, qui atteint un montant de 2 012 M€ (+ 11%), représentant plus de trois années de chiffre d'affaires. Seules les commandes fermes enregistrées par les avionneurs sont prises en compte pour valoriser ce portefeuille.

Compétitivité, qualité et services

La poursuite d'une politique de réduction des coûts et des cycles de production est un des axes majeurs des efforts du Groupe. Cette politique se traduit par une part de plus en plus importante de production réalisée par des sources « low cost » (filiales à l'étranger, sous-traitants), tout en conservant les activités de management, de développement et d'assemblage final à Toulouse. Des outils de gestion de production (ERP, kanban,...) permettent une meilleure gestion des opérations de lancement en production. L'utilisation de nouveaux outils informatiques (maquette numérique,...) permettent une diminution des cycles de développement.

Le plan de progrès, « Défi 2011 », lancé à la suite de l'annonce de l'arrêt par Airbus des négociations sur la reprise des sites de Méaulte et de Saint-Nazaire (projet « Zéphyr ») est venu poursuivre les effets du plan « Objectif 2009 ».

L'obtention par la société LATECOERE de la qualification EN 9100 et par ses filiales de la qualification ISO 9001 V 2000, montre la volonté du groupe de mise en œuvre de processus d'amélioration continue orientés vers la satisfaction du client. Une démarche de certification ISO 14001 a été initiée, deux sites ont déjà obtenu cette qualification et l'extension progressive aux autres sites est en cours.

La multiplicité des contrats et leur suivi entraînent une forte croissance du département support-clients. De nouveaux moyens ont été mis en place afin d'en accompagner le développement.

Une nouvelle organisation, tenant compte des conséquences de l'arrêt du projet « Zéphyr » se met en place avec pour objectif de réduire les niveaux hiérarchiques afin d'impliquer plus directement et plus rapidement les différents participants de la chaîne de production et de faciliter la relation directe avec les clients.

Résultats et situation financière consolidés

Les conséquences de l'arrêt du projet « Zéphyr » se sont traduites dans les comptes de l'exercice et notamment sur le premier semestre. Environ 6 M€ ont été enregistrés directement, à ce montant se rajoutent des dépenses liées indirectement à ce projet. Le résultat opérationnel est de 31 857 K€, représentant 4.7 % du chiffre d'affaires. La faiblesse du dollar sur les trois premiers trimestres a contribué à cette baisse de rentabilité, les couvertures mises en place antérieurement sur cette devise s'arrêtant en juillet. Lors de la réappréciation relative du dollar à partir du mois de septembre, de nouvelles couvertures ont été positionnées. Ces couvertures se sont traduites par des ventes à terme ou d'instruments sous forme de « tunnels », permettant de garantir un cours minimum et de profiter partiellement d'une évolution favorable de la devise.

Le résultat financier ne constate principalement que le coût de la dette et les produits et charges liés à des éléments purement financiers. Il est de - 41 948 K€ contre - 14 674 K€ l'exercice précédent. Le résultat financier peut être décomposé en quatre principaux éléments : le coût de la dette pour -23,3 M€, le solde des gains et pertes de change réalisés pour -11,3 M€, la réévaluation des postes financiers au bilan pour 5 M€ et la variation de juste valeur des instruments financiers pour -11,5 M€. Les deux premiers éléments ont entraîné des flux réels de trésorerie tandis que les deux derniers ne font que constater des éléments latents.

La note 10 de l'annexe des comptes consolidés apporte des précisions détaillées sur les instruments dérivés ayant des conséquences sur le résultat financier.

Après prise en compte du résultat financier, de l'impôt et de la quote-part des sociétés mises en équivalence, le résultat net part du Groupe est de - 6 699 K€ contre 17 960 K€ en 2007.

Au 31/12/08 les encours sur contrats de construction s'élèvent à 438 451 K€ contre 522 739 K€ au 31/12/07.

L'évaluation de ces encours fait l'objet de nombreuses estimations dont les hypothèses de sensibilité sont rappelées dans la note 22 de l'annexe des comptes consolidés.

Les capitaux propres part du Groupe au 31 décembre 2008 se situent à 220 839 K€. Ils se décomposent de la façon suivante :

Capital et réserves initiales	239 847 K€
Instruments de couverture non utilisés	-12 309 K€
Résultat de l'exercice	-6 699 K€
	<hr/>
Total fonds propres	220 839 K€

L'endettement net est de 336 055 K€, ce qui donne un ratio d'endettement sur fonds propres de : 151 % contre un endettement net en 2007 de 376 955 K€. Ces dettes financières font l'objet de contrats de covenants dont la situation à la clôture de l'exercice est décrite dans la note 14.2 de l'annexe aux comptes consolidés. De plus les contrats de construction font l'objet de cession Daily sur les créances nées ou à naître.

Recherche et Développement

Du fait de sa position de partenaire des donneurs d'ordre, le Groupe est amené à financer les dépenses de recherche et développement sur les programmes. Ces dépenses sont ensuite refacturées aux clients selon des modalités contractuelles au rythme des livraisons.

Ces frais de recherche et développement sont enregistrés dans le cadre des contrats de partenariat et ne donnent pas lieu, sauf cas très spécifiques et de façon marginale, à des dépôts de brevets en vue de la protection industrielle.

Ces dépenses ont été élevées sur les derniers exercices en raison de la simultanéité de plusieurs programmes importants (Embraer ERJ 170 et 190, Airbus A380 et A 400M, Dassault Falcon 7X et Boeing 787).

En 2008, le total de ces dépenses de recherche et développement a été de 28 M€ (5% du chiffre d'affaires) contre 79 M€ en 2007. En 2009, les dépenses de recherche et développement vont être très limitées. Elles ne vont concerner que la fin du développement du Boeing B787 et l'Airbus A 400M. Les contrats obtenus sur l'Airbus A 350 ne devraient pas générer de grosses dépenses en 2009 ; de plus les aides au financement obtenues sur ce programme n'entraîneront pas de besoins financiers conséquents.

Par ailleurs, le Groupe ne perçoit pas de subvention d'investissement au titre des programmes de recherche et développement.

Le Groupe engage également des dépenses pour le développement de nouvelles technologies (matériaux composites...)

Investissements et immobilisations

A partir de l'arrêt du projet « Zéphyr », le plan d'investissements 2008 a été revu à la baisse. Le montant des investissements enregistrés sur l'exercice a été de 18 M€.

Les principales acquisitions de l'exercice 2008 concernent la construction d'un second bâtiment industriel de la société LATECOERE do BRASIL ainsi que des acquisitions de matériels et outillages pour un montant de 6 M€, les acquisitions d'installation techniques, machines et outillages en relation avec la croissance d'activité de la société Letov s.r.o. pour un montant de 4 M€, la mise en place d'un nouveau contrat de crédit bail pour un montant de 1 M€ et diverses acquisitions de machines et d'outillages des sociétés LATECOERE et LATelec pour un montant de 3 M€.

2.2.2.2 Société mère

Les comptes annuels de la société arrêtés au 31 décembre 2008 ont été établis conformément à la réglementation en vigueur, résultant de l'application du règlement CRC 99-03. De plus, la Société applique pour le traitement comptable de certaines opérations spécifiques les recommandations du plan comptable professionnel de l'industrie aéronautique et spatiale.

Activité

La société LATECOERE, société mère, a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 481 097 K€. Ce montant comprend les facturations ponctuelles de dépenses de développement pour un montant de 104 400 K€. Ce qui représente, après élimination des facturations intra-groupe, 70% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Les opérations en dollars sont valorisées au cours du jour du dollar, alors que les gains de change découlant des instruments de couvertures, (ventes à terme), sont constatés dans le résultat financier. Le résultat d'exploitation 2008 s'établit à - 19 209 K€.

Le résultat financier, constitué principalement par le coût de l'endettement (- 15 824 K€), le résultat de change (806 K€) et les produits réalisés sur couverture de change sur le dollar (22 496 K€) s'élève à 6 898 K€.

Le résultat exceptionnel est de - 402 K€. Il correspond principalement diverses pénalités pour -212 K€ et à des moins values de cessions pour -91 K€.

Au 31 décembre 2008, l'effectif inscrit est de 1 136 personnes, dont 80 CDD, augmenté de 190 intérimaires.

Résultat, affectation et dividendes

Le résultat net, après retraitement des impôts pour un montant de 7 222 712 €, est négatif : - 5 698 086 €. Il est proposé de l'affecter de la façon suivante :

A la réserve facultative : - 5 698 086 €
 Aux dividendes : 0 €

Aucun dividende ne sera distribué au titre de l'exercice 2008. Le nombre d'actions est actuellement de 8 609 997. Les dividendes mis en paiement au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Revenus éligibles à la réfaction		Revenus non éligibles à la réfaction	Nombre d'actions
	Dividendes	Autres revenus distribués		
Exercice 2005 (*)	8 179 497 €			8 609 997
Exercice 2006 (**)	6 457 498 €			8 609 997
Exercice 2007	0 €			8 609 997

* Soit un dividende de 0,95 € par action

** Soit un dividende de 0,75 € par action

Le montant global des dépenses et charges visées par les articles 39-4 du Code Général des Impôts, s'élève à la somme de 84 075 €.

Stocks matières premières et en-cours

Le bilan de clôture de l'exercice fait apparaître un stock net de matières premières de 41 617 K€. Les encours de production s'élèvent à 432 991 K€, contre 524 847 K€ au 31 décembre 2007. Cette variation prend en compte les conséquences des facturations ponctuelles de dépenses de développement qui ont contribué à la baisse des encours, mais en contre partie, des dépenses de développement ont été constatées sur les programmes encore en cours de développement, (Boeing B787, Airbus A 400M). D'autre part, la croissance organique d'activité a généré une croissance des encours de fabrication série.

Frais de Recherche et Développement

Les frais de recherche et développement sont principalement enregistrés dans le cadre des contrats de partenariat et ne donnent pas lieu à des dépôts de brevets en vue de la protection industrielle. Ils atteignent 25 M€ et correspondent aux dépenses non récurrentes sur les programmes qui sont refacturés aux clients. Ces dépenses, financées par la Société, sont constatées dans les travaux en-cours. Elles seront reprises en résultat en fonction de l'avancement des contrats concernés selon les accords contractuels définissant, pour chaque programme, le nombre d'avions retenus par les donneurs d'ordre. La marge sur les contrats de partenariat est reconnue à l'avancement en intégrant l'ensemble des coûts de ces contrats, y compris les coûts de développement.

Les principaux programmes de développement sont engagés sur des contrats clients. Les risques afférents sont ceux décrits dans les risques programmes. Par ailleurs, LATECOERE ne perçoit pas de subvention d'investissement au titre des programmes de recherche et développement.

Dans quelques cas spécifiques et de façon marginale, la Société peut être amenée à déposer des brevets.

Investissements

Les acquisitions d'actifs corporels nouveaux inscrits s'élevèrent à 2 636 K€. Il s'agit principalement d'installations techniques et de machines destinées à la production ainsi que d'installations générales dans le cadre d'aménagements.

Les investissements informatiques de l'exercice sont financés par crédit-bail ou location financière.

Endettement financier

Au cours de l'exercice 2008, la société LATECOERE a souscrit de nouveaux emprunts pour un montant de 25.7 M€, elle en a remboursé 27.2 M€.

Des accords ont été conclus avec les partenaires financiers permettent au Groupe de pouvoir compter sur le maintien des plafonds de ressources court terme sur les deux exercices à venir, et de pouvoir bénéficier du différé d'un an du remboursement des échéances des crédits à moyen et long terme. Les covenants financiers applicables dans les contrats ont été revus, harmonisés et adaptés à la situation actuelle et aux prévisions d'activité à venir. Ils s'appliquent d'ores et déjà aux comptes de l'exercice 2008 et sont respectés.

Le montant maximum de l'ensemble des lignes en place est de 305 M€.

Avances remboursables

Dans le cadre d'aides au financement de programmes (A380 et Falcon 7X), la société a obtenu de la part des organismes officiels et de clients des avances remboursables ; au cours de l'exercice, des remboursements ont été effectués, en fonction des conditions contractuelles et des livraisons des produits concernés. A la fin de l'exercice 2008, il a été comptabilisé à ce titre 58 840 K€ au poste « avances conditionnées ».

2.2.3 Filiales et participations

2.2.3.1 Filiales

LETOV s.r.o.

LETOV s.r.o., filiale détenue à 100% par la société LATECOERE et située à Prague (République Tchèque) constitue le pôle d'excellence du Groupe pour la

production de pièces mécaniques et l'assemblage de structure de portes et de meubles électriques. Elle est également le centre de production des portes en matériaux composites pour le Boeing B787. Cette Société facture l'essentiel de sa production à Latécoère

L'année 2008 a été marquée par la poursuite de la croissance interne liée aux programmes Airbus A320/A321 et A380, Embraer 170/190 et Dassault F7X et le début d'une activité de production d'éléments composites pour les programmes Airbus et Boeing B787.

L'effectif est de 628 personnes au 31 décembre 2008, en croissance de 17%, croissance essentiellement axée sur des recrutements de personnels de production pour les activités d'assemblage et d'usinage.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2008 est de 30.5 M€ en croissance de 34% par rapport à 2007 avec un résultat légèrement négatif (- 392 K€)

Il est à noter que LETOV va bénéficier du système de gestion SAP, commun à l'activité aérostructure, au cours du premier semestre 2009.

LATElec

LATElec, filiale détenue à 100% par la Société Latécoère, constitue le pôle d'excellence en câblage embarqué du Groupe. Latelec contrôle à 100% ses filiales en Allemagne et en Tunisie. Elle se développe, prenant au fil des années une part significative de l'activité du Groupe Latécoère. En termes de stratégie, elle est solidement centrée sur son métier de base qui est l'interconnexion des systèmes électriques embarqués dans les domaines de l'aéronautique et du spatial.

Le marché de LATElec a atteint un haut niveau de compétitivité malgré le petit nombre d'acteurs. Dans cet environnement Latelec confirme sa position parmi les 2 ou 3 leaders mondiaux du câblage aéronautique et spatial. Cette position est le résultat d'une stratégie de fort développement du savoir faire au travers de ses implantations en France et en Allemagne et simultanément de la croissance de sa production en zone low cost. L'implantation en Tunisie, il y a plus de 10 ans, a été suffisamment anticipée pour être développée de façon optimisée, totalement intégrée dans les processus du Groupe LATElec. Cette organisation industrielle performante a permis de résister à la chute du dollar et est un atout pour l'avenir.

L'évolution des systèmes embarqués à bord des avions vers une utilisation toujours croissante de l'électricité comme source d'énergie ou d'échange d'information se poursuit. Cette tendance conforte le métier de LATElec comme un métier de spécialiste ; pour suivre cette évolution le développement de l'activité de R&D est un atout supplémentaire.

Le chiffre d'affaires 2009, pénalisé notamment par le retard de l'A400M, devrait connaître une baisse d'environ 10% par rapport à l'exercice 2008, ceci reste

malgré tout sujet à l'évolution de la conjoncture. Cette prévision est liée à la connaissance de la situation dans les premiers jours de 2009. Il est important de noter que, malgré sa forte croissance depuis 10 ans, Latelec a toujours conservé une flexibilité importante de ses structures pour faire face aux variations historiques de l'activité aéronautique.

Les résultats du plan LATELEC 2009 ayant été atteints fin 2008, un nouveau plan de progrès « Latelec 2011 » sera lancé au premier trimestre afin de poursuivre les efforts de compétitivité et bien sûr tiendra compte de l'évolution de la situation.

Le développement des meubles avioniques de l'A350, pour lesquels Latelec a été retenu s'accéléra au cours de l'année. Pour la part non financée par le client, le Groupe fera appel à des avances remboursables de la DPAC.

Après la crise, lors de la reprise du secteur et le redémarrage du programme A400M, Latelec, présent de façon croissante sur tous les programmes Airbus et Dassault, devrait retrouver sa croissance à 2 chiffres.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 :

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 165 764 K€ ;
 Le total des produits d'exploitation s'élève à : 165 054 K€ ;
 Le total des charges d'exploitation s'élève à : 150 745 K€ ;
 Le résultat d'exploitation ressort à : 14 309 K€ ;
 Le résultat courant avant impôt ressort à : 13 193 K€

Compte tenu de ces éléments, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice net de 7 261 K€.

Au 31 décembre 2008, le total du bilan de la société s'élevait à : 168 204 K€.

FILIALES

En milliers d'euros	SEA-LATElec	LATElec GmbH
Chiffre d'affaires	4 905	22 707
Résultat net	39	709

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2008 :

L'année 2008 a été marquée pour Latelec par les augmentations de cadence de tous les programmes en production série Airbus A320, A330, Falcon 900, Falcon 2000, Falcon 7X et ATR.

Les livraisons concernant le programme A400M ont été stoppées après la livraison du 4ème exemplaire suite au gel du programme décidé par EADS, celles-ci seront suspendues pendant toute l'année 2009. Latelec a été notifié de la commande d'étude pour les modifications destinées à rendre le produit certifiable.

La participation de Latelec aux travaux de ré industrialisation des harnais électriques de l'A380 s'est poursuivie avec succès permettant la tenue par Airbus des objectifs de livraison de 2008. Le plateau d'ingénierie mis en place à Toulouse a été comme prévu transféré dans notre filiale de Hambourg début décembre.

Les activités spatiales se sont maintenues à un niveau élevé malgré des fluctuations de charges difficiles à gérer.

L'activité Latelec Services a été transférée des locaux de Cugnaux vers une nouvelle implantation à Colomiers, dans des locaux loués à proximité d'Airbus. Le doublement de la surface permettra de poursuivre la croissance de l'activité.

Une nouvelle implantation a été ouverte à proximité d'Eurocopter Marignane. Cet établissement est destiné à développer l'activité d'étude pour les hélicoptères, celle-ci représente déjà une quinzaine de personnes.

La certification En9100 a été étendue aux filiales en Allemagne et en Tunisie. D'autre part la démarche de certification ISO14001 a été mise en œuvre avec la certification de l'établissement de Labège.

Comme le montrent les résultats économiques et financiers, la croissance du chiffre d'affaires a atteint 23% passant de 134 M€ à 165 M€. Le résultat a également été en amélioration, conséquence du plan de progrès Latelec 2009 mis en œuvre dès fin 2006 et de la politique de développement conjoint avec notre filiale tunisienne.

Les effectifs français ont légèrement augmenté : 667 personnes inscrites au 31 décembre 2008 (643 au 31 décembre 2007). Ceux de la filiale Tunisienne ont augmenté de 15% pour atteindre 695 personnes en fin d'année. La filiale Latelec GmbH consolide notre présence à Hambourg par une augmentation de ses effectifs pour atteindre 48 personnes.

Le contrat de développement des meubles de l'A350 pour lequel Latelec avait été retenu dans les derniers jours de 2008 a été concrétisé par sa signature mi-janvier.

Les cadences de production des avions d'affaires de DASSAULT Aviation ont été revues à la baisse pour les Falcon 900 et 2000 et stabilisées à 4 avions par mois pour le Falcon 7X

LATECOERE International Inc

La filiale américaine du groupe LATECOERE, détenue à 100 % par LATECOERE, est chargée de couvrir le marché américain en ce qui concerne le marketing. Elle assure éventuellement des prestations de services complémentaires pour le marché nord américain en soutien de la maison mère.

Elle a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 11 642 K€, en totalité avec sa maison mère. Le résultat 2008 est à l'équilibre

LATECOERE do Brasil

Cette filiale est détenue à 51 % par LATECOERE et à 49 % par LATECOERE Développement. L'objectif de cette implantation est d'effectuer, compte tenu de sa proximité avec Embraer, l'assemblage final et la personnalisation des tronçons de fuselage des avions de la famille ERJ 170 / 190.

Le niveau d'investissement en 2008 s'élève à 6 M€ en relation avec la croissance d'activité. LATECOERE do Brasil détient une participation de 33 1/3 % dans la société PESOLA spécialisée dans la production de pièces usinées de petites et moyennes dimensions pour l'industrie aéronautique. Les autres actionnaires sont Eltra Holdings Overseas Inc. (33 1/3 %) et Sobraer Ltda. (33 1/3 %).

En 2008 LATECOERE do BRASIL a réalisé un chiffre d'affaires de 12 692 K€ en quasi totalité avec la maison mère. Ses effectifs au 31 décembre 2008, s'élèvent à 425 personnes et son résultat s'élève à - 6 144 K€, très fortement impacté par la parité du Réal et les frais financiers sur les emprunts.

LATECOERE Développement

Cette société, dont le capital appartient en totalité à la société LATECOERE, détient 49 % de LATECOERE do Brasil et 100 % du capital de LATecis.

LATecis est la principale filiale ingénierie du groupe LATECOERE. Son activité couvre les domaines aéronautique et spatial, mais également ferroviaire et automobile. Environ 20 % de son chiffre d'affaires est réalisé avec le Groupe. LATecis, en plus de son implantation dans la région toulousaine, à Ste. Foy d'Aigrefeuille, a des agences de proximité à Paris, Bordeaux et Nantes. Elle détient également 100 % du capital de LATecis IBERIA, installée à Séville en Espagne, 85% du capital de LATecis srl basée en Roumanie (les 15% du capital restant étant détenus par la société DZ holding) et 51% du capital de G²Métric située à proximité de Toulouse (48% du capital étant détenus par la SARL AXYL et 1% par des personnes physiques).

LATecis a réalisé un chiffre d'affaires de 39 086 K€ en 2008, pour un résultat de 1 131 K€. Elle compte 367 salariés au 31 décembre 2008. Pour l'exercice 2008, la filiale LATecis IBERIA a réalisé un chiffre d'affaires de 1 124 K€ pour un résultat net de -5 K€. Par ailleurs, le chiffre d'affaires 2008 de G²Métric s'est élevé à 4 439 K€ pour un résultat net de 348 K€, avec un effectif de 29 salariés. Pour sa première année d'exploitation, LATecis SRL (Roumanie) a réalisé un chiffre d'affaires de 601 K€, un résultat de -59 K€ avec un effectif de 18 personnes au 31 décembre 2008.

2.2.4 Participations mises en équivalence

LATECOERE AEROSERVICES

Cette société réalise des activités de maintenance et réparation et est détenue à 30 % par la société LATECOERE (70% étant détenus par la société Pierre LATECOERE TECHNOLOGIES BV). En 2008, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 15 911 K€, compte 98 salariés et a réalisé un résultat net de 305 K€.

CORSE COMPOSITES AERONAUTIQUE (C.C.A.)

Depuis début 2003, LATECOERE détient 25 % du capital de CORSE COMPOSITES AERONAUTIQUE. Cette participation, aux côtés des autres actionnaires, Airbus, Dassault et SAFRAN permet au Groupe de renforcer ses compétences dans le domaine des matériaux composites. En 2008, C.C.A. a réalisé un chiffre d'affaires de 30 754 K€ et un résultat net de 559 K€.

2.2.5 Développement durable

2.2.5.1 Social

Le développement du Groupe LATECOERE repose sur la compétence et l'implication des hommes et des femmes qui le composent, ils sont sa richesse principale. La politique sociale est fondée sur :

- La formation permanente ;
- Le développement des compétences ;
- Un dialogue social ouvert et constructif dans le cadre d'une politique contractuelle ;
- Un esprit d'équipe, la transmission des connaissances et du savoir-faire ;
- L'épanouissement professionnel par le maintien d'un cadre et des conditions de travail sûrs ;
- La mise en place d'un système de prévoyance solidaire.
- L'actionariat salarié.
- La non discrimination par rapport aux origines, sexe, handicap, opinions politiques ou religieuses, à l'appartenance syndicale.

Au cours de l'exercice l'effectif du groupe s'est accru de 237 personnes pour atteindre 4 036 personnes au 31 décembre 2008. La société mère LATECOERE a vu son effectif, qui se situe à 1 136, décroître de 50 personnes. Les embauches ont principalement concerné les filiales étrangères, LATECOERE do Brasil (81 personnes), LETOV (9 personnes), la S.E.A. LATElec (94 personnes) et LATElec GmbH (12 personnes). Cette évolution est destinée à renforcer leur potentiel afin d'améliorer la compétitivité du Groupe.

54 % de cet effectif travaille en France, 46 % à l'étranger. 54 % concerne le domaine de l'aérostructure, 35 % les câblages et systèmes embarqués et 11 % l'ingénierie.

L'absentéisme reste peu élevé. Les mesures de prévention maintiennent le taux d'accident de travail à un niveau faible.

Les salariés, par l'intermédiaire de fonds commun de placement d'entreprise et d'une société civile détiennent maintenant 12.9 % du capital de la société mère. 4 salariés ainsi qu'un représentant de l'épargne salariale siègent au Conseil de Surveillance.

Le budget de la formation continue représente près de 3 % de la masse salariale du Groupe.

Au titre des contrats d'intéressement et de participation, il a été attribué la somme de 4 825 K€ en 2006, de 4 025 K€ en 2007 et de 2 303 K€ en 2008.

Par ailleurs, un bilan social est établi et communiqué selon les prescriptions légales.

2.2.5.2 Environnement

Dans le cadre de sa politique de développement durable, le groupe LATECOERE s'est engagé dans une démarche de management environnemental, après l'unité de Gimont (France) l'an passé, le site de Labège a obtenu la certification ISO 14001.

Le groupe LATECOERE est donc déterminé à poursuivre les actions permettant :

- de se conformer à la législation et aux réglementations applicables aux activités des différents sites.
- de préserver les ressources et le milieu naturel : économie d'énergie, consommation au plus juste des produits chimiques et des ressources naturelles.
- d'améliorer la gestion des impacts environnementaux liés à ses activités.

Le suivi des objectifs environnementaux et l'implication active de tous permet ainsi d'assurer l'amélioration continue de la performance environnementale.

Pour donner une suite à cette démarche, le groupe LATECOERE s'est fixé comme objectif d'étendre la certification ISO 14001 sur les sites de Toulouse et Cornebarrieu.

L'activité du Groupe n'a pas de conséquences nuisibles sur l'environnement (pas d'émission de CO2 ni d'eaux usées). Lors de nouvelles installations, les aspects environnementaux sont pris en compte afin de réduire les impacts en concertation avec les organismes officiels, dans tous les pays où le Groupe est présent.

A ce jour, aucun risque environnemental n'est relevé.

2.2.5.3 Relations avec la société civile

Les actions du Groupe dans ce domaine portent principalement sur les points suivants :

Développement économique local, relations avec les autorités et parties prenantes, dans une stricte neutralité politique, religieuse et philosophique.

Respect de l'éthique des affaires et déontologie.

Ouverture à la communauté scientifique et universitaire, participation à la formation professionnelle, aux

échanges internationaux de connaissance, de technique et de savoir-faire.

Intégration des critères environnementaux et sociaux dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants.

2.2.6 Gestion des risques

Une cartographie des risques (occurrence / impact) a été établie, et fait l'objet d'une mise à jour. Le Comité Exécutif analyse les risques liés au marché, aux exigences juridiques et réglementaires ainsi que les risques environnementaux.

L'ensemble de ces risques est pris en compte au niveau de processus dont les objectifs sont fixés par le Comité Exécutif. Dès que le Groupe a connaissance d'un litige, il l'analyse avec les services concernés et avec ses conseils extérieurs. Lorsque la sortie de ressources s'avère probable, une provision est constituée. A la connaissance des responsables, il n'existe pas d'autres faits exceptionnels ou litiges ayant eu ou susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine, la situation financière, l'activité et les résultats de la Société et de ses filiales. Hormis les risques évoqués ci-dessous il n'existe pas de contentieux significatifs dans lesquels la Société serait impliquée, à l'exception d'un litige éventuel portant sur les conséquences d'une appréciation de la base de taxe professionnelle.

Les principaux risques identifiés et suivis par les procédures de contrôle interne sont les suivants :

2.2.6.1 Risque « programme »

Le choix stratégique des programmes futurs est réalisé dans un environnement technologique évolutif. De la réussite commerciale du programme dépend la rentabilité de l'entreprise. Ce risque est limité chez LATECOERE compte tenu de la performance des programmes engagés à moyen terme et de la diversité des programmes sur lesquels le Groupe s'est positionné. Des avances remboursables viennent réduire d'autant ce risque.

Le risque programme fait l'objet d'un suivi régulier comme indiqué ci-après :

- Les estimations de marge à terminaison sont mises à jour trimestriellement dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés à usage interne,
- Ces estimations sont revues ponctuellement en cas de changement significatif d'hypothèses,
- Ces estimations font l'objet d'une présentation deux fois par an au Comité d'Audit et des Comptes

Les contrats les plus significatifs pour le Groupe sont traités sous la forme de contrats de construction. La méthodologie de valorisation de ces en cours figure dans la note 2.14 de l'annexe aux comptes consolidés et la sensibilité des contrats à l'évolution du dollar est présentée en note 22.

L'estimation des risques sur ces programmes est effectuée par la revue régulière des cadences de vente

en fonction des perspectives de marché et des informations fournies par les clients, l'estimation à terminaison des prix de vente et prix de revient de ces programmes.

La facturation anticipée de dépenses de développement, jusqu'à présent constatées au poste « travaux en cours », a contribué à diminuer les conséquences financières d'éventuels risques liés à la pérennité des programmes concernés

2.2.6.2 Risques financiers

Des instruments de couverture de taux viennent limiter les conséquences de volatilité des taux d'endettement et ce jusqu'à fin 2009.

Le risque de volatilité du dollar est couvert par la mise en place de contrats de couverture dans cette devise sur un horizon allant jusqu'à mi 2011.

Les risques sur l'évolution de l'endettement et les contrats de covenants ont fait l'objet de négociations avec les partenaires financiers. A ce jour le Groupe peut compter sur le maintien des plafonds de ressources court terme sur les deux exercices à venir et sur un différé d'un an du remboursement des échéances des crédits à moyen et long terme

Les covenants mis en place s'appliquent d'ores et déjà aux comptes de l'exercice 2008 et sont respectés.

2.2.6.3 Risques de change

De par son exposition internationale et les facturations faites en devises dollar à ses clients français, le Groupe est confronté à des risques de change. Le risque lié aux fluctuations du dollar est couvert pour partie par des contrats de ventes à terme et des tunnels d'options. Le taux du dollar et le risque de change associé font partie des hypothèses futures estimées dans le cadre des contrats de construction pour la détermination des marges à terminaison. Les fluctuations des parités peuvent entraîner des conséquences sur la marge opérationnelle, le résultat financier, les capitaux propres et l'endettement net.

Des couvertures de change €/€, BRL/€ et CZK/€ ont été mises en place. Le détail de ces instruments dérivés et de leurs impacts sur les états financiers figure dans la note 10 de l'annexe aux comptes consolidés.

Par ailleurs, le Groupe facture environ 62 % de ses ventes en dollars et achète environ 47 % de fournitures ou sous-traitance en dollars. L'exposition nette du Groupe au \$ US rapportée au CA consolidé (hors facturations exceptionnelles), ressort à environ 38 %. L'incidence des opérations de couvertures dollars inscrites en chiffre d'affaires s'élève à 30 343 K€ en 2008 contre 31 994 K€ en 2007.

L'exposition du Groupe au risque de change et l'analyse de sensibilité sont détaillées dans la note 20.3 de l'annexe aux comptes consolidés. Les caractéristiques des instruments financiers sont décrites dans les notes 2.16 et note 10 de l'annexe aux comptes consolidés. Des provisionnels de trésorerie sont établis afin d'analyser au plus vite ces risques financiers.

2.2.6.4 Risques de taux

La quasi-totalité de l'endettement net moyen et long terme est basé sur des référentiels courts termes. Le groupe LATECOERE bénéficie de couvertures de taux (« tunnels ») lui permettant de limiter les impacts d'une forte volatilité des taux courts sur le coût de la dette. Le taux d'intérêt moyen porté par le Groupe en 2008 s'élève à 5.3 %. La garantie de taux couvre le Groupe à 3.37 % pour environ la moitié de son endettement jusqu'à fin 2009.

L'exposition du Groupe au risque de taux et l'analyse de sensibilité sont mentionnées dans la note 21.4 de l'annexe aux comptes consolidés.

2.2.6.5 Risques sur actions

Le Groupe détient essentiellement des actions LATECOERE, dont les variations sont ajustées en fonction du cours de clôture. Ces actions sont détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité. Compte tenu du fait qu'à la clôture de l'exercice la société LATECOERE ne détient que 29 332 de ses propres actions, le risque sur actions est insignifiant.

2.2.6.6 Risques de crédit

Du fait de la nature des principales contreparties, le Groupe n'est pas exposé au risque de crédit de manière importante et ne prévoit aucune défaillance de tiers pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers du Groupe. A la clôture de l'exercice, le Groupe n'a pas identifié de risque de crédit significatif sur ces actifs échus non provisionnés.

2.2.6.7 Risque de liquidité

L'analyse de ce risque est traitée dans la note 21.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

2.2.6.8 Risque produit

Le constructeur s'engage sur la navigabilité d'un appareil livré. En cas de défaillance, LATECOERE, en tant que fournisseur, pourrait être appelé en responsabilité. Les normes qualité très strictes (sélection des fournisseurs, procédures de contrôle qualité internes,...) mises en œuvre dans le référentiel ISO 9001 V 2000 EN 9100 par les sociétés du Groupe permettent d'assurer une fiabilité irréprochable des produits livrés. Une démarche de certification ISO 14001 a été entreprise ; deux des établissements du Groupe ont déjà été certifiés, l'extension aux autres établissements et sociétés est en cours. Par ailleurs, une assurance sur risques produits est souscrite par le Groupe.

2.2.6.9 Continuité du système d'information

La Direction des Systèmes d'Information (DSI) est en charge de la maîtrise de ce risque. Elle a notamment comme mission de gérer l'intégrité des données. Un plan de sécurité a été mis en place. Des améliorations

ont été apportées aux systèmes de sauvegarde de données et aux performances du réseau informatique. Une analyse de l'existant est en cours afin de conduire à un schéma directeur global du système d'information.

2.2.6.10 Risque matières

Le Groupe Latécoère est exposé au risque matière dans le cadre de ses achats de matières premières, essentiellement l'aluminium, l'acier et le titane. Depuis 2007, le Groupe a négocié des contrats avec ses principaux fournisseurs soit de façon indépendante, soit dans le cadre des programmes de ses clients. Ces contrats sont conclus sur 2 à 3 ans, portent sur des volumes d'approvisionnement et comprennent des clauses de prix qui reviennent soit à les rendre constants sur la durée du contrat, soit à les faire évoluer selon un indice prévu à l'avance, en moyenne plus faible que les augmentations passées. Dans le cadre de certains contrats, la matière est confiée par le client, ce qui diminue le risque pour le Groupe.

2.2.6.11 Autres risques

Un « risk manager » a en charge la sécurité des actifs par le biais d'une politique de prévention qui s'appuie sur une équipe de correspondants dans les diverses sociétés du Groupe.

La quasi-totalité des risques des sociétés du Groupe sont couverts par des assurances. Elles concernent les risques de destruction, le montant total de la garantie dommages est de 250 M€, et leurs conséquences, les pertes d'exploitation, pour une durée de 15 mois et un montant de 90 M€. Les responsabilités envers les tiers sur les produits fabriqués sont couvertes pour un montant de 750 M€.

2.2.7 « Défi 2011 »

Avec l'arrêt du projet « Zéphyr », un nouveau plan de progrès « Défi 2011 » a été lancé. Il vient compléter le plan « Objectif 2009 », qui avait été mis en place en 2006.

« Défi 2011 » est surtout orienté vers une amélioration des processus afin d'harmoniser les différents flux de la Société, dans une démarche « lean entreprise ». Cette démarche va s'accompagner d'une amélioration du système d'information et du renforcement des compétences « métiers » et conduira à un nouveau schéma directeur industriel.

2.2.8 Perspectives

Au 31 décembre 2008, le carnet de commandes, qui ne prend en compte que les commandes fermes annoncées par les avionneurs, s'élève à 2 012 M€, en augmentation de 11% sur l'exercice. Il représente plus de 3 années de chiffre d'affaires. Cette augmentation résulte du nombre important de commandes prises par tous les avionneurs (Airbus, Boeing, Embraer et Dassault).

En s'appuyant sur les cadences de production annoncées, en début d'année, par les avionneurs, le groupe LATECOERE, à iso périmètre, prévoit un chiffre d'affaires sur l'exercice 2009 de l'ordre de 530 M€. Compte tenu de la conjoncture mondiale, de nouvelles baisses de cadences pourraient intervenir sans impact conséquent sur le portefeuille de commandes.

2.3 Informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

2.3.1 Actionnariat et bourse

Les actions de la société LATECOERE sont cotées sur Euronext Paris, de NYSE Euronext compartiment « B » jusqu'au 31 décembre 2008, depuis le 1 janvier 2009, elles font partie du compartiment « C ». Elles font partie de l'indice SBF 250, CAC Small 90, CAC MidSmall 190 et IAS.

Code ISIN : FR 0000032278

Actuellement le capital se compose de 8 609 997 actions de 2 € de nominal. La répartition du capital est la suivante :

Salariés :

(par l'intermédiaire de quatre fonds communs de placement d'entreprise et d'une société civile)

FCPE « A » :	0.3 %
FCPE « B » :	8.0 %
FCPE « C » :	0.2 %
FCPE « D » :	2.8 %
Soc. Civ. de la Roseraie :	1.6 %
Total Salariés :	12.9 %

MONDRIAN :	8.3 %
PRIGEST :	8.5 %
SALVEPAR :	5.0 %
LATECOERE (auto détention)	0.3 %
Marché :	65.0 %

Total : **100.0 %**

Au 31 décembre 2008, aucun autre actionnaire ne détient à la connaissance de la société, plus de 5% du capital ou des droits de vote.

En 2008, les franchissements de seuil suivants ont été signalés :

- 30 avril : Natixis Asset Management, pour le compte d'un FCPE, à titre de régularisation, franchissement à la hausse du seuil de 5 % des droits de vote.

- 12 août : Capital Research Management, franchissement à la baisse du seuil de 5 % des droits de vote.

- 24 décembre : Crédit Agricole Asset Management, pour le compte d'un FCPE, franchissement à la hausse du seuil de 10 % des droits de vote.

Au 31 décembre 2008, la société LATECOERE détient 29 332 (0.3%) de ses propres actions. Une étude TPI

réalisée en février 2009, montre que la Société compte près de 14 000 actionnaires.

Le tableau ci-dessous récapitule les mouvements relatifs aux actions auto-détenues au cours de l'exercice 2008.

En quantité	31 déc. 2007	Acquisitions	Cessions	31 déc. 2008	% du Capital
Titres LATECOERE	3 544	82 446	56 658	29 332	0,34%

En milliers d'euros	31 déc. 2007	Acquisitions / Provisions	Cessions	31 déc. 2008	Cours Moyen Acquisitions
Titres LATECOERE	64	807	651	220	9,82

Aucune société contrôlée par Latécoère n'a notifié de participation au capital de cette dernière.

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote hormis la privation pouvant être demandée en Assemblée Générale par un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 2% du capital social, en cas de non déclaration d'un franchissement de seuil statutaire, conformément à l'article 9 des statuts.

A l'exception du droit de vote double attribué aux actions inscrites au nominatif depuis quatre ans au moins au nom du même actionnaire, il n'existe pas de titre comportant de droits de contrôle spéciaux.

Les règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Directoire, à leur pouvoir et les règles relatives à la modification des statuts de la Société sont celles prévues par la loi.

Les éléments relatifs aux indemnités du Directoire font partie des conditions de rémunération décrites ci-dessous.

2.4 Informations relatives au programme de rachat d'actions

2.4.1 Bilan du précédent programme au cours de l'exercice 2008

Dans le cadre d'un programme de rachat d'actions, la Société a procédé entre la date d'ouverture et de clôture du dernier exercice, aux opérations d'achat et de vente d'actions propres, comme suit :

Nombre d'actions achetées : 82 446
 Cours moyen des achats : 10.41 €

Nombre d'actions vendues : 56 658
 Cours moyen des ventes : 11.49 €

Montant total des frais de négociation : 0

Nombre d'actions inscrites à la clôture de l'exercice : 29 332

Valeur évaluée au cours d'achat : 147 985 €
 Valeur nominale : 219 847 €

Motifs des acquisitions	% du capital
Animation du cours	100%
Actionariat salarié	0%
Valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions	0%
Opérations de croissance externe	0%

Les titres détenus à ce jour répondent uniquement au contrat de liquidité. Les actions détenues par la société n'ont fait l'objet d'aucune réallocation à d'autres finalités

depuis la dernière autorisation consentie par l'assemblée générale

2.4.2 Descriptif du programme de rachat d'actions

Conformément aux dispositions de l'article 241-2 du règlement général de l'AMF ainsi que du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, le présent descriptif a pour objectif de décrire les finalités et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société. Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'assemblée générale du 26 juin 2009.

2.4.2.1 Bilan du précédent programme au 31/03/2009

La déclaration des opérations réalisées sur actions propres du 28/06/2008 au 31/03/2009 se présente comme suit :

	Flux bruts cumulés (1)		Positions ouvertes au jour du descriptif du programme	
	Achats	Ventes/ Transferts	Positions ouvertes à l'achat	Positions ouvertes à la vente
Nombre de titres	52 172	32 577	Néant	Néant
Prix d'exercice moyen	6,38	6,79		
Montants	332 636	221 081		

(1) La période concernée débute le jour suivant la date à laquelle le bilan du précédent programme a été établi et se termine le jour de la publication du descriptif du programme.

2.4.2.2 Répartition par objectifs des titres de capital détenus arrêtée à la date du 31 mars 2009

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte : 35 272 représentant 0,4% du capital de la société.

Nombre de titres détenus répartis par objectifs :

- Animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité : 100%
- Opérations de croissance externe : 0%
- Couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés : 0%
- Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions : 0%
- Annulation : 0%

2.4.2.3 Nouveau programme de rachat d'actions

- **Autorisation du programme** : Assemblée Générale du 26 juin 2009
- **Titres concernés** : actions ordinaires
- **Part maximale du capital dont le rachat est autorisé** : 10% du capital (soit 860 999 actions à ce jour), étant précisé que cette limite s'apprécie à la date des rachats afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée du programme dans le cadre de l'objectif de liquidité. La société ne pouvant détenir plus de 10% de son capital, compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant à 35 272 au 31 mars 2009 (soit 0,4% du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 825 728

actions (soit 9,6% du capital) sauf à céder (ou à annuler) les titres déjà détenus.

- **Prix maximum d'achat** : 40 euros
- **Montant maximal du programme**: 33 029 120 euros
- **Modalités** des rachats : les achats, cessions et transferts pourront être réalisés par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, y compris par opérations sur blocs de titres, étant précisé que la résolution proposée au vote des actionnaires ne limite pas la part du programme pouvant être réalisée par achat de blocs de titres. Ces opérations pourront notamment être effectuées en période d'offre publique dans le respect de l'article 232-17 du règlement général de l'AMF si d'une part, l'offre est réglée intégralement en numéraire et d'autre part, les opérations de rachat sont réalisées dans le cadre de la poursuite de l'exécution du programme en cours et qu'elles ne sont pas susceptibles de faire échouer l'offre.

Les objectifs sont les suivants :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'AMF,
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,

- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente assemblée générale des actionnaires dans sa 1^{ère} résolution à caractère extraordinaire.

- **Durée de programme** : 18 mois à compter de l'Assemblée Générale du 26 juin 2009 soit jusqu'au 25 décembre 2010.

2.5 Autorisations d'augmentation de capital

Il n'y a pas actuellement de délégation de compétence au Directoire afin de procéder à des augmentations de capital.

2.6 Informations diverses

2.6.1 Événements survenus depuis la clôture

Le Conseil de Surveillance s'est réuni le 6 janvier 2009 pour constater que les mandats des membres du Directoire, Messieurs François BERTRAND et Jean Jacques PIGNERES arrivaient à échéance. Lors de cette réunion, le Conseil de Surveillance a décidé de porter à trois le nombre de membres du Directoire et de fixer la durée des mandats à six ans, soit jusqu'au 6 janvier 2015. Il a renouvelé François BERTRAND au

poste de Président du Directoire, il a nommé Bertrand PARMENTIER en tant que membre et Directeur Général, il a nommé également Roland TARDIEU en tant que membre. Le mandat de Jean Jacques PIGNERES, qui va prendre sa retraite n'a pas été renouvelé.

Il n'y a pas eu d'autre fait marquant depuis la clôture de l'exercice.

2.6.2 Inventaire des valeurs mobilières

En milliers d'euros	Nombre de titres	Valeur brute	Provision	Valeur nette
LATECOERE INTERNATIONAL Inc.	600	541	0	541
LATECOERE Développement	149 998	572	0	572
LATelec	1 900	7 600	0	7 600
LLV	NC	13 290	1 485	11 804
LATECOERE Do Brasil	637	176	176	0
SIDMI	15 000	229	0	229
Corse Composites Aéronautiques	184 139	2 700	1 457	1 243
FILIALES ET PARTICIPATIONS		25 108	3 118	21 989
Actions LATECOERE	29 332	220	72	148
TITRES DE PLACEMENTS	29 332	220	72	148

2.6.3 Engagements financiers significatifs

Ces informations sont mentionnées dans la note 25 de l'annexe aux comptes consolidés. Les engagements financiers significatifs concernent les contrats

d'emprunts, les cautions accordées aux filiales, les contrats de coopération et d'achats de sous-traitance liés aux contrats de vente avec les clients, les cessions Dailly de créances nées et à venir sur contrats de construction.

2.6.4 Résultats des cinq derniers exercices

<i>En euros</i>	31 déc. 2004	31 déc. 2005	31 déc. 2006	31 déc. 2007	31 déc. 2008
Capital en fin d'exercice :					
Capital social	11 940 310	17 219 994	17 219 994	17 219 994	17 219 994
Nombre d'actions ordinaires existantes	5 970 155	8 609 997	8 609 997	8 609 997	8 609 997
Opérations et résultats de l'exercice :					
Chiffre d'affaires hors taxes	194 712 215	224 559 506	279 326 396	313 937 133	481 096 561
Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	41 038 060	46 209 095	32 763 028	19 723 441	-4 273 419
Impôt sur les bénéfices	7 327 434	8 484 553	6 912 320	1 010 330	-7 222 712
Participation des salariés et intéressement dus au titre de l'exercice	2 180 917	2 894 000	3 522 841	2 523 923	208 116
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	17 433 796	17 854 488	17 882 114	10 379 451	-5 698 086
Montant des résultats distribués au cours de l'exercice (y compris précompte mobilier)	4 363 730	5 667 959	8 176 737	6 456 773	0
Résultats par action :					
Résultat après impôt et participation des salariés mais avant amortissements et prov.	5,3	4,0	2,6	1,9	0,3
Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	2,9	2,1	2,1	1,2	-0,7
Dividende versé à chaque action (hors avoir fiscal) au cours de l'exercice	0,7	0,7	0,9	0,7	0
Personnel :					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	814	1 032	1 168	1 117	1 166
Montant de la masse salariale de l'exercice	30 055 379	38 044 429	42 072 330	43 728 749	44 858 226
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	14 125 438	18 781 100	20 688 919	21 308 862	20 873 093

2.6.5 Mandataires sociaux

2.6.5.1 Mandats et fonctions

Conseil de Surveillance :

Noms	Fonction dans la société	Mandat dans la société		Autres fonctions	Autres mandats en cours	Mandats (hors filiales) exercés au cours des 5 dernières années qui ne sont plus en cours à ce jour	Nombre d'actions détenues
		Nature	Echéance				
François JUNCA (74 ans)	Néant	Président du Conseil de Surveillance	30-juin-09	Membre du Comité d'Audit et des Comptes et membre du Comité des Rémunérations	Administrateur IRDI Administrateur SBCIC Président du Conseil de Surveillance, PROMOLOGIS	Président du Conseil de Surveillance LATECOERE AEROSERVICES	14 935
Pierre LATECOERE (45 ans)	Néant	Vice-Président du Conseil de Surveillance	30-juin-09		Président du Conseil de Surveillance de LATECOERE AEROSERVICES	Président du Conseil d'Administration ETAMIC	110
Pierre ALESI (76 ans)	Néant	Membre du Conseil de Surveillance	30-juin-09	Président du Comité des Rémunérations	Administrateur, CORSE COMPOSITES AERONAUTIQUE	Néant	10
Christian BEUGNET (65 ans)	Secrétaire général	Membre du Conseil de Surveillance	30-juin-09		Administrateur, CORSE COMPOSITES AERONAUTIQUE	Néant	10
Gérard CAVERIVIERE (56 ans)	Directeur de l'amélioration continue	Membre du Conseil de Surveillance	30-juin-09	Membre du Comité des Rémunérations	Néant	Néant	34
Jean Claude CHAUSSONNET (67 ans)	Néant	Membre du Conseil de Surveillance	30-juin-09		Administrateur CORSE COMPOSITES AERONAUTIQUE Administrateur RECAERO	Néant	10
Patrick CHOLLET (46 ans)	Néant	Membre du Conseil de Surveillance	30-juin-09	Membre du Comité d'Audit et des Comptes	Président CHOLLET Finances Investissements	Néant	99
Hervé COSTES (57 ans)	Cadre technique et secrétaire du comité d'entreprise	Membre du Conseil de Surveillance	30-juin-09	Membre du Comité des Rémunérations	Néant	Néant	42
Christian REYNAUD (64 ans)	Néant	Membre du Conseil de Surveillance	30-juin-09	Président du Comité d'Audit et des Comptes	Président Directeur Général, IRDI Administrateur, MIDI PYRENEES CREATION Administrateur, FONDS D'AMORCAGE MIDI PYRENEES Vice-président du Conseil de Surveillance, SOCRI Président du Conseil de Surveillance, ICISO GESTION Président SORID	Néant	200
Yves DA COSTA (40 ans)	Technicien qualité et délégué syndical	Membre du Conseil de Surveillance	30-juin-09		Néant	Néant	10
Banque Populaire Occitane représentée par Alain CONDAMINAS (52 ans)	Néant	Membre du Conseil de Surveillance	30-juin-09		Administrateur, CELAD S.A., Administrateur, SOTEL S.A. Directeur général de BPO Administrateur, MULTICROISSANCE S.A.S Administrateur, NATIXIS ASSET MANAGEMENT Membre du Conseil de Surveillance, ABP IARD Membre du Conseil de Surveillance, IRDI Administrateur IBP Administrateur Natixis Securities Administrateur SMC Administrateur SOCAMA 31 Gérant SNC IMMOCARSO Président GIE CARSO MATERIEL	Président Directeur Général, FINEXPLUS S.A. Administrateur, MAISON DU COMMERCEANT Membre du Conseil de Surveillance, NOVACREDIT	373 145
SALVEPAR représentée par Didier ALIX (62 ans)	Néant	Membre du Conseil de Surveillance	30-juin-11		Président du Conseil d'administration, SOGEBAIL Président du Conseil de Surveillance, KOMERCNI BANKA Directeur Général Délégué, Société Générale Administrateur, FRANFINANCE Président, Société de Gestion St. Jean de Passy Administrateur, YVES ROCHER Administrateur, SG de banque du Cameroun Administrateur, SG de banque de Côte d'Ivoire Administrateur, NSGB Administrateur BRD (Roumanie) Administrateur, SG de banque du Sénégal Membre du Conseil de Surveillance, SG Maroc	Administrateur, SG de banque du Liban	432 911
Jean Louis PELTRIAUX (42 ans) représentant le FCPE "B" des salariés LATECOERE	Responsable du contrôle de gestion et trésorier du comité d'entreprise	Membre du Conseil de Surveillance	30-juin-09		Néant	Néant	10

Directoire :

Noms	Fonction dans la société	Mandat dans la société		Autres fonctions	Autres mandats en cours	Mandats (hors filiales) exercés au cours des 5 dernières années qui ne sont plus en cours à ce jour	Nombre d'actions détenues
		Nature	Echéance				
François BERTRAND (53 ans)	Directeur Général	Président du Directoire	6-janv.-09		Administrateur, SEA LATElec (TUNISIE) Administrateur, Banque Populaire Toulouse Midi Pyrénées		90
Jean Jacques PIGNERES (63 ans)	Directeur financier	Membre du Directoire	06-janv-09		Membre du Conseil de Surveillance, LATECOERE AEROSERVICES Président, LATECOERE DEVELOPPEMENT Membre du Comité de Direction, LATElec Administrateur, SEA	Membre du Comité de Direction LATecis	25

A la connaissance de la Société et au jour de l'établissement du présent document, aucun des membres du conseil de surveillance et du directoire, au cours des 5 dernières années :

- n'a été condamné pour fraude,
- n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation,
- n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire,

- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Il n'a pas été porté à la connaissance de la société qu'il existe des liens familiaux d'aucune sorte entre les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire.

2.6.5.2 Rémunérations
A) Tableau de synthèse des rémunérations et des options attribuées à chaque mandataire social

En euros	Exercice N-1	Exercice N
François JUNCA, Président du Conseil de Surveillance		
Rémunération dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau B)	90 405	91 075
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
TOTAL	90 405	91 075
Pierre LATECOERE, Vice-Président du Conseil de Surveillance		
Rémunération dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau B)	1 000	0
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
TOTAL	1 000	0
Pierre ALESI, Membre du Conseil de Surveillance		
Rémunération dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau B)	1 000	0
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
TOTAL	1 000	0
Christian BEUGNET, Membre du Conseil de Surveillance		
Rémunération dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau B)	216 824	176 869
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
TOTAL	216 824	176 869
Gérard CAVERIVIERE, Membre du Conseil de Surveillance		
Rémunération dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau B)	108 231	110 265
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
TOTAL	108 231	110 265

<i>En euros</i>	Exercice N-1	Exercice N
Jean Claude CHAUSSONNET , Membre du Conseil de Surveillance		
Rémunération dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau B)	61 000	105 000
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
TOTAL	61 000	105 000
Patrick CHOLLET , Membre du Conseil de Surveillance		
Rémunération dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau B)	1 000	0
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
TOTAL	1 000	0
Hervé COSTES , Membre du Conseil de Surveillance		
Rémunération dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau B)	68 748	68 874
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
TOTAL	68 748	68 874
Christian REYNAUD , Membre du Conseil de Surveillance		
Rémunération dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau B)	1 000	0
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
TOTAL	1 000	0
Yves DA COSTA , Membre du Conseil de Surveillance		
Rémunération dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau B)	31 150	35 268
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
TOTAL	31 150	35 268
Banque Populaire Occitane , Membre du Conseil de Surveillance		
Rémunération dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau B)	1 000	0
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
TOTAL	1 000	0
SALVEPAR , Membre du Conseil de Surveillance		
Rémunération dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau B)	1 000	0
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
TOTAL	1 000	0
Jean Louis PELTRIAUX , Membre du Conseil de Surveillance		
Rémunération dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau B)	70 127	72 963
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
TOTAL	70 127	72 963
François BERTRAND , Président du Directoire		
Rémunération dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau B)	551 298	197 646
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
TOTAL	551 298	197 646
Jean Jacques PIGNERES , Membre du Directoire		
Rémunération dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau B)	284 417	181 314
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
TOTAL	284 417	181 314

B) Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque mandataire social

En euros	Exercice N-1		Exercice N	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
François JUNCA, Président du Conseil de Surveillance				
Rémunération fixe	86 600	86 600	88 332	88 332
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	1 000	1 000	0	0
Avantages en nature	2 805	2 805	2 743	2 743
TOTAL	90 405	90 405	91 075	91 075
Pierre LATECOERE, Vice-Président du Conseil de Surveillance				
Rémunération fixe				
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	1 000	1 000	0	0
Avantages en nature				
TOTAL	1 000	1 000	0	0
Pierre ALESI, Membre du Conseil de Surveillance				
Rémunération fixe				
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	1 000	1 000	0	0
Avantages en nature				
TOTAL	1 000	1 000	0	0
Christian BEUGNET, Membre du Conseil de Surveillance				
Rémunération fixe	141 596	141 596	145 673	145 673
Rémunération variable**	71 839	76 945	28 992	71 839
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	1 000	1 000	0	0
Avantages en nature	2 389	2 389	2 204	2 204
TOTAL	216 824	221 930	176 869	219 716
Gérard CAVERIVIERE, Membre du Conseil de Surveillance				
Rémunération fixe				
Rémunération variable**	88 354	88 354	91 100	91 100
Rémunération exceptionnelle	16 500	17 000	16 500	16 500
Jetons de présence	1 000	1 000	0	0
Avantages en nature	2 377	2 377	2 665	2 665
TOTAL	108 231	108 731	110 265	110 265
Jean Claude CHAUSSONNET, Membre du Conseil de Surveillance				
Rémunération fixe				
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle	60 000	60 000	60 000	105 000*
Jetons de présence	1 000	1 000	0	0
Avantages en nature				
TOTAL	61 000	61 000	60 000	0
* dont 45 000 euros à titre de rappel				
Patrick CHOLLET, Membre du Conseil de Surveillance				
Rémunération fixe				
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	1 000	1 000	0	0
Avantages en nature				
TOTAL	1 000	1 000	0	0
Hervé COSTES, Membre du Conseil de Surveillance				
Rémunération fixe	60 748	60 748	61 789	61 789
Rémunération variable	7 000	7 000	7 085	7 085
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	1 000	1 000	0	0
Avantages en nature				
TOTAL	68 748	68 748	68 874	68 874

En euros	Exercice N-1		Exercice N	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Christian REYNAUD, Membre du Conseil de Surveillance				
Rémunération fixe				
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	1 000	1 000	0	0
Avantages en nature				
TOTAL	1 000	1 000	0	0
Yves DA COSTA, Membre du Conseil de Surveillance				
Rémunération fixe	28 778	28 778	32 601	32 601
Rémunération variable	2 372	2 372	2 667	2 667
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature				
TOTAL	31 150	31 150	35 268	35 268
Banque Populaire Occitane, Membre du Conseil de Surveillance				
Rémunération fixe				
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	1 000	1 000	0	0
Avantages en nature				
TOTAL	1 000	1 000	0	0
SALVEPAR, Membre du Conseil de Surveillance				
Rémunération fixe				
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	1 000	1 000	0	0
Avantages en nature				
TOTAL	1 000	1 000	0	0
Jean Louis PELTRIAUX, Membre du Conseil de Surveillance				
Rémunération fixe	60 627	60 627	62 963	62 963
Rémunération variable	8 500	8 500	10 000	10 000
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence	1 000	1 000	0	0
Avantages en nature				
TOTAL	70 127	70 127	72 963	72 963
François BERTRAND, Président du Directoire				
Rémunération fixe	172 257	172 257	177 200	177 200
Rémunération variable**	359 193	384 727	0	359 193
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	19 848	19 848	20 446	20 446
TOTAL	551 298	576 832	197 646	556 839
Jean Jacques PIGNERES, Membre du Directoire				
Rémunération fixe	156 754	156 754	161 120	161 120
Rémunération variable**	107 758	115 418	0	107 758
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	19 905	19 905	20 194	20 194
TOTAL	284 417	292 077	181 314	289 072

** Les écarts entre les montants dus et les montants versés proviennent du fait que les parties variables des rémunérations sont calculées sur le résultat de l'année précédente et versées en début d'année suivante.

C) Tableau sur les jetons de présence

En euros	Jetons de présence versés en N-1	Jetons de présence versés en N
François JUNCA	1 000	0
Pierre LATECOERE	1 000	0
Pierre ALESI	1 000	0
Christian BEUGNET	1 000	0
Gérard CAVERIVIERE	1 000	0
Jean Claude CHAUSSONNET	1 000	0
Patrick CHOLLET	1 000	0
Hervé COSTES	1 000	0
Christian REYNAUD	1 000	0
Yves DA COSTA	0	0
Banque Populaire Occitane (représentée par Alain CONDAMINAS)	1 000	0
SALVEPAR (représentée par Didier ALIX)	1 000	0
Jean Louis PELTRIAUX (représentant le FCPE "B" des salariés LATECOERE)	1 000	0

D) Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social

Options attribuées à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe (liste nominative)	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
SANS OBJET						

E) Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque mandataire social

Options levées par les dirigeants mandataires sociaux (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
SANS OBJET			

F) Actions de performance attribuées à chaque mandataire social

Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
SANS OBJET					

G) Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque mandataire social

Actions de performance devenues disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
SANS OBJET			

Chaque membre du Conseil de Surveillance doit être porteur d'au moins une action de la Société.

Le montant des sommes provisionnées au titre des retraites et autres avantages pour les membres du Conseil de Surveillance s'élève à 106 358 €

Aucune rémunération (y compris conditionnelle ou différée) ni avantage en nature n'a été octroyé par une des filiales à un des membres du Conseil de Surveillance.

Les salaires perçus par les membres du Directoire sont en relation avec leurs activités fonctionnelles et techniques exercées au sein de la Société. Les primes et avantages des membres du Directoire sont calculés sur la base du résultat net consolidé. La partie variable, perçue au début de 2008, a été calculée sur la base du résultat net consolidé de l'exercice 2007. Les salaires, primes et avantages sont des sommes brutes. Il n'existe pas de plan d'attribution d'actions ou de « stock options », ni de régime de retraite spécifique.

2.6.5.3 Directoire

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
François BERTRAND, <i>Président du Directoire</i> Nommé le 7 janvier 2003, mandat expirant le 6 janvier 2009	X			X	X			X
Jean Jacques PIGNERES, membre du Directoire Nommé le 7 janvier 2003, mandat expirant le 6 janvier 2009	N/A			X	X			X

Les deux membres du Directoire peuvent bénéficier, en cas de fin de mandat, pour toute autre raison que démission ou départ en retraite, d'une indemnité correspondant à dix-huit mois de rémunération brute. Cette garantie leur a été octroyée lors de leur nomination, le 7 janvier 2003 et elle a été entérinée par les décisions du Conseil de Surveillance du 27 juin 2008 et les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire de ce même jour afin de la mettre en conformité avec la loi TEPA.

Le montant des sommes provisionnées au titre des retraites et autres avantages pour les membres du Directoire s'élève à 456 806 €.

Aucune rémunération (y compris conditionnelle ou différée) ni avantage en nature n'a été octroyé par une des filiales à un des membres du Directoire.

Dans sa réunion du 6 janvier 2009, le Conseil de Surveillance a constaté que les mandats de Messieurs François BERTRAND et Jean Jacques PIGNERES arrivaient à échéance. Il a proposé de porter à trois le nombre des membres du Directoire. En conséquence, Monsieur François BERTRAND a été renouvelé dans ses fonctions de Président.

Le Conseil de Surveillance a nommé Monsieur Bertrand PARMENTIER en tant que membre et Directeur Général. Monsieur Bertrand PARMENTIER est arrivé dans la Société le 1 juillet 2008 ; il a été embauché en vue du remplacement de Monsieur Jean Jacques PIGNERES qui va prendre sa retraite et donc, en conséquence, le mandat au Directoire n'est pas

renouvelé. Monsieur Bertrand PARMENTIER est âgé de 53 ans, il est HEC de formation. Avant de rejoindre la société LATECOERE, Monsieur Bertrand PARMENTIER était Directeur Général Délégué de la société Pierre Fabre S.A., holding de tête des Laboratoires Pierre FABRE.

Le Conseil de Surveillance a également décidé de nommer en tant que membre du Directoire Monsieur Roland TARDIEU. Monsieur Roland TARDIEU est âgé de 59 ans ; il fait partie de la société LATECOERE depuis 1986 et il occupe les fonctions de Président de LATElec, filiale spécialisée dans le câblage, il est également membre du Comité Exécutif.

La durée des mandats des membres du nouveau Directoire a été fixée à six ans, soit jusqu'au 6 janvier 2015.

Les rémunérations des membres du nouveau Directoire, après avis du Comité des Rémunérations, ont été fixées par le Conseil de Surveillance. Elles sont explicitées ci-dessous, conformément aux recommandations de l'AFEP – MEDEF.

Monsieur François BERTRAND percevra une rémunération fixe annuelle de 220 000 €, révisée annuellement selon la moyenne des augmentations attribuées aux autres cadres. A cette rémunération se rajoutera une prime de 20 % basée sur cette rémunération. Monsieur François BERTRAND bénéficiera d'une prime variable de 0.90%, assise sur le résultat net part du Groupe, calculée sur le résultat de l'année N et payée en année N+1, lors de l'arrêté des comptes. Il aura à sa disposition une voiture de fonction.

Il ne bénéficiera d'aucun autre avantage, attribution d'actions, de stock options ou retraite spécifique.

Monsieur Bertrand PARMENTIER percevra une rémunération fixe annuelle de 204 000 €, révisée annuellement selon la moyenne des augmentations attribuées aux autres cadres. A cette rémunération se rajoutera une prime de 20 % basée sur cette rémunération. Monsieur Bertrand PARMENTIER bénéficiera d'une prime variable de 0.40%, assise sur le résultat net part du Groupe, calculée sur le résultat de l'année N et payée en année N+1, lors de l'arrêté des comptes. Il aura à sa disposition une voiture de fonction. Il ne bénéficiera d'aucun autre avantage, attribution d'actions, de stock options ou retraite spécifique.

Monsieur Roland TARDIEU percevra une rémunération fixe annuelle de 132 000 €, révisée annuellement selon la moyenne des augmentations attribuées aux autres cadres. A cette rémunération se rajoutera une prime de 20 % basée sur cette rémunération. Monsieur Roland TARDIEU bénéficiera d'une prime variable de 0.15%,

assise sur le résultat net part du Groupe, à laquelle se rajoute 0.25% du montant du résultat d'exploitation de la société LATElec. Ces éléments variables sont calculés sur le résultat de l'année N et payée en année N+1, lors de l'arrêté des comptes. Il aura à sa disposition une voiture de fonction. Il ne bénéficiera d'aucun autre avantage, attribution d'actions, de stock options ou retraite spécifique.

2.6.5.4 Jetons de présence

Etant donné les résultats et la situation financière de la Société, il ne sera pas proposé de distribution de jetons de présence aux membres du Conseil de Surveillance, lors de la prochaine Assemblée.

2.6.5.5 Salariés

A la clôture de l'exercice la participation des salariés, telle que définie à l'article L.225-102 du Code de commerce représentait 12.9 % du capital social de la Société.

2.6.6 Etat récapitulatif des opérations sur titres des mandataires sociaux des hauts responsables et de leurs proches au cours du dernier exercice

Date de l'opération	Personne concernée	Mandats / Fonctions exercées	Nature de l'opération	Prix unitaire (euros)	Quantité	Montant de l'opération (euros)	Titres concernés	Lieu de l'opération
30-avr.-08	Patrick CHOLLET	Membre du Conseil de Surveillance	Cession	13,70	400	5 480	Actions Latécoère	Euronext Paris
2-mai-08	Patrick CHOLLET	Membre du Conseil de Surveillance	Cession	13,77	800	11 016	Actions Latécoère	Euronext Paris
5-mai-08	Patrick CHOLLET	Membre du Conseil de Surveillance	Cession	14,00	400	5 600	Actions Latécoère	Euronext Paris

3 COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DECEMBRE 2008

3.1 Bilan consolidé

<i>En milliers d'euros</i>			
	Notes	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Ecart d'acquisition	5.3	2 378	2 378
Autres immobilisations incorporelles	5.2	1 426	2 498
Immobilisations corporelles	5.1	96 893	94 570
Titres de sociétés mises en équivalence	6	4 234	3 934
Autres actifs financiers		238	764
Impôts différés	15	6 013	5
Instruments financiers de couverture	10.1	3 610	924
Autres actifs long terme		0	2
TOTAL ACTIF NON CIRCULANT		114 792	105 073
Stocks et en-cours	7	562 787	643 330
Clients et autres débiteurs	9	188 464	155 790
Créances d'impôt		8 978	8 614
Instruments financiers de couverture	10.1	1 348	32 734
Instruments financiers en juste valeur par le biais du compte de résultat	10.1	97	12 194
Autres actifs courants		928	737
Trésorerie et équivalents de trésorerie		19 882	57 053
TOTAL ACTIF CIRCULANT		782 484	910 451
TOTAL ACTIF		897 276	1 015 524

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES
En milliers d'euros

	Notes	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Capital	11.2	17 220	17 220
Primes liées au capital	11.4	69 611	68 452
Actions propres	11.3	1 603	1 810
Autres réserves		-7 053	24 706
Résultats non distribués		139 457	146 157
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AU GROUPE		220 838	258 345
Intérêts minoritaires		405	260
TOTAL CAPITAUX PROPRES		221 244	258 605
Emprunts et dettes financières	14.1	335 668	307 754
Avances remboursables		47 011	57 361
Engagements envers le personnel	13	10 749	11 198
Autres provisions	12	618	643
Impôts différés	15	715	13 034
Instruments financiers en juste valeur par le biais du compte de résultat	10.1	2 165	0
Autres passifs long terme		5	6
TOTAL PASSIF NON COURANT		396 931	389 996
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	14.1	10 014	103 545
Mobilisation de créances	14	10 256	22 708
Avances remboursables		11 829	13 652
Fournisseurs et autres créditeurs		215 205	212 798
Dettes d'impôt		1 677	538
Autres passifs courants		8 526	12 632
Instruments financiers de couverture	10.1	8 614	
Instruments financiers en juste valeur par le biais du compte de résultat	10.1	12 982	1 048
TOTAL PASSIF COURANT		279 101	366 922
TOTAL DES PASSIFS		676 032	756 919
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		897 276	1 015 524

3.2 Compte de résultat consolidé

<i>En milliers d'euros</i>			
	Notes	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Chiffre d'affaires	16	683 870	489 349
Autres produits de l'activité		1 105	1 595
Variation des stocks d'en-cours et produits finis		-85 377	66 142
Achats consommés et charges externes		-354 680	-313 022
Charges de personnel		-197 758	-186 012
Impôts et taxes		-8 327	-7 164
Dotations aux amortissements et pertes de valeur		-12 604	-10 076
Dotations nettes aux provisions d'exploitation		0	-89
Dotations / dépréciations des actifs circulants	18	-4 270	-6 773
Incidence des variations de change		917	2 857
Autres produits	17	9 811	4 032
Autres charges		-830	-1 700
RESULTAT OPERATIONNEL		31 857	39 138
<i>Résultat opérationnel / chiffre d'affaires</i>		<i>4,66%</i>	<i>8,00%</i>
Coût de l'endettement financier net		-23 343	-19 618
Gains et pertes latentes sur instruments financiers		-11 471	4 226
Autres produits et charges financiers		-7 135	718
RESULTAT FINANCIER	19	-41 948	-14 674
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	6	280	588
Impôts sur les bénéfices	20	3 273	-7 030
RESULTAT NET		-6 538	18 021
Dont part du groupe		-6 699	17 960
Dont part des minoritaires		161	61
<i>Résultat attribuable au Groupe / chiffre d'affaires</i>		<i>-0,98%</i>	<i>3,67%</i>
Moyenne pondérée titres période		8 595 700	8 607 118
Résultat dilué par action		-0,78	2,09
Résultat de base par action		-0,78	2,09

3.3 Tableau des flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros			
	Notes	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Résultat consolidé		-6 538	18 021
Ajustement pour :			
Elimination du résultat des mises en équivalence	6	-280	-588
Amortissements et provisions		15 278	10 526
Elimination des profits / pertes de réévaluation (juste valeur)		13 392	1 007
Autres éléments sans impact de trésorerie		1 258	-21
Elimination des produits de dividendes		0	-1
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT APRÈS COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPÔT		23 110	28 945
Charge d'impôts	20	-3 273	7 030
Coût de l'endettement financier	19	23 343	19 618
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT AVANT COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER ET IMPÔT		43 180	55 593
Incidence de variation du BFR		51 255	-47 051
Impôt payé		-444	-13 151
TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		93 991	-4 608
Incidence des acquisitions de filiales		-54	-1 015
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-17 387	-16 540
Acquisition d'actifs financiers		0	0
Variation des prêts et avances consentis		-26	-42
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		48	440
Dividendes reçus		0	1
FLUX NET DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS		-17 419	-17 155
Frais sur augmentation de capital		0	-1 113
Acquisition d'actions propres		-858	-1 332
Cession d'actions propres		651	1 352
Emission d'emprunts (y compris avances remboursables)		28 625	88 194
Remboursement d'emprunts (y compris avances remboursables)		-42 879	-64 111
Intérêts financiers versés		-25 717	-17 863
Dividendes payés		-16	-6 457
Autres flux liés aux opérations de financement		845	0
FLUX NET DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		-39 349	-1 328
+/- incidence des variations de change		-165	-42
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE		37 058	-23 132
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture		-33 148	-10 001
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture		3 910	-33 148
Trésorerie et équivalent de trésorerie		19 882	57 053
Mobilisation de créances		-10 256	-22 708
Concours bancaires courants		-5 717	-67 493
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE		3 910	-33 148

3.4 Tableau de variation des capitaux propres

En milliers d'euros									
	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultats consolidés	Instruments de couverture	Ecart de conversion	TOTAL part Groupe	Minoritaires	TOTAL
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE 31/12/2006	17 220	69 611	1 790	134 941	38 062	1 453	263 077	0	263 077
Opérations sur capital		-1 159					-1 159		-1 159
Paiements fondés sur des actions							0		0
Opérations sur titres auto-détenus			20				20		20
Dividendes				-6 457			-6 457		-6 457
Autres variations				-287		-51	-338		-338
Résultat net de l'exercice (1)				17 960			17 960	61	18 021
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions							0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat					-15 029		-15 029		-15 029
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat						270	270	0	270
Résultat enregistré directement en capitaux propres (2)	0	0	0	0	-15 029	270	-14 759	0	-14 759
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS DE LA PÉRIODE (1)+(2)	0	0	0	17 960	-15 029	270	3 201	61	3 262
Variation de périmètre							0	199	199
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE 31/12/2007	17 220	68 452	1 810	146 157	23 033	1 673	258 345	260	258 605
Opération sur capital		1 159					1 159		1 159
Paiements fondés sur des actions							0		0
Opérations sur titres auto-détenus			-207				-207		-207
Dividendes							0	-16	-16
Autres variations				3 391	-3 391		0		0
Résultat net de l'exercice (1)				-6 699			-6 699	161	-6 538
Instruments financiers : variation de juste valeur et transferts en résultat					-31 951		-31 951		-31 951
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat						192	192	1	192
Résultat enregistré directement en capitaux propres (2)	0	0	0	0	-31 951	192	-31 759	1	-31 758
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS DE LA PÉRIODE (1)+(2)	0	0	0	-6 699	-31 951	192	-38 458	161	-38 297
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE 31/12/2008	17 220	69 611	1 603	142 848	-12 309	1 865	220 839	405	221 244

3.5 Notes annexes aux comptes consolidés

GENERALITES

- NOTE 1 Faits marquants
- NOTE 2 Principes comptables
- NOTE 3 Périmètre de consolidation
- NOTE 4 Information sectorielle

DETAIL DU BILAN

- NOTE 5 Immobilisations
- NOTE 6 Titres de sociétés mises en équivalence
- NOTE 7 Détail des stocks et en-cours
- NOTE 8 Actifs financiers
- NOTE 9 Clients et autres débiteurs
- NOTE 10 Instruments dérivés
- NOTE 11 Capitaux propres
- NOTE 12 Provisions non courantes
- NOTE 13 Avantages au personnel
- NOTE 14 Passifs financiers
- NOTE 15 Impôts différés

DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

- NOTE 16 Chiffre d'affaires
- NOTE 17 Autres produits
- NOTE 18 Détail de l'incidence des variations de change
- NOTE 19 Détail du résultat financier consolidé
- NOTE 20 Charge d'impôts

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- NOTE 21 Gestion des risques
- NOTE 22 Contrats de construction
- NOTE 23 Effectif moyen
- NOTE 24 Rémunération et autres avantages « Key managers »
- NOTE 25 Engagements financiers et passifs éventuels
- NOTE 26 Parties liées

INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE

LATECOERE est une société anonyme de droit français, domiciliée à Toulouse - France

Les états financiers consolidés du groupe LATECOERE pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, comprennent la société mère et ses filiales (l'ensemble étant désigné comme le Groupe) et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées.

Les comptes consolidés du Groupe ont été arrêtés par le Directoire du 26 février 2009. Ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 30 juin 2009.

NOTE 1 FAITS MARQUANTS

1.1 Arrêt du projet de reprise de sites Airbus

Le 7 mai dernier, alors que le groupe Latécoère avait pratiquement finalisé le tour de table nécessaire à la réalisation de l'opération, Airbus interrompait les négociations en raison du contexte financier international et de la faiblesse du dollar et mettait fin à cette opération qui a mobilisé pendant 16 mois des ressources importantes au sein du groupe Latécoère. Les dépenses directes de cette opération constatées en comptabilité s'élèvent à environ 6 M€, auxquelles s'ajoutent des coûts indirects complémentaires.

1.2 Négociations commerciales

Dans le cadre général du plan « Défi 2011 », des négociations ont eu lieu au cours du 2nd semestre 2008 avec les clients du Groupe. Elles ont eu pour résultats :

- une amélioration des délais de paiement pour les clients français ;
- le paiement anticipé de travaux de développement déjà effectués et dont la facturation contractuelle était initialement étalée dans le temps, qui s'est matérialisé par des facturations ponctuelles pour un montant de 104,4 M€

1.3 Négociations avec les partenaires financiers

Le Groupe a également finalisé des accords avec ses partenaires financiers afin de renforcer et sécuriser sa structure financière pour les années futures. Les banques du Groupe ont à cette occasion renouvelé leur confiance en confirmant :

- l'ensemble des ressources à court terme du Groupe, habituellement renouvelables chaque année, pour 2009 et 2010 ;
- un différé d'un an du remboursement des échéances des crédits à moyen et long terme du Groupe, ce qui maintiendra le niveau de ressources en 2009 identique au niveau de 2008 ;
- la mise en place dans les covenants financiers des contrats de crédit de nouveaux ratios, communs à

l'ensemble des banques et adaptés à la situation actuelle et aux prévisions d'activité du Groupe. Ces nouveaux ratios, endettement net / fonds propres pro forma et endettement net / Ebitda pro forma, sont applicables aux comptes de l'exercice 2008.

NOTE 2 PRINCIPES COMPTABLES

2.1 Base de préparation des états financiers

Les comptes consolidés de l'exercice 2008 sont établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'émis par l'IASB. Le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes et interprétations qui rentreront en vigueur après le 31 décembre 2008. Les règles et méthodes comptables appliquées aux comptes consolidés au 31 décembre 2008 sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2007.

Les états financiers sont présentés en K€ arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

2.2 Application de normes, amendements et interprétations applicables pour les états financiers

De nouvelles normes, amendements de normes ou interprétations sont entrés en vigueur au 31 décembre 2008. Il s'agit de :

- IAS 39 (amendement) « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » ;
- IFRS 7 (amendement) « Instruments financiers : informations à fournir, relatifs au reclassement des actifs financiers ».
- IFRIC 11 « actions propres et transactions intra-groupe » ;

Ces nouvelles normes, amendements de normes ou interprétations n'ont pas d'incidence sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2008.

De nouvelles normes, amendements de normes ou interprétations ne sont pas encore entrés en vigueur au 31 décembre 2008 et n'ont pas été appliqués par anticipation pour l'établissement des comptes consolidés. Il s'agit de :

- IFRS 2 (amendement) « Paiements fondés sur des actions », entrée en vigueur à compter du 01/01/2009 ;

- IFRS 3 révisé « Regroupement d'entreprises » et IAS 27 (amendement) « Etats financiers consolidés et individuels », entrée en vigueur à compter du 01/01/2009 ;
- IFRS 8 « information sectorielle », entrée en vigueur à compter du 01/01/2009 ;
- IAS 23 Révisée « coût d'emprunts », entrée en vigueur à compter du 01/01/2009 ;
- IAS 1 Révisée « présentation des états financiers », entrée en vigueur à compter du 01/01/2009 ;
- IFRIC 12 « concessions de services » (interprétation non encore adoptée par l'Union Européenne) ;
- IFRIC 13 « programme de fidélisation client », application à compter des exercices ouverts après le 01/07/2008 ;
- IFRIC 14 « surfinancement d'un régime : plafonnement de l'actif et cotisations minimales » (interprétation non encore adoptée par l'Union Européenne) ;
- IFRIC 15 « Contrats de construction immobilière », application à compter des exercices ouverts après le 01/01/2009 ;
- IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net », application à compter des exercices ouverts après le 01/10/2008 ;
- IFRIC 17 « Distributions en nature aux actionnaires », application à compter des exercices ouverts après le 01/07/2009 ;
- IFRIC 18 « Transfert d'actifs en provenance des clients », application à compter des exercices ouverts après le 01/07/2009 ;
- IAS 32 (amendement) et IAS 1 (amendement) « Instruments financiers remboursables par anticipation à la juste valeur et obligations liées à la liquidation », entrée en vigueur à compter du 01/01/2009 ;

IAS 23 Révisée « coût d'emprunts » pourrait avoir une incidence sur les comptes. IFRS 8 pourrait avoir un impact sur la présentation de l'information sectorielle et IAS 1 révisée sur la présentation des états financiers.

2.3 Utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation des états financiers nécessite de la part du Directoire de procéder à des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Le Directoire revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugées raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il

n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les jugements exercés par le Directoire ayant un impact significatif sur les états financiers et les estimations présentant un risque important de variations au cours de la période concernent principalement la marge estimée au titre des contrats de construction (note 22) et les avantages au personnel (note 13).

Au 31 décembre 2008, les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. Les estimations et hypothèses retenues dans les comptes consolidés ont été déterminées à partir des éléments en possession du groupe à la date de clôture et notamment, concernant les contrats de construction, en fonction des commandes fermes confirmées par les avionneurs et des baisses de cadence annoncées. Le Groupe a constaté une tendance d'annonces de révisions de cadence, annonces qui renforcent la difficulté d'appréhender les hypothèses à retenir dans le cadre de l'arrêté des comptes. Cependant, seules les informations publiques ont été prises en considération dans les estimations et hypothèses retenues par le Groupe à la date de la clôture.

2.4 Filiales

Les sociétés contrôlées directement ou indirectement par la société LATECOERE sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. La notion de contrôle est existante dès lors que la société mère détient directement ou indirectement le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise et d'en tirer un avantage dans ses activités.

La méthode de consolidation par intégration globale consiste à intégrer l'ensemble des actifs, passifs, produits et charges. La part des actifs et résultats attribuables à des actionnaires minoritaires est comptabilisée en tant qu'intérêts minoritaires au niveau du bilan et du compte de résultat consolidé. Les filiales sont intégrées dans le périmètre de consolidation à compter de la date de prise de contrôle.

2.5 Entreprises associées

Les entreprises associées sont définies comme des participations dans lesquelles la société LATECOERE exerce une influence notable (fraction des droits de vote au moins égale à 20%). La notion d'influence notable est existante dès lors que la société mère a le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles de l'entreprise sans pour autant en détenir le contrôle.

La méthode de consolidation retenue est la mise en équivalence qui consiste à comptabiliser au bilan un montant reflétant la part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée, majorée le cas échéant du goodwill généré par l'acquisition d'origine.

2.6 Elimination des opérations internes au Groupe

Les opérations réalisées entre des filiales consolidées sont éliminées en totalité, ainsi que les créances et dettes qui en résultent. Il en va de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, résultats de cession) qui sont éliminés du résultat consolidé. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

2.7 Méthode de conversion des éléments en devises

Les transactions en devises étrangères sont converties en euro en appliquant le cours du jour de la transaction. Les actifs et passifs monétaires figurant au bilan à la date d'arrêt sont revalorisés au cours de change de cette date. Les différences issues de cette revalorisation sont comptabilisées en résultat opérationnel pour les transactions commerciales et en résultat financier pour les emprunts.

2.8 Etats financiers des entités étrangères

Les postes de l'actif et du passif des entités consolidées dont la devise de fonctionnement est différente de l'euro sont convertis au cours de clôture, à l'exception des capitaux propres de chaque entité qui sont comptabilisés au cours historique. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de la période clôturée. Les écarts de change résultant de ces conversions sont comptabilisés dans les capitaux propres consolidés (écart de conversion).

Conformément à l'IAS 21, les différences de change relatives à des financements permanents faisant partie de l'investissement net dans une filiale consolidée sont constatées dans les capitaux propres (en réserve de conversion). Lors de la cession ultérieure de ces investissements, les résultats de change cumulés constatés dans les capitaux propres seront enregistrés en résultat.

2.9 Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence constatée entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition.

Pour les acquisitions antérieures au 1^{er} janvier 2004, les écarts d'acquisition sont maintenus à leur coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent.

Conformément à l'IFRS 3 et l'IAS 36, les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Ils ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation

sur une base annuelle et en cas d'indices de perte de valeur. Le test de dépréciation est réalisé selon les principes décrits dans la note 2.12.

Les écarts d'acquisition négatifs sont constatés en résultat sur la période.

2.10 Autres actifs incorporels immobilisés

Les immobilisations incorporelles sont des actifs non monétaires identifiables (résultant d'un droit légal ou susceptibles d'être vendus, transférés, loués ou échangés de manière isolée ou avec un contrat, un autre actif ou passif), sans substance physique, détenus en vue d'une utilisation pour la production ou la fourniture de biens ou de services, pour la location à des tiers ou à des fins administratives.

Les immobilisations incorporelles doivent répondre aux critères ci-dessous :

- probabilité d'obtenir des avantages économiques futurs attribuables à cet actif ;
- évaluation fiable du coût de l'actif.

Le mode d'amortissement utilisé reflète le rythme de consommation par l'entreprise des avantages économiques de l'immobilisation.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprise sont comptabilisées selon les mêmes principes.

Les actifs incorporels détenus par le Groupe sont principalement :

- des coûts d'acquisition de contrats dans le cadre de regroupement d'entreprises, amortis sur la durée des contrats ;
- des logiciels et autres licences (durée d'amortissement sur 4 ans).

Les actifs incorporels sont amortis sur leur durée d'utilité. Le Groupe ne détient pas d'actif incorporel à durée de vie indéfinie. Les immobilisations incorporelles acquises par le Groupe sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. S'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué comme décrit dans la note 2.12. Toute perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel, sur la ligne « dotations aux amortissements ».

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges. Les frais de développement sont obligatoirement activés en IFRS si tous les critères suivants sont vérifiés :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle va générer des avantages économiques probables futurs ;
- la disponibilité des ressources techniques, financières et autres pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;

- la capacité à évaluer les dépenses de façon fiable.

A ce jour, les dépenses de développement supportées par le Groupe sont engagées dans le cadre de contrats de partenariat répondant aux caractéristiques des contrats définis par l'IAS 11 comme des contrats de construction. Ces dépenses suivent donc le traitement détaillé en note 2.14.

2.11 Actifs corporels

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût directement attribuable (incluant le prix d'achat, les taxes payées et les frais directs d'achat), diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les dépenses ultérieures relatives à des immobilisations corporelles sont comptabilisées comme des charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues si elles maintiennent le niveau de performance de l'actif. Elles sont en revanche ajoutées à la valeur comptable de l'immobilisation initiale quand les avantages économiques futurs sont supérieurs au niveau initial de performance et que leur coût peut être évalué de façon fiable.

Le cas échéant, le coût total d'un actif est réparti entre ses différents éléments constitutifs (composants) si les durées d'utilité sont différentes. De ce fait chaque élément d'actif est amorti sur une durée distincte. Le Groupe a défini des familles de biens pouvant faire l'objet d'une décomposition et les durées d'utilité des composants ainsi déterminés.

Compte tenu du fait que les actifs acquis par le Groupe n'ont pas pour vocation d'être revendus avant leur fin de vie économique, aucune valeur résiduelle n'a été appliquée aux différents actifs corporels immobilisés.

Le mode d'amortissement reflète le rythme de consommation des avantages économiques futurs liés à l'actif.

S'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué comme décrit dans la note 2.12. Toute perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel, sur la ligne « dotations aux amortissements ».

Les subventions reçues par le Groupe dans le cadre d'aides au financement d'actifs industriels immobilisés sont comptabilisées en déduction de la valeur d'origine du bien.

Par ailleurs, le Groupe n'a pas retenu l'option de pouvoir intégrer, dans le coût de constitution d'un actif immobilisé, les frais financiers liés à un financement spécifique mis en place à cet effet.

L'ensemble des amortissements associés aux familles et aux sous-familles est repris ci-dessous.

Famille	Durée d'amortissement
Construction	15 - 40 ans
Installations générales	10 - 20 ans
Installations techniques	6 2/3 – 20 ans
Outils	3 ans
Matériel électronique	5 ans
Matériels informatiques	3 – 5ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau	6 2/3 ans
Mobilier	10 ans

2.12 Dépréciation des actifs

Les valeurs comptables des actifs du Groupe (autres que les stocks et les actifs d'impôt différé) sont examinées à chaque clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. Si un tel indice est identifié (baisse de valeur sur le marché ou obsolescence accélérée par exemple), un test de dépréciation est réalisé.

Concernant les actifs incorporels non encore disponibles pour utilisation ou dont la durée d'utilité est indéfinie, et pour les écarts d'acquisition, ce test de dépréciation est effectué au minimum une fois par an.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs concerné à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre son prix de vente net de coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée de l'estimation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa cession à la fin de sa durée d'utilité.

Pour déterminer la valeur d'utilité d'un actif, le Groupe utilise :

- les prévisions de flux de trésorerie (avant impôt et frais financiers) basés sur des hypothèses qui retiennent l'actif dans son état actuel et représentent la meilleure estimation des conditions économiques qui existeront pendant la durée d'utilité de l'actif restant à courir ;
- le taux d'actualisation avant impôt qui reflète les évaluations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Le taux d'actualisation ne reflète pas les risques dont il a été tenu compte lors de l'estimation des flux de trésorerie futurs.

Une dépréciation est constatée à chaque fois que la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable doit être estimée pour chaque actif pris individuellement. Si cela n'est pas possible, IAS 36 impose à une entreprise de déterminer la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Les actifs sont donc « rattachés » à des Unités Génératrices de Trésorerie (le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des

entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs ou groupes d'actifs).

Compte tenu du fait qu'à l'intérieur de chaque secteur d'activité du Groupe, les actifs immobilisés utilisés ne sont pas spécifiques à une activité ou à une branche mais sont utilisables par l'ensemble du secteur (pas d'indépendance des entrées de trésorerie entre eux), les Unités Génératrices de Trésorerie retenues sont les différents secteurs d'activité du Groupe pris individuellement.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une Unité Génératrice de Trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à cette Unité Génératrice de Trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'Unité, au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'Unité.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un écart d'acquisition ne peut pas être reprise.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur, ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

2.13 Contrats de location

Les contrats de location d'immobilisations corporelles pour lesquels le groupe LATECOERE supporte la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué sont considérés comme des contrats de location financement conformément à l'IAS 17 et font à ce titre l'objet d'un retraitement. Les actifs ainsi détenus sont comptabilisés pour leur juste valeur ou la valeur actuelle des paiements minimaux futurs au titre de la location si celle-ci est inférieure. Ces actifs sont ensuite amortis en fonction de leur durée d'utilité. Dans le cas où la société n'a pas de certitude raisonnable de devenir propriétaire de l'actif à la fin du contrat, ces actifs sont amortis sur la durée la plus courte entre la durée d'utilité et la durée du contrat.

Une dette financière est reconnue au titre de chaque contrat de location financement.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur ne transfère pas la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat.

2.14 Stocks et en-cours de production

Matières

La valeur brute des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Des provisions pour dépréciation sont constituées sur les matières premières et équipements lorsque leur valeur de réalisation nette est inférieure à leur valeur comptable. Les stocks de matières sont valorisés selon la méthode du prix moyen pondéré.

Travaux en-cours (hors contrats de construction)

La valeur brute des travaux en-cours est évaluée suivant la méthode du coût de revient complet. Les frais hors production (frais financiers, frais de commercialisation, devis sans suite, frais administratif...) sont exclus de cette valorisation. Des provisions pour dépréciation sont constituées sur les travaux en-cours lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur comptable.

Contrats de construction / partenariat

Le Groupe a conclu avec certains de ses clients des contrats de partenariat dont les caractéristiques sont celles des contrats de construction au sens de IAS 11 :

- contrat relatif à la production d'un ensemble de biens étroitement liés ou interdépendants en terme de conception, technologie et fonction ;
- dont la durée couvre plusieurs exercices.

La comptabilisation de ces contrats répond aux critères ci-dessous :

Les produits et les coûts principaux pris en compte dans le cadre de l'application des contrats de construction sont :

a) pour les produits :

- le montant initial des produits convenus dans le contrat ;
- les modifications des travaux du contrat ou les réclamations dans la mesure où il est probable qu'elles donneront lieu à des produits et où elles peuvent être estimées de façon fiable.

b) pour les coûts :

- les coûts directement liés au contrat ;
- les coûts attribuables à l'activité de contrats en général et qui peuvent être affectés au contrat ;
- tous autres coûts qui peuvent être spécifiquement imputés au client selon les termes du contrat.

La marge est reconnue à l'avancement calculé par rapport à la livraison des éléments (« milestones »).

En effet le Groupe facture à la livraison et toute la facturation effectuée est acquise quelle que soit l'issue du programme.

Il est aussi possible que des facturations complémentaires soient effectuées par la suite (modifications ou suppléments de travaux). Une étude est menée au cas par cas afin de définir les éléments permettant d'identifier l'avancement.

La marge estimée est calculée sur la base d'une prévision comprenant les éléments techniques et budgétaires. Cette marge est révisée périodiquement en fonction des coûts et produits réalisés sur la période et restant à venir. Lorsque le risque de change a fait l'objet d'un contrat de couverture, l'incidence de cette couverture est intégrée dans le calcul de la marge

estimée. Lorsque la marge prévisionnelle est négative, elle est immédiatement constatée en résultat.

2.15 Reconnaissance du revenu

Le revenu est reconnu selon les critères suivants :

- pour les contrats entrant dans les critères de IAS 11, il convient de se référer à la note 2.14 ;
- pour les autres types de contrats (hors prestation), le revenu est reconnu au moment du transfert de la majorité des risques et avantages à l'acheteur, ce qui intervient généralement au moment de la livraison ;
- pour les contrats de prestations de services, le revenu est reconnu à l'avancement, en fonction de l'avancement réel des travaux sur la base des coûts constatés par rapport aux coûts totaux estimés.

2.16 Actifs et passifs financiers

Le Groupe applique IAS 32, IAS 39 et IFRS 7. Ces normes définissent quatre catégories d'actifs financiers et deux catégories de passifs financiers :

- les actifs et passifs financiers en juste valeur par le biais du compte de résultat : il s'agit des instruments dérivés n'entrant pas dans le cadre de la comptabilité de couverture ainsi que des placements de trésorerie désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat ;
- les actifs financiers disponibles à la vente évalués en juste valeur avec une comptabilisation des variations de juste valeur en capitaux propres (le Groupe ne détient pas de tels actifs) ;
- les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance évalués au coût amorti : aucun actif n'entre, à ce jour, dans cette famille ;
- les prêts et créances émis par l'entreprise évalués au coût amorti ;
- les autres passifs financiers évalués au coût amorti, suivant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ces actifs et passifs financiers sont ventilés au bilan en éléments courants et non courants suivant leur date d'échéance inférieure ou supérieure à un an.

Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de couverture sur des devises étrangères et sur les taux d'intérêts afin de couvrir ses positions actuelles ou futures contre le risque de change et de taux. Les instruments de couverture sont des ventes et achats à terme de devises et des tunnels d'options pour le change et des couvertures sous forme de « collar » pour les taux. Les instruments dérivés sont évalués en juste valeur avec une comptabilisation des variations de juste valeur au compte de résultat à l'exception des instruments de couverture désignés ci-après. La juste valeur des instruments dérivés est évaluée par une société indépendante. Elle tient compte de la valeur de l'instrument dérivé à la date de clôture (mark to market). Les instruments dérivés sont comptabilisés à la date de transaction.

Instruments de couverture

Le Groupe réalise une part importante de son chiffre d'affaires en dollar US. Compte tenu de l'importance de ces flux, une stratégie de couverture des flux futurs dans cette devise a été mise en place en application des principes suivants :

- couverture d'une partie des encaissements futurs estimés avec certains clients ;
- prise en compte d'une probabilité de réalisation de ces flux futurs ; ceci permet d'apprécier les besoins de couverture relatifs à chaque sous-jacent pris en considération dans le cadre de la comptabilité de couverture.

De même, la société Letov s.r.o., filiale tchèque de la société Latécoère, réalise son chiffre d'affaires en euros alors que ses charges sont en couronnes tchèques (CZK). Compte tenu de la croissance de l'activité de cette filiale et de la volatilité actuelle de la couronne tchèque, le Groupe qui avait mis en place des instruments de couverture des flux futurs dans cette devise a décidé de qualifier ces instruments d'instruments de couverture au regard de IAS 39. Jusqu'au 30 juin 2008, ces instruments étaient comptabilisés en juste valeur par résultat. Les critères permettant l'application d'une comptabilité de couverture de flux de trésorerie sont respectés à compter du 1er juillet 2008. Les flux couverts à compter de cette date sont les flux budgétés considérés comme hautement probables des charges d'exploitation et des charges financières de la société Letov s.r.o. jusqu'en 2011.

Les instruments dérivés qui font l'objet d'une comptabilité de couverture ont donné lieu à la mise en place d'une documentation conforme à IAS 39. Des tests d'efficacité sont réalisés à la mise en place des instruments de couverture et à chaque clôture. En fonction de la nature de l'élément couvert, le Groupe procède à deux formes de comptabilisation :

- les couvertures de juste valeur qui couvrent l'exposition à la variation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé au bilan du fait de l'évolution des taux ou du change ;
- les couvertures de flux de trésorerie qui couvrent l'exposition aux variations de flux futurs de trésorerie d'éléments d'actif ou de passif existants ou futurs.

Pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existant, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contre-partie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité.

Les couvertures de flux de trésorerie futurs qui remplissent les conditions d'application de la comptabilité de couverture sont traitées dans les comptes consolidés du Groupe de la façon suivante :

- la part efficace du produit ou de la perte sur l'instrument de couverture est directement comptabilisée au niveau des capitaux propres (net d'impôt différé) ; la part inefficace et la valeur temps des options (non qualifiée) sont reconnues immédiatement en résultat ;

- les profits ou les pertes comptabilisés dans les capitaux propres sont rapportés au compte de résultat de la période au cours de laquelle le sous-jacent couvert est comptabilisé au compte de résultat ;

A chaque clôture, chaque instrument de couverture existant fait l'objet d'une actualisation de sa juste valeur et d'une mise à jour du test d'efficacité propre à chaque couverture. Si une couverture à l'issue du test s'avère inefficace, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée. Certains instruments financiers ne sont pas traités comme des instruments de couverture car ils ne répondent pas aux critères de qualification fixés par IAS 39. Dans ce cas, les profits ou les pertes résultant de la variation de la juste valeur de ces instruments sont comptabilisés en résultat.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse et les dépôts à vue. Les découverts bancaires remboursables à vue et les financements par mobilisation de créance (ne respectant pas les critères de décomptabilisation d'actifs) qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe sont une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie. Les placements de trésorerie à court terme, très liquides, et facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur sont considérés comme des équivalents de trésorerie. Ces placements sont évalués en juste valeur.

Emprunts

Lors de la comptabilisation initiale, les emprunts sont comptabilisés à la juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission du passif. A la clôture, les emprunts sont évalués au coût amorti, basé sur la méthode du taux d'intérêt effectif. La juste valeur des passifs financiers évalués au coût amorti (emprunts à taux fixe essentiellement), mentionnée en annexe, a été déterminée par un organisme indépendant sur la base d'une technique de valorisation.

Détermination de la valeur de marché

Les actifs et passifs financiers en juste valeur par résultat et les dérivés qualifiés d'instruments de couverture sont évalués et comptabilisés à leur valeur de marché, à la date de première comptabilisation, comme en date d'évaluation ultérieure.

La valeur de marché est déterminée :

- soit à partir de prix cotés sur un marché actif ;
- soit à partir d'une technique de valorisation faisant appel à :
 - des méthodes de calcul mathématiques fondées sur des théories financières reconnues
 - des paramètres dont la valeur est déterminée, pour certains, à partir des prix d'instruments traités sur des marchés actifs et pour d'autres, à partir d'estimations statistiques ou d'autres méthodes quantitatives

La distinction entre les deux modes de valorisation est opérée selon que le marché sur lequel est traité l'instrument est actif ou non.

Pour un instrument donné, est considéré comme actif et donc liquide, un marché sur lequel des transactions sont régulièrement opérées ou sur lequel des transactions sont effectuées sur des instruments très similaires à l'instrument faisant l'objet de l'évaluation.

Le Groupe a distingué trois catégories d'instruments financiers selon les conséquences qu'ont leurs caractéristiques sur leur mode de valorisation et s'appuie sur cette classification pour exposer certaines des informations demandées par la norme IFRS 7 :

- catégorie de niveau 1 « Prix de marché » : instruments financiers faisant l'objet de cotations sur un marché actif ;
- catégorie de niveau 2 « Modèle avec paramètres observables » : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;
- catégorie de niveau 3 « Modèle avec paramètres non observables » : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres inobservables ; un paramètre inobservable étant défini comme un paramètre dont la valeur résulte d'hypothèses ou de corrélations qui ne reposent ni sur des prix de transactions observables sur les marchés, sur le même instrument à la date de valorisation, ni sur les données de marché observables disponibles à la même date.

Dans le cas de marché inactif, par exemple exprimé par une raréfaction des contreparties, le Groupe se réserve la possibilité de recourir à des modèles mathématiques évaluant les risques sur la base des hypothèses que prendraient normalement les participants au marché, selon un horizon correspondant à la durée des instruments concernés, dans le respect des dispositions de la norme IAS 39.

2.17 Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients et les autres débiteurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur. La perte de valeur est enregistrée au compte de résultat.

Dans le cadre de la mise en place de financement court terme, le Groupe effectue avec certains partenaires financiers, des opérations de mobilisation de créances. Les actifs financiers correspondant sont décomptabilisés en tout ou partie si les contrats de mobilisation de créance respectent les conditions suivantes :

- transfert du droit contractuel à percevoir la trésorerie ;
- cession à un partenaire financier des risques et avantages liés à cette créance ;
- le partenaire financier supporte entièrement le risque de non règlement de cette créance pour des motifs financiers uniquement ; le Groupe restant garant de l'ensemble des risques techniques et industriels ;
- le recouvrement de la créance est à la charge du partenaire financier. Toutefois, ce dernier peut contractuellement demander au Groupe d'effectuer

pour son compte cette démarche vis-à-vis des créanciers.

Les contrats ne respectant pas ces critères ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des créances.

2.18 Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

2.19 Actions propres

Les actions propres, quelle que soit leur utilisation, sont comptabilisées en déduction des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions d'auto-contrôle est imputé directement en capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins values de cession n'affectent pas le résultat de l'exercice.

2.20 Provisions

Le Groupe constitue une provision dès lors que :

- il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant de la provision est déterminé sur la base de la meilleure estimation liée à l'obligation. L'estimation des provisions est analysée à chaque clôture et si nécessaire, son montant est mis à jour.

La provision est maintenue dans les comptes tant que des informations précises (délai et montant) ne permettent pas de statuer sur son issue. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent peut être significatif, les provisions sont actualisées. Les provisions constatées par le Groupe n'ont pas fait l'objet d'une actualisation.

2.21 Avantages au personnel

Le Groupe provisionne certains avantages au personnel. Après analyse des réglementations spécifiques aux pays dans lesquels le Groupe est présent, il en ressort que ces provisions concernent principalement les sociétés françaises.

Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues. Le montant constaté en résultat au cours de la période au titre des régimes à cotisations définis s'élève à une charge de 320 K€.

Engagements de retraite

Les obligations du Groupe en matière de retraite consistent en des indemnités versées lors du départ du salarié. Conformément à l'IAS19, dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite sont calculés selon la méthode des unités de

crédit projetées. Les estimations des obligations du Groupe au titre des engagements du personnel des sociétés françaises sont calculées par un actuair indépendant. La méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service futur du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation, calculée charges sociales comprises, est actualisée et est comptabilisée sur la base des années de service des salariés. Les écarts actuariels résultant de ces hypothèses sont entièrement reconnus en résultat de la période.

Médailles du travail

Le groupe LATECOERE comptabilise une provision sur la base d'hypothèses actuarielles, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel (IAS 19). Les estimations des obligations du Groupe au titre des médailles du travail (sociétés françaises uniquement) sont calculées par un actuair indépendant.

Droit individuel à la formation

Le Groupe comptabilise au niveau des comptes consolidés l'impact relatif à l'application du Droit Individuel à la Formation. La méthode de calcul de cette provision est la suivante :

- détermination pour chaque salarié du solde d'heures acquises à la clôture restant dans le cadre du DIF et application du taux horaire net de l'exercice antérieur (le solde des heures étant plafonné à 120 heures) ;
- application d'un pourcentage de probabilité que le salarié utilise son droit individuel à la formation ;
- détermination d'un coût horaire moyen de formation auquel est appliqué le nombre d'heures probable de prise de formation dans le cadre du DIF.

2.22 Financements publics

Le Groupe, dans le cadre du développement de certains programmes, a obtenu des financements publics.

Ces financements de type « avances remboursables » sont contractuellement porteurs d'intérêts (calculés sur la base d'un taux de marché) vis-à-vis des organismes gestionnaires. Par conséquent, ces types de financements ne rentrent pas dans le cadre de gestion des subventions publiques et des critères de IAS 20.

2.23 Financements clients

Le Groupe, dans le cadre du développement de certains programmes, a obtenu des financements clients sous forme d'avances remboursables.

2.24 Autres produits

Le Groupe comptabilise notamment dans les autres produits les subventions d'exploitation et le crédit d'impôt recherche.

2.25 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend la charge ou le produit d'impôt exigible et la charge ou le produit d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat, sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, il est comptabilisé en capitaux propres. L'impôt exigible est le montant de l'impôt estimé dû au titre de la période et de tout ajustement de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon la méthode bilantielle du report variable. Il est calculé sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale, à l'exception des éléments suivants :

- écarts d'acquisition ;
- différences temporelles liées à des participations dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différés est effectuée en fonction de la façon dont le Groupe s'attend à ce que les actifs ou passifs se dénouent, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture. Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que si des bénéfices fiscaux futurs sur lesquels cet impôt pourra s'imputer sont probables. Les actifs d'impôt différés sont réduits lorsqu'il n'est plus probable qu'un bénéfice suffisant soit réalisé. Conformément à IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

NOTE 3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le Groupe exerçant, directement ou indirectement, un contrôle exclusif dans toutes les sociétés, à l'exception de LATECOERE AEROSERVICES, PESOLA et Corse Composites Aéronautique, celles-ci sont consolidées par intégration globale. Les 15 sociétés faisant partie du périmètre clôturent toutes leurs comptes au 31 décembre. Aucune évolution du périmètre de consolidation n'est intervenue au cours de l'exercice 2008.

Société + adresse du siège social	SIREN	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
LATECOERE do BRASIL Getulio Domelles Vargas, 3320 CEP 12305-010 Jacarei Brésil	Néant	100.00 %	100.00 %	Intégration globale
LETOV s.r.o. Letov Letecká Vyroba s.r.o. Beranovich, 65 199 02 Prague 9 – Letnany République Tchèque	Néant	100.00 %	100.00 %	Intégration globale
LETOV LV a.s. Letov Letecká Vyroba a.s. Beranovich, 65 199 02 Prague 9 – Letnany République Tchèque	Néant	100.00 %	100.00 %	Intégration globale
LATECOERE INC. 1000 Brickel av. – suite 641 Miami Florida 33131 USA	Néant	100.00 %	100.00 %	Intégration globale
LATECOERE DEVELOPPEMENT 135, Rue de Périole BP 5211 31079 Toulouse cedex 5	388 377 269	100.00 %	100.00 %	Intégration globale
LATelec Z.I. La Bourgade Rue Max Planck 31315 Labège	420 742 660	100.00 %	100.00 %	Intégration globale
LATelec GmbH Hein-SaB-Weg 38 D- 21129 Hamburg Allemagne	Néant	100.00 %	100.00 %	Intégration globale
SEA LATelec 13, Rue 8612 Impasse n°5 ZI Charguia 1 2035 Tunis Carthage Tunisie	Néant	100.00 %	100.00 %	Intégration globale
LATecis 1, Avenue P.G. Latécoère 31570 Saint Foy d'Aigrefeuille	378 735 534	100.00 %	100.00 %	Intégration globale

Société + adresse du siège social	SIREN	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
LATecis IBERIA C/ San Vincente, 30 28903 Getafe – Madrid Espagne	Néant	100.00 %	100.00 %	Intégration globale
G²METRIC 40 Chemin Cazalbarbier 31140 Launaguet	378 735 534	51.00%	51.00%	Intégration globale
LATecis srl Sect. 6, Bd. Timisoara nr. 100G Bucuresti Roumanie	Néant	85.00 %	85.00 %	Intégration globale
Corse Composites Aéronautique Z.I. du Vazzino 20090 Ajaccio	325 396 471	24.81 %	24.81%	Mise en équivalence
LATECOERE AEROSERVICES Route de Toulouse 31700 Cornebarrieu	352 373 492	30,00%	30,00%	Mise en équivalence
PESOLA Rua José de Campos 270 Bairro de Jardim 12236-650 Sao José dos Campos Brésil	Néant	33.33 %	33.33%	Mise en équivalence

NOTE 4 INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée soit dans la fourniture de biens ou services liés (secteurs d'activité), soit dans la fourniture de produits ou services dans un environnement économique particulier (secteur géographique – localisation des clients), et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différente de ceux des autres secteurs.

Le Groupe a défini une ventilation primaire par secteur d'activité. Les secteurs d'activité définis par le Groupe sont :

- aérostructures ;
- câblages et systèmes embarqués ;
- ingénierie et services.

Ces trois secteurs représentent les activités industrielles du Groupe et font appel, le cas échéant, à des activités de services filiales. Par ailleurs, l'ensemble des dépenses relatives la position de maison mère de la Société LATECOERE sont maintenues dans le secteur aérostructures.

En milliers d'euros									
31/12/2008	Aérostructures	%	Ingénierie et services	%	Systèmes et cablages embarqués	%	Eliminations inter-secteur	%	Total
Chiffre affaires de l'activité	498 025	73%	44 057	6%	169 857	25%	-28 068	-4%	683 870
Chiffre d'affaires inter-secteur	-18 444	66%	-6 964	25%	-2 660	9%	0	0%	-28 068
Chiffre affaires consolidé	479 581	70%	37 092	5%	167 197	24%	0	0%	683 870
Résultat opérationnel	13 086	41%	1 980	6%	16 791	53%	0	0%	31 857
<i>Résultat Opérationnel / Chiffre d'affaires</i>	<i>2,63%</i>		<i>4,49%</i>		<i>9,89%</i>				4,66%
Résultat financier	-38 026	91%	-103	0%	-3 820	9%	0	0%	-41 948
Impôts société et autres	8 319	254%	-607	-19%	-4 440	-136%	0	0%	3 273
Résultat des sociétés mises en équivalence	280	100%	0		0		0		280
Résultat : Part du groupe	-16 340		1 270		8 532		0		-6 538
Résultat : Part des minoritaires	0		161		0		0		161
RESULTAT NET	-16 340	256%	1 431	-22%	8 532	-134%	0	0%	-6 377
<i>Résultat net / Chiffre d'affaires</i>	<i>-3,28%</i>		<i>3,25%</i>		<i>5,02%</i>				-0,93%
Immobilisations incorporelles	971	68%	121	8%	334	23%	0	0%	1 426
Ecart d'acquisitions	1 077	45%	1 300	55%	0	0%	0	0%	2 378
Immobilisations corporelles	77 825	80%	5 014	5%	14 045	14%	8	0%	96 893
Titres mis en équivalence	4 234	100%	0	0%	0	0%	0	0%	4 234
Autres actifs financiers	49	20%	43	18%	74	31%	72	30%	238
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	84 156	80%	6 478	6%	14 454	14%	80	0%	105 168
Acquisition d'immobilisations corp. et incorp.	14 333	82%	514	3%	2 540	15%	0	0%	17 387
Stocks et en-cours	491 867	87%	3 438	1%	68 382	12%	-900	0%	562 787
Créances clients et autres débiteurs	129 439	69%	21 853	12%	82 686	44%	-45 514	-24%	188 464
Endettement net	262 910	78%	755	0%	72 392	22%	0	0%	336 056
Dettes fournisseurs et autres débiteurs	193 546	90%	17 003	8%	50 170	23%	-45 514	-21%	215 205

En milliers d'euros									
31/12/2007	Aérostructure	%	Ingénierie	%	Systèmes et cablages embarqués	%	Eliminations inter-secteur	%	Total
Chiffre affaires de l'activité	337 699	69%	37 065	8%	140 059	29%	-25 473	-5%	489 349
Chiffre d'affaires inter-secteur	-12 765	50%	-10 384	41%	-2 325	9%	0	0%	-25 473
Chiffre affaires consolidé	324 934	66%	26 681	5%	137 734	28%	0	0%	489 349
Résultat opérationnel	23 337	60%	2 576	7%	13 213	34%	0	0%	39 125
<i>Résultat Opérationnel / Chiffre d'affaires</i>	<i>8,45%</i>		<i>6,55%</i>		<i>5,91%</i>				8,00%
Résultat financier	-10 533	72%	-89	1%	-4 053	28%	0	0%	-14 674
Impôts société et autres	-3 159	45%	-741	11%	-3 130	45%	0	0%	-7 030
Résultat des sociétés mises en équivalence	588	100%	0		0		0		588
Résultat : Part du groupe	10 233		1 745		6 030		0		18 008
Résultat : Part des minoritaires	0		-61		0		0		-61
Résultat net	10 233	57%	1 684	9%	6 030	34%	0	0%	17 947
<i>Résultat net / Chiffre d'affaires</i>	<i>3,03%</i>		<i>4,54%</i>		<i>4,31%</i>				3,67%
Immobilisations incorporelles	1 180	47%	109	4%	1 209	48%	0	0%	2 498
Ecart d'acquisitions	1 077	45%	1 300	55%	0	0%	0	0%	2 378
Immobilisations corporelles	76 964	81%	3 771	4%	13 827	15%	8	0%	94 570
Titres mis en équivalence	3 934	100%	0	0%	0	0%	0	0%	3 934
Autres actifs financiers	116	15%	44	6%	601	79%	3	0%	764
Total des immobilisations	83 271	80%	5 223	5%	15 637	15%	11	0%	104 143
Acquisition d'immobilisations corp. et incorp.	14 444	87%	435	3%	1 661	10%	0	0%	16 540
Stocks et en-cours	573 915	89%	1 088	0%	69 226	11%	-900	0%	643 330
Créances clients et autres débiteurs	108 844	70%	21 240	14%	86 042	55%	-60 336	-39%	155 790
Endettement net	291 690	77%	3 580	1%	81 685	22%	0	0%	376 955
Dettes fournisseurs et autres débiteurs	210 447	99%	14 276	7%	48 412	23%	-60 336	-28%	212 798

<i>En milliers d'euros</i>					
31/12/2008	Europe	Amériques	Autres	Elim. Inter secteur	TOTAL
Ecart acquisition	2 378		0		2 378
Autres immobilisations incorporelles	1 148	70	208		1 426
Terrains	4 061	874	1 123		6 058
Bâtiments	34 632	6 869	2 123		43 624
Matériel industriel et installations tech.	25 578	8 324	2 025		35 927
Autres immobilisations corporelles	6 064	697	474		7 235
Immobilisations en cours	3 897	22	0		3 918
Acomptes sur immobilisations	103	0	26		130
Total Immobilisations corporelles	74 335	16 787	5 771	0	96 893
Acquisition d'immobilisations corp. et incorp.	9 958	6 659	769		17 387
Titres de sociétés mises en équivalence	4 093	140			4 234
Impôts différés actif	3 628	2 385			6 013
Instruments de couverture à plus d'un an	3 610				3 610
Autres actifs non courants	0				0
Total actifs non courant	11 332	2 526	0	0	13 857

<i>En milliers d'euros</i>					
31/12/2007	Europe	Amériques	Autres	Elim. Inter secteur	TOTAL
Ecart acquisition	2 378				2 378
Autres immobilisations incorporelles	2 296	108	94		2 498
Terrains	4 070	1 090	891		6 051
Bâtiments	34 439	5 013	2 136		41 588
Matériel industriel et installations tech.	25 373	8 960	2 423		36 756
Autres immobilisations corporelles	6 333	532	418		7 283
Immobilisations en cours	1 840	597			2 437
Acomptes sur immobilisations	411		42		453
Total Immobilisations corporelles	72 466	16 192	5 910	0	94 568
Acquisition d'immobilisations corp. et incorp.	8 461	7 185	894		16 540
Titres de sociétés mises en équivalence	3 732	201			3 933
Impôts différés actif	5				5
Instruments de couverture à plus d'un an	924				924
Autres actifs non courants	762		1	3	766
Total actifs non courant	5 423	201	1	3	5 628

Le détail du CA par zone et marché géographique se situe dans la note 16.

NOTE 5 IMMOBILISATIONS

5.1 Variation des immobilisations

En milliers d'euros	31 déc. 2007	Incidence des var. de change	Autres	Acquisitions	Cessions	31 déc. 2008
Concessions, brevets & droits similaires	5 033	-47	0	358	0	5 344
Autres immobilisations incorporelles	4 664	-13	7	326	-28	4 956
Ecart d'acquisition	2 378	0	0	0	0	2 378
Terrains	3 902	-252	0	258	0	3 909
Constructions	27 192	-1 785	1 563	3 945	0	30 916
Installations tech, matériel & outillage	64 911	-3 074	617	7 975	-434	69 994
Autres immobilisations corporelles	18 199	-284	293	1 452	-314	19 345
Immobilisations en cours	2 448	-129	-1 149	2 748	0	3 918
Avances et acomptes sur immo. corp.	453	19	-342	0	0	130
Crédit bail immobilier	27 474	0	-994	1 200	0	27 681
Immobilisations financières	1 242	-2	-665	254	-112	716
Titres mis en équivalence	3 934	-34	54	280	0	4 234
TOTAL DES IMMOBILISATIONS BRUTES	161 829	-5 601	-615	18 796	-889	173 520

En milliers d'euros	31 déc. 2007	Incidence des var. de change	Autres	Dotations	Reprises	31 déc. 2008
Concessions, brevets & droits similaires	3 624	-20	0	705	0	4 309
Autres immobilisations incorporelles	3 575	-13	0	1 002	0	4 565
Constructions	2 841	-160	0	1 125	0	3 806
Installations tech, matériel & outillage	28 155	-845	0	7 082	-325	34 066
Autres immobilisations corporelles	10 916	-108	0	1 607	-305	12 110
Crédit bail immobilier	8 086	0	0	930	0	9 017
Immobilisations financières	478	0	0	0	0	478
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	57 677	-1 146	0	12 451	-630	68 352

En milliers d'euros	31 déc. 2006	Incidence des var. de change	Autres	Acquisitions	Cessions	31 déc. 2007
Concessions, brevets & droits similaires	1 255	4	3 159	992	-377	5 033
Autres immobilisations incorporelles	7 636	17	-3 044	55		4 664
Ecart d'acquisition	1 911		466			2 377
Terrains	3 832	70	0			3 902
Constructions	23 536	708	3 463	478		28 186
Installations tech, matériel & outillage	54 840	1 018	2 417	7 724	-1 088	64 911
Autres immobilisations corporelles	15 646	63	906	1 624	-41	18 199
Immobilisations en cours	5 088	21	-7 673	5 002		2 438
Avances et acomptes sur immo. corp.	324	12	-44	161		453
Crédit bail immobilier	26 423		58			26 481
Immobilisations financières	1 219	-1	6	236	-219	1 242
Titres mis en équivalence	3 621	21	-297	588		3 934
TOTAL DES IMMOBILISATIONS BRUTES	145 331	1 934	-582	16 861	-1 725	161 819

En milliers d'euros	31 déc. 2006	Incidence des var. de change	Autres	Dotations	Reprises	31 déc. 2007
Concessions, brevets & droits similaires	1 002	-1	2 029	607	-13	3 624
Autres immobilisations incorporelles	5 423	14	-1 916	53		3 575
Constructions	1 980	52	-258	1 067		2 841
Installations tech, matériel & outillage	24 223	285	-1 175	5 876	-1 055	28 155
Autres immobilisations corporelles	9 072	29	294	1 552	-31	10 916
Crédit bail immobilier	7 133	-1	34	921		8 086
Immobilisations financières	409		69			478
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	49 242	379	-922	10 076	-1 098	57 677

En milliers d'euros	31 déc. 2006	31 déc. 2007	31 déc. 2008
Concessions, brevets & droits similaires	253	1 409	1 035
Autres immobilisations incorporelles	2 213	1 089	391
Ecart d'acquisition	1 911	2 378	2 378
Terrains	3 832	3 902	3 909
Constructions	21 556	24 351	27 110
Installations tech, matériel & outillage	30 616	36 756	35 927
Autres immobilisations corporelles	6 574	7 282	7 235
Immobilisations en cours	5 088	2 448	3 918
Avances et acomptes sur immo. corp.	324	453	130
Crédit bail immobilier	19 289	19 388	18 664
Immobilisations financières	810	764	238
Titres mis en équivalence	3 621	3 934	4 234
TOTAL DES IMMOBILISATIONS NETTES	96 088	104 152	105 168

Les dépenses de Recherche et Technologie (R&T) ne sont pas activées. Par ailleurs, les immobilisations incorporelles comprennent notamment des contrats valorisés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises effectué en août 2004 pour un montant brut de 2 832 K€. Ces contrats sont entièrement amortis au 31 décembre 2008.

Les principales acquisitions de l'exercice 2008 concernent la construction d'un second bâtiment industriel de la société LATECOERE do BRASIL ainsi

que des acquisitions de matériels et outillages pour un montant de 6 M€, les acquisitions d'installation techniques, machines et outillages en relation avec la croissance d'activité de la société Letov s.r.o. pour un montant de 4 M€, la mise en place d'un nouveau contrat de crédit bail pour un montant de 1 M€ et diverses acquisitions de machines et d'outillages des sociétés LATECOERE et LATElec pour un montant de 3 M€.

A la clôture, il existe un nantissement s'élevant à 19,6 M€ sur des immobilisations corporelles.

5.2 Détail des autres immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Contrats Gespac	0	939
Logiciels LATECOERE	517	918
Contributions des autres sociétés	909	641
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	1 426	2 498

Les contrats Gespac ont été intégralement amortis à la clôture de l'exercice 2008.

5.3 Ecarts d'acquisition

En milliers d'euros	31 déc. 2008			Méthode de détermination de la valeur	Taux d'actualisation	Période d'actualisation	Taux de croissance
	Valeur brute	Pertes de valeur	Valeur nette				
LATecis	834	0	834	Méthode des flux de trésorerie actualisés	8%	Infinie	2%
LATECOERE AEROSTRUCTURE	1 077	0	1 077		8%	Infinie	2%
G2 METRIC	466	0	466		8%	Infinie	2%
TOTAL DES ECARTS D'ACQUISITION	2 378	0	2 378				

5.4 Contrats de location financement

En milliers d'euros	Paiement minimaux futurs au 31/12/2008				Valeur actualisée des paiements minimaux futurs au 31/12/2008			
	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans	Total	A moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Fructicomi 1	-	-	-	-	-	-	-	-
Fructicomi 2	703	2 108	562	3 373	421	1 919	544	2 885
Batimap	640	2 560	2 400	5 600	427	1 931	2 182	4 541
LATECOERE	1 343	4 668	2 962	8 973	849	3 850	2 727	7 425
Auximur 1	225	225	0	449	207	218	0	425
Auximur 2	59	44	0	103	54	43	0	97
LB 1	48	191	16	255	36	164	15	214
LB 2	47	187	299	533	32	140	264	436
LATelec	378	648	315	1 340	329	564	280	1 172
LB 1	74	135	0	209	66	129	0	195
LB 2	124	496	1 239	1 859	50	313	826	1 189
LATecis	198	630	1 239	2 068	116	442	826	1 384
TOTAL	1 919	5 946	4 516	12 381	1 293	4 856	3 832	9 982

NOTE 6 TITRES DE SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

En milliers d'euros	PESOLA	CCA	LATECOERE AEROSERVICES	TOTAL
Actif immobilisé	877	3 980	5 728	10 585
Stocks et encours	659	5 514	2 295	8 468
Clients	379	4 785	5 138	10 302
Autres	0	4 588	788	5 376
Disponibilités	237	4 247	450	4 935
TOTAL ACTIF	2 152	23 114	14 399	39 665
Capitaux propres	382	7 073	3 550	11 006
Autres fonds propres	0	5 758	1 516	7 274
Provisions	51	1 601	0	1 652
Dettes financières	0	17	4 024	4 041
Fournisseurs	1 240	6 326	3 334	10 900
Dettes sociales et fiscales	29	1 709	1 457	3 195
Autres dettes	450	6 388	518	7 356
TOTAL PASSIF	2 152	23 114	14 399	39 665
Chiffre d'affaires	1 959	30 908	15 911	48 778
Résultat	-303	560	305	561

En milliers d'euros	31 déc. 2008	31 déc. 2007
PESOLA	-81	-127
Corse Composites Aéronautiques	232	588
LATECOERE AEROSERVICES	129	127
RÉSULTATS DES MISES EN ÉQUIVALENCE	280	588

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
PESOLA	140	201
Corse Composites Aéronautiques	2 266	2 034
LATECOERE AEROSERVICES	1 827	1 699
TITRES MIS EN EQUIVALENCE	4 234	3 934

NOTE 7 DETAIL DES STOCKS ET EN-COURS

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2008			31 déc. 2007		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Matières	67 590	6 714	60 876	58 097	5 016	53 081
Stocks et encours - Contrat de construction	438 581	0	438 581	522 739	0	522 739
Stocks et encours - Autres	94 655	31 325	63 330	102 905	35 395	67 510
TOTAL	600 826	38 038	562 787	683 741	40 412	643 330

Au 31 décembre 2008, la baisse des en-cours de production provient majoritairement des facturations ponctuelles des dépenses de développement.

La provision pour les stocks et en-cours autres que les contrats de construction correspond à la clôture de l'exercice principalement à des provisions de produits intermédiaires de 10 M€ relatif à des obsolescences et des provisions d'en-cours de production de 21 M€ pour travaux de modification et/ou de rattrapage à venir.

Des précisions complémentaires sur les contrats de constructions sont données en note 22.

NOTE 8 ACTIFS FINANCIERS

<i>En milliers d'euros</i>	Prêts et créances au coût amorti	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couvertures	31 déc. 2008	Instruments financiers de catégorie de niveau 1	Instruments financiers de catégorie de niveau 2	Juste valeur
Actifs financiers non courant	238			238		238	238
Instruments financiers de couverture non courant			3 610	3 610		3 610	3 610
Clients et autres débiteurs	188 464			188 464		188 464	188 464
Instruments financiers de couverture courant			1 348	1 348		1 348	1 348
Instruments financiers en juste valeur		97		97		97	97
Trésorerie et équivalent de trésorerie		19 882		19 882	15 769	4 113	19 882
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	188 702	19 979	4 958	213 639	15 769	197 869	213 639

<i>En milliers d'euros</i>	Prêts et créances au coût amorti	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couvertures	31 déc. 2007	Instruments financiers de catégorie de niveau 1	Instruments financiers de catégorie de niveau 2	Juste valeur
Actifs financiers non courant	765			765		765	765
Instruments financiers de couverture non courant			924	924		924	924
Clients et autres débiteurs	155 790			155 790		155 790	155 790
Instruments financiers de couverture courant			32 734	32 734		32 734	32 734
Instruments financiers en juste valeur		12 194		12 194		12 194	12 194
Trésorerie et équivalent de trésorerie		57 053		57 053		57 053	57 053
TOTAL ACTIFS FINANCIERS	156 555	69 247	33 657	259 459	0	259 459	259 459

La juste valeur des créances clients est assimilée à leur valeur au bilan, compte tenu des échéances très courtes de paiements. Il en est de même pour les autres débiteurs.

NOTE 9 CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

En milliers d'euros	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Avances et acomptes versés sur commandes	1 925	2 621
Créances client	172 438	135 628
<i>Dont mobilisation de créances</i>	10 256	22 708
Comptes courants	835	249
Créances fiscales	11 679	16 174
Autres créances	1 586	1 118
TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	188 464	155 790

NOTE 10 INSTRUMENTS DERIVES

10.1 Informations sur la valeur des instruments dérivés et sur les notionnels couverts

En milliers d'euros	Valeur au bilan		Notionnel*	Échéances		
	Actif	Passif		< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Risque de change						
Instruments non qualifiés de comptabilité de couverture						
- Contrats de change à terme BRL/USD	0	9 511	61 076	41 316	19 760	0
- Options de change EUR/USD (valeur temps)		4 465	344 902	129 338	215 564	0
Couverture de flux de trésorerie :						
- Contrats de change à terme EUR/USD	187	8 614	144 284	140 548	3 736	0
- Contrats de change à terme CZK/EUR	1 514	0	90 000	30 000	60 000	0
- Options de change EUR/USD (valeur intrinsèque)	3 257		86 225		86 225	0
Total	4 958	22 590	726 488	341 202	385 286	0
Risque de taux						
Couverture de juste valeur :						
- Collar	97	1 170	150 000	150 000	0	0
Total	97	1 170	150 000	150 000	0	0
TOTAL COUVERTURES DE JUSTE VALEUR	97	15 146	211 076	191 316	19 760	0
TOTAL COUVERTURES DE FLUX DE TRESORERIE	4 958	8 614	320 509	170 548	149 962	0

* Le notionnel est valorisé en milliers d'euros en utilisant la taux de change à la date de clôture.

10.2 Informations sur les impacts résultat et capitaux propres des instruments dérivés

Impact des couvertures de flux de trésorerie futurs

En milliers d'euros	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Juste valeur à l'ouverture	33 658	64 550
Variation part efficace en capitaux propres	-23 435	6 660
Qualification en comptabilité de couverture ¹	15 964	0
Sortie en résultat liée à la réalisation du sous-jacent	-29 842	-37 552
Juste valeur à la clôture	-3 656	33 658

¹ Qualification des instruments de couverture de change CZK/EUR à partir du 01/07/2008

Conformément à IAS 39, le groupe a décidé de qualifier ses instruments de couvertures CZK/EUR dans la catégorie « Dérivés qualifiés de comptabilité de couverture » à partir du 01/07/2008. Ces instruments dérivés étaient précédemment intégrés dans la catégorie « Instruments financiers à la juste valeur par résultat ». Les variations de juste valeur antérieures jusqu'au 01/07/2008 ont été enregistrées en compte de résultat. Les variations de juste valeur postérieures au 01/07/2008

suivent la comptabilité de couverture décrite dans la note 2.16.

La juste valeur de ces instruments de couvertures au 30 juin 2008 était de 16 M€. L'impact dans les capitaux propres s'élève à la clôture de l'exercice à -11 M€ hors effet d'impôts. L'impact résultat de la variation de juste valeur sur le premier semestre 2008 s'élève à + 11 M€.

Impact des instruments dérivés auxquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée

En milliers d'euros	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Juste valeur à l'ouverture	11 146	4 095
Impact avant impôts sur résultat	-10 231	7 051
Qualification en comptabilité de couverture ¹	-15 964	0
Juste valeur à la clôture	-15 049	11 146

¹ Qualification des instruments de couverture de change CZK/EUR à partir du 01/07/2008

Incidence des réévaluations en résultat et capitaux propres des instruments dérivés

A la clôture de l'exercice 2008, la valorisation en juste valeur des instruments dérivés (principalement les tunnels d'options) du Groupe a été impactée par la volatilité atypique enregistrée au 31/12/2008. En effet, la fin de l'exercice 2008 a été marquée par des tensions dans un contexte d'activité réduite se traduisant notamment par une hausse brutale de la volatilité implicite des options de change à la monnaie sur les horizons de couverture du Groupe de 1 à 3 ans. Ce dérèglement des marchés a dégradé la valeur temps des

tunnels d'option mis en place par le Groupe dans le cadre de sa politique de couverture à moyen terme dont la variation a été comptabilisée en résultat financier.

Par ailleurs, les pertes latentes nettes totales comptabilisées en résultat au titre de l'exercice 2008 s'élèvent à -11,5 M€ avant impôt et les pertes latentes nettes après impôts inscrites en capitaux propres à la clôture s'élèvent à -12 M€.

NOTE 11 CAPITAUX PROPRES

11.1 Politique de gestion du capital

Le Groupe LATECOERE considère comme un principe de bonne gouvernance de suivre les capitaux propres et l'endettement. Le ratio entre ces deux postes est soumis à des contraintes contractuelles contenues dans les covenants financiers mentionnés dans la note 14. Les

conséquences de ces covenants sont généralement une adaptation des conditions d'octroi des crédits par les établissements financiers.

11.2 Composition du capital

	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Nombre d'actions	8 609 997	8 609 997
Valeur nominale d'une action	2,00	2,00
Capital social en euros	17 219 994	17 219 994

	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Moyenne des titres émis	8 609 997	8 609 997
Moyenne des titres auto détenus	14 297	2 740
Moyenne pondérée des titres	8 595 700	8 607 257
Résultat (part du Groupe) en euros	-6 699 279	17 959 626
Résultat par action	-0,78	2,09

Toutes les actions ont été entièrement libérées.

11.3 Actions propres

<i>En quantité</i>	31 déc. 2007	Acquisitions	Cessions	31 déc. 2008	% du Capital
Titres LATECOERE	3 544	82 446	56 658	29 332	0,34%

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2007	Acquisitions / Provisions	Cessions	31 déc. 2008	Cours Moyen Acquisitions
Titres LATECOERE	64	807	651	220	9,82

<i>En milliers d'euros</i>	Montant dans capitaux propres
Elimination des actions propres à l'ouverture	-87
Elimination des plus ou moins value de cessions d'actions propres (net d'impôt)	1 887
Impact retraitement des actions propres au 31/12/2006	1 790
Retraitement des actions propres de l'exercice 2007	20
Impact retraitement des actions propres au 31/12/2007	1 810
Retraitement des actions propres de l'exercice 2008	-207
Impact retraitement des actions propres au 31/12/2008	1 603

11.4 Primes d'émission

Au cours de l'exercice 2007 des frais (principalement des frais d'honoraires financier et juridique) ont été engagés afférent à une future augmentation de capital dans le cadre du projet Zéphyr. Suite à la rupture de ce projet et à l'abandon de l'augmentation de capital au 1er semestre

2008, le montant de ces frais a été annulé de la prime d'émission. Ces frais ont été comptabilisés au compte de résultat sur la ligne « Achats consommés et charges externes ».

NOTE 12 PROVISIONS NON COURANTES

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2007	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31 déc. 2008
Provisions	643	41	-65	0	618

Les provisions pour risques et charges à la clôture de l'exercice comprennent notamment une provision pour impôts relative à la réintégration du terrain pris dans un contrat de lease-back immobilier pour un montant de 610 K€.

NOTE 13 AVANTAGES AU PERSONNEL

Conformément à IAS19, dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite sont calculés selon la méthode des unités de crédit projetées. Les estimations des obligations du Groupe au titre des engagements du personnel des sociétés françaises sont calculées par un actuair indépendant.

La méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service futur du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation, calculée charges sociales comprises, est actualisée et est comptabilisée sur la base des années de service des

salariés. Les écarts actuariels résultant de ces hypothèses sont entièrement reconnus en résultat de la période.

Les avantages au personnel comprennent les montants actualisés relatifs :

- aux médailles du travail comptabilisées au niveau des comptes sociaux ;
- aux engagements de retraite.

Le tableau ci-dessous fait apparaître les montants comptabilisés par le Groupe au 31 décembre 2008.

En milliers d'euros	31 déc. 2007	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	31 déc. 2008
PIDR	10 256	217	-679	0	9 794
Médaille du travail	942	23	-10	0	955
TOTAL	11 198	240	-689	0	10 749

13.1 Engagements de retraite

Les engagements de retraite comptabilisés au 31/12/2008 ont été calculés selon la méthode décrite dans la note 2.21 de ce document.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- taux actualisation de 5.30% (contre 4,8% en 2007) qui a calculé sur la base des OAT 10 ans majoré d'un spread de crédit ;
- utilisation de la table de mortalité TH-002/TF-002 ;
- la rotation du personnel constatée par tranche d'âge et par société ;
- âge de départ à la retraite : 65 ans ;
- progression des salaires conforme à la moyenne des dernières années.

Il n'existe pas de coûts de services passés différés à la clôture des exercices 2007 et 2008 Les écarts actuariels sont constatés intégralement en résultat de l'exercice. L'engagement est constaté au bilan en passif non courant, pour le montant de l'engagement total, dans la mesure où il n'existe pas d'écarts actuariels différés, ni de coûts des services passés différés. Les indemnités liées aux salariés qui devraient partir en 2009 s'élèvent à 403 K€.

Une variation de 0,5 point du taux d'actualisation aurait un impact de 8% sur la provision pour indemnités de départ à la retraite. Pour information, et à hypothèses actuarielles identiques, la dotation aux provisions en 2009 devrait s'élever (hors départs) à 1,2 M€.

En milliers d'euros	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Dotation de l'exercice	217	367
Reprise de l'exercice	-679	-47
Indemnité versée	1 996	78
CHARGE (OU REPRISE) NETTE	1 534	398
<i>dont :</i>		
Écarts actuariels	410	-853
Coûts du financement	461	473
Coût des services rendus	664	777
TOTAL	1 534	398

13.2 Médailles du travail

Les engagements au titre des médailles du travail comptabilisés au 31/12/2008 ont été calculés selon la méthode décrite dans la note 2.21 de ce document.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- taux actualisation de 5.30% (contre 4,8% en 2007) qui a calculé sur la base des OAT 10 ans majoré d'un spread de crédit ;
- utilisation de la table de mortalité TH-002/TF-002 ;
- la rotation du personnel constatée par tranche d'âge et par société ;

- progression des salaires conforme à la moyenne des dernières années (pour les sociétés prenant les salaires en référence).

Les indemnités liées aux salariés qui devraient partir en 2009 s'élèvent à 11 K€.

Une variation de 0,5 point du taux d'actualisation aurait un impact de 5% sur la provision pour médailles du travail. Pour information, et à hypothèses actuarielles identiques, la dotation aux provisions en 2009 devrait s'élever (hors départs) à 43 K€.

En milliers d'euros	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Dotation de l'exercice	23	57
Reprise de l'exercice	-10	0
Indemnité versée	102	107
CHARGE (OU REPRISE) NETTE	115	164
<i>dont :</i>		
Ecart actuariels	40	43
Coûts du financement	44	43
Coût des services rendus	31	78
TOTAL	115	164

13.3 Droit individuel à la formation

Les engagements au titre du droit à la formation comptabilisés à la clôture de l'exercice ont été calculés selon la méthode décrite dans la note 2.21 de ce document. Au 31 décembre 2008, le montant de la provision constatée s'élève à 237 K€ contre 186 K€ au 31 décembre 2007.

NOTE 14 PASSIFS FINANCIERS

En milliers d'euros	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couvertures	Autres passifs financiers	31 déc. 2008	Juste valeur *
Avances remboursables			58 840	58 840	58 840
Mobilisation de créances			10 256	10 256	10 256
Emprunts et dettes auprès des étab crédit			329 279	329 279	327 635
Financement crédit-bail immobilier			9 982	9 982	9 982
Facilité bancaire non garanti			6 421	6 421	6 421
Autres passifs long terme			5	5	5
Instruments financiers en juste valeur	15 146	8 614		23 760	23 760
Fournisseurs et autres créditeurs			215 205	215 205	215 205
Dettes d'impôt			1 677	1 677	1 677
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	15 146	8 614	631 663	655 424	653 780

* Instruments financiers de catégorie de niveau 2

En milliers d'euros	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couvertures	Autres passifs financiers	31 déc. 2007	Juste valeur *
Avances remboursables			71 013	71 013	71 013
Mobilisation de créances			22 708	22 708	22 708
Emprunts et dettes auprès des étab crédit			333 307	333 307	332 014
Financement crédit-bail immobilier			10 499	10 499	10 499
Facilité bancaire non garanti			6 421	6 421	6 421
Autres passifs long terme			173	173	173
Instruments financiers en juste valeur	1 048			1 048	1 048
Fournisseurs et autres créditeurs			212 798	212 798	212 798
Dettes d'impôt			538	538	538
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	1 048	0	657 458	658 506	657 213

* Instruments financiers de catégorie de niveau 2

La juste valeur des dettes fournisseurs est assimilée à leur valeur au bilan, compte tenu des échéances très courtes de paiements. Il en est de même pour les autres créditeurs. Les emprunts et dettes financières sont comptabilisés au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Les passifs financiers dont la valeur au bilan est différente de la juste valeur sont les emprunts et dettes financières à taux fixe ne faisant pas l'objet de couverture.

14.1 Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit – part à plus d'un an	278 753	299 572
Financement crédit-bail immobilier – part à plus d'un an	8 689	8 793
Passifs non courants	287 441	308 365
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit – part à moins d'un an	50 526	33 735
Financement crédit-bail immobilier – part à moins d'un an	1 293	1 706
Facilité bancaire	16 677	90 201
Passifs courants	68 496	125 642
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	355 937	434 007

Les termes et conditions des emprunts en cours sont les suivants :

En milliers d'euros	Devise	Taux intérêt	Année d'échéance	31 déc. 2008	
				Valeur nominal	Valeur comptable
Emprunts bancaires garantis	EURO	EURIBOR+ marge	2009-2015	387 600	294 119
Emprunts bancaires garantis	EURO	T4M + marge	2010-2014	9 500	4 380
Emprunts bancaires garantis	EURO	3,8%-5,9%	2014-2020	40 840	30 780
Financement crédit-bail immobilier	EURO	4,8%-7,2%	2008-2020	25 013	9 982
Facilité bancaire	EURO	EUR. / T4M+	n/a	6 421	6 421
Mobilisation de créances	EURO	EURIBOR + Marge	n/a	10 256	10 256
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				479 630	355 937

Les emprunts mis en place au niveau du Groupe peuvent être utilisés dans une autre devise que l'euro.

14.2 Ratios financiers

Certains contrats de financements font l'objet de « covenants ». Les « covenants » mentionnés dans les contrats de financements à moyen terme sont relatifs à un respect par le Groupe de ratios. Au 31/12/2007, certains de ces ratios avaient été en dépassement par rapport à ceux définis dans les contrats. Les discussions engagées avec les partenaires financiers du Groupe conformément aux dispositions prévues dans les contrats ont abouti à :

- l'obtention de dispenses d'application de clauses d'exigibilité (« waiver ») pour les comptes de l'exercice 2007

- la définition de nouveaux ratios, communs à l'ensemble des banques et adaptés à la situation actuelle et aux prévisions d'activité du Groupe.

Ces nouveaux ratios : endettement net / fonds propres pro forma et endettement net / Ebitda pro forma, sont applicables dès les comptes de l'exercice 2008 et ont été respectés. Le montant des dettes concernées s'élève au 31 décembre 2008 à 316 M€.

14.3 Avances remboursables

Les avances remboursables les plus significatives sont relatives aux programmes F7X (15 M€), A380 (42 M€). Ces avances sont remboursables en cas de succès du programme, et les remboursements sont liés aux

livraisons de chaque produit ayant fait l'objet d'une avance. Les conditions de remboursement sont fixées dans la convention signée avec l'organisme prêteur.

NOTE 15 IMPOTS DIFFERES

En milliers d'euros	31 déc. 2008		31 déc. 2007	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Différences temporelles*	1 157	-94		-999
Report déficitaire				
Retraitements	4 856	810	5	14 034
TOTAL	6 013	715	5	13 034

* issues des comptes sociaux

La principale source d'impôts différés concerne la valorisation des instruments dérivés. La part des impôts différés constatée au bilan en contrepartie des capitaux propres s'élève à 4 M€ au 31 décembre 2008 (impôt différé actif) contre un montant de 12 M€ au 31 décembre 2007 (impôt différé passif).

NOTE 16 CHIFFRE D'AFFAIRES

PAR DOMAINE

En milliers d'euros	31/12/2008		31/12/2007
	Montant	%	%
Activité civile	674 616	98,6%	98,2%
Activité militaire	9 254	1,4%	1,8%
TOTAL	683 870	100,0%	100,0%

PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En milliers d'euros	31/12/2008		31/12/2007
	Montant	%	%
France	454 967	66,5%	57,8%
Export	228 903	33,5%	42,2%
TOTAL	683 870	100,0%	100,0%

PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE (EXPORTATIONS DIRECTES)

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2008		31/12/2007
	Montant	%	%
Europe	494 200	72,3%	67,7%
Amérique du Nord	16 919	2,5%	2,0%
Asie	5 895	0,9%	0,3%
Autres	166 856	24,4%	30,0%
TOTAL	683 870	100,0%	100,0%

PAR NATURE

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2008		31/12/2007
	Montant	%	%
Chiffre d'affaires - contrats de construction	408 738	59,8%	49,7%
Chiffre d'affaires - biens	183 277	26,8%	35,1%
Chiffre d'affaires - services	91 855	13,4%	15,2%
TOTAL	683 870	100,0%	100,0%

NOTE 17 AUTRES PRODUITS

Le montant des autres produits comprend notamment des subventions et des crédits d'impôts recherche pour 7,6 M€.

NOTE 18 DETAIL DE L'INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Gains/pertes de change réalisés au titre d'opérations commerciales	4 290	-4 590
Gains/pertes latents sur valorisation des créances et dettes à la clôture	-4 102	1 886
Variation de juste valeur des instruments de couverture	729	5 561
TOTAL INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	917	2 857

NOTE 19 DETAIL DU RESULTAT FINANCIER

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Coût de l'endettement net	-23 343	-19 618
Gains et pertes de change réalisés :	-11 316	5 021
- sur instruments dérivés EUR/USD	-11 302	0
- sur autres instruments dérivés	3 626	1 357
- résultat de change réalisé sur postes financiers du bilan	-3 640	3 664
Réévaluation des postes financiers du bilan	5 003	-2 595
Variation de juste valeur des instruments financiers :	-11 471	4 226
- Variation des valeurs temps des options de change	-4 465	0
- Variation de JV des contrats de change à terme	-1 598	3 987
- Variation de JV de la couverture de taux	-5 408	240
Autres produits et frais financiers	-822	-1 708
RESULTAT FINANCIER	-41 948	-14 674

NOTE 20 CHARGE D'IMPOTS

20.1 Charge d'impôts sur les bénéfices

En milliers d'euros	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Impôts exigibles	-1 219	-6 621
Impôts différés	4 491	-410
TOTAL	3 273	-7 030

20.2 Rapprochement entre impôt théorique et impôt réel

En milliers d'euros	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Résultat net consolidé des entreprises intégrées	-6 538	18 021
- Charge d'impôt consolidée (exigible et différé)	-3 273	7 030
- Amortissement des écarts d'acquisition	0	0
Résultat consolidé avant impôt (avant partage groupe/minoritaires)	-9 811	25 051
- Résultat des sociétés mises en équivalence	280	588
Résultat consolidé avant impôt (A)	-10 091	24 463
Taux théorique (taux courant applicable société mère) (B)	34,43%	34,43%
Charge fiscale théorique (A*B)	-3 474	8 423
Eléments imposés à taux réduit ou non taxés	-368	539
Ecart de taux sur impôts différés	19	243
Pertes fiscales non utilisées*	-1 255	371
Divers	252	-10
Impact réduction d'impôt / crédits d'impôts**	1 150	249
Sous-total	-202	1 392
CHARGE FISCALE REELLE	-3 273	7 030
TAUX EFFECTIF D'IMPOT	32,43%	28,74%

* Les pertes fiscales non utilisées sont sans limite de report

** Ce montant correspond essentiellement au crédit d'impôt recherche

NOTE 21 GESTION DES RISQUES

21.1 Risque de crédit

Du fait de la nature des principales contreparties, le Groupe n'est pas exposé au risque de crédit de manière importante et ne prévoit aucune défaillance de tiers pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers

du Groupe. A la clôture de l'exercice, le Groupe n'a pas identifié de risque de crédit significatif sur ces actifs échus non provisionnés.

21.2 Risque de liquidité

Afin de faire face à son risque de liquidité, le Groupe utilise des emprunts, des lignes de crédit court terme, des découverts autorisés et des lignes d'escompte. Le

Groupe dispose également à la clôture des lignes de crédit non utilisées. A fin 2008, les lignes de financement en place et en cours de mise en place sont suffisantes

pour faire face aux engagements découlant de l'activité prévisible de l'exercice 2009. Les flux de trésorerie non actualisés intègrent les intérêts financiers. Les intérêts financiers ont été calculés sur la base du taux variable de

2008 pour la part des passifs financiers à taux variable. Les passifs financiers par maturité s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	31 déc. 2008				
	Valeur comptable	Flux de trésorerie non actualisé	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Avances remboursables	58 840	-94 083	-14 179	-29 842	-50 062
Mobilisation de créances	10 256	-10 256	-10 256		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	329 279	-400 967	-4 950	-318 514	-77 503
Financement crédit-bail immobilier	9 982	-12 381	-1 919	-5 946	-4 516
Facilité bancaire non garanti	6 421	-6 421	-6 421		
Dettes et autres créditeurs	1 682	-1 682	-1 682		
Total des passifs financiers non dérivés	416 458	-525 789	-39 406	-354 302	-132 081
Instruments dérivés	23 760	-23 760	-21 596	-2 123	-41
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	440 219	-549 550	-61 001	-356 425	-132 123

En milliers d'euros	31 déc. 2007				
	Valeur comptable	Flux de trésorerie non actualisé	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Avances remboursables	71 013	-107 125	-16 026	-43 234	-47 865
Mobilisation de créances	22 708	-22 708	-22 708	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	333 306	-397 820	-48 599	-310 798	-38 423
Financement crédit-bail immobilier	10 499	-12 714	-2 192	-5 948	-4 574
Facilité bancaire non garanti	67 328	-67 328	-67 328		
Dettes et autres créditeurs	167	-167	-165		-2
Total des passifs financiers non dérivés	505 021	-607 862	-157 018	-359 981	-90 863
Instruments dérivés	1 048	-1 048	-1 048		
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	506 069	-608 910	-158 066	-359 981	-90 863

A la fin de l'année 2008 ont été finalisés des accords avec l'ensemble des partenaires financiers du Groupe, qui ont sécurisé sa structure financière notamment sur l'année 2009 grâce à :

- la confirmation des ressources à court terme du Groupe pour 2009 et 2010 (crédits à court terme,

billets de trésorerie, découverts, lignes d'escompte, etc.)

- le différé d'un an des remboursements des emprunts et crédits à moyen et long terme, ce qui aura pour effet de maintenir le niveau de ces ressources à un niveau identique à celui de 2008.

21.3 Risque de change

Risque de change dollar

De par son exposition internationale et les facturations faites en devises dollar à ses clients français, le Groupe est confronté à des risques de change. Le risque lié aux fluctuations du dollar est couvert pour partie par des contrats de ventes à terme et par des tunnels d'options. Le taux du dollar et le risque de change associé font partie des hypothèses futures estimées dans le cadre des contrats de construction pour la détermination des marges à terminaison.

Le Groupe facture environ 62% de ses ventes en dollars et achète environ 47 % de fournitures ou sous-traitance en dollars. L'incidence des opérations de couvertures dollars inscrites en chiffre d'affaires s'élève à 30 343 K€ en 2008 et à 31 994 K€ en 2007.

La politique de couverture du risque de change permet d'en limiter l'impact sur les comptes sociaux et consolidés du groupe LATECOERE. Il est à noter que ce tableau correspond uniquement à la situation constatée au 31 décembre 2008 et ne reflète pas l'intégralité des couvertures futures. Par ailleurs, les flux nets estimés en

USD sur les exercices 2009 et 2010 ont été intégralement couverts.

L'exposition du Groupe au risque de change en dollars est la suivante :

	31 déc. 2008		31 déc. 2007	
	K\$	K€	K\$	K€
Créances clients	141 153	95 886	107 227	72 839
Instruments de couverture portant sur les créances au bilan	1 300	31 576	17 200	15 384
Créances clients non couvertes	139 853	100 491	90 027	61 155
Dettes fournisseurs	79 004	56 768	71 242	48 395
Autres (acomptes clients et fournisseurs)	-988	-710	697	473
Disponibilités	2 322	1 668	74 300	50 472
EXPOSITION NETTE	64 159	46 101	92 387	62 759

Une analyse de sensibilité a été réalisée en prenant comme hypothèse une baisse de 5 centimes d'euro par rapport au dollar sur la base de l'exposition nette du Groupe au bilan au 31 décembre 2008. Cette variation aurait eu pour conséquence une baisse du résultat avant impôt de 1,5 M€ contre une baisse de 2 M€ du résultat avant impôts 2007.

Par ailleurs, une analyse de sensibilité a été réalisée en sur la base du portefeuille des dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie détenu à la clôture de l'exercice. Une baisse de 5 centimes d'euro par rapport au dollar aurait eu pour conséquence une baisse du résultat avant impôt de 1,2 M€ et une diminution des capitaux propres avant impôt de 6,7 M€.

couronne tchèque par rapport à l'euro liées à sa filiale Letov et des fluctuations du réal brésilien par rapport au dollar liées à sa filiale LdB. Ces instruments financiers sont détaillés dans la note 10.

Une analyse de sensibilité a été réalisée en prenant comme hypothèse une baisse de 5 centimes d'euro par rapport au réal et une baisse de 5 centimes de dollar par rapport au réal. Ces variations auraient eu pour conséquence une baisse du résultat avant impôt de 0,7 M€ et une baisse des capitaux propres avant impôt de 0,2 M€.

Le risque sur le TND (dinar tunisien) et le LEU Roumain n'est pas jugé significatif au vue de l'exposition du Groupe à ces devises.

Autres risques de change

Le Groupe a également mis en place des couvertures de change visant à se protéger des fluctuations de la

21.4 Risque de taux

En milliers d'euros	< à 1 an			de 1 à 5 ans			> à 5 ans		
	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31 déc. 2008	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	31 déc. 2007	
Taux fixe	2 635	16 740	21 793	41 168	6 456	21 080	15 126	42 662	
Taux variable	32 806	254 538	15 294	302 638	119 186	250 197	21 962	391 345	
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	35 441	271 278	37 087	343 805	125 642	271 277	37 088	434 007	

La quasi-totalité de l'endettement net moyen et long terme est basé sur des référentiels courts termes. Le groupe LATECOERE a mis en place au cours de l'exercice 2005 des couvertures de taux lui permettant de limiter les impacts d'une forte augmentation des taux courts sur le coût de la dette. Le taux d'intérêt moyen porté par le Groupe en 2008 s'élève à 5.3 %. La garantie de taux a couvert le Groupe avec un plafond de 3.27% pour une moitié de son endettement jusqu'à fin 2008 et

couvre l'autre moitié à un plafond de 3.37 % jusqu'à fin 2009.

Les tests de sensibilité mis en œuvre ont été effectués sur une base nette de couverture de taux des emprunts. En prenant comme hypothèse une hausse des taux court terme de 1%, l'impact sur le résultat avant impôt du Groupe serait une hausse des frais financiers de 718 K€ au 31 décembre 2008 contre une hausse des frais financier de 913 K€ au 31 décembre 2007.

21.5 Risque matières

Le Groupe Latécoère est exposé au risque matières dans le cadre de ses achats de matières premières,

essentiellement l'aluminium, l'acier et le titane. Au cours de l'année 2007, le Groupe a négocié des contrats avec

ses principaux fournisseurs soit de façon indépendante, soit dans le cadre des programmes de ses clients. Ces contrats sont conclus sur 2 à 3 ans, portent sur des volumes d'approvisionnement et comprennent des clauses de prix qui reviennent soit à les rendre constants

sur la durée du contrat, soit à les faire évoluer selon un indice prévu à l'avance, en moyenne plus faible que les augmentations passées. Globalement, le Groupe estime son exposition à une forte augmentation des prix de ses principales matières premières comme non significative.

21.6 Risque actions

Le Groupe détient essentiellement des actions LATECOERE, dont les variations sont ajustées en fonction du cours de clôture. Les titres auto-détenus sont comptabilisés en diminution des capitaux propres dans les comptes consolidés. Le montant des titres auto-détenus au 31 décembre 2008 s'élève à 220 K€.

L'impact sur portefeuille de titres auto-détenus si baisse du cours de 10% :

- Prix Moyen Pondéré au 31/12/2008 7.5 €

- Cours actions LATECOERE au 31/12/2008 4.9 €
- Cours actions après baisse de 10% 6.7 €

Compte tenu du fait qu'à la clôture de l'exercice la Société ne détient que 29 332 de ses propres actions dans le cadre du contrat de liquidité, l'impact de variation du cours serait insignifiant.

NOTE 22 CONTRATS DE CONSTRUCTION

<i>En millions d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Stocks et encours	439	523
Revenus reconnus depuis l'origine des contrats	1 323	891
Charges engagées depuis l'origine des contrats	1 760	1 397
Avances remboursables	59	71

Les contrats de construction sont basés sur des prévisions faites par le Groupe en tenant compte des informations commerciales (carnet de commandes et cadences) communiquées par les différents avionneurs et des informations provenant des perspectives du marché aéronautique. Les coûts à venir sont estimés sur la base des organisations industrielles mises en place par le Groupe. Par ailleurs, les flux dollars (chiffres d'affaires et charges) représentant une part significative des flux globaux, le Groupe a fondé ses prévisions sur des hypothèses d'évolution future du dollar en relation avec la durée des contrats. Cette dernière hypothèse peut être revue en fonction des perspectives d'évolution de la devise et de ses impacts au niveau des prévisions. Les principaux contrats de constructions concernent les programmes suivants : A380 (partie inférieure de la pointe avant, portes du pont supérieur, meubles électriques, harnais commerciaux), A400M (meuble électrique), F7X (harnais, tronçon de fuselage arrière), Embraer ERJ 170/190 (tronçon de fuselage et portes),

B787 (portes passagers), A340 WBI (partie inférieure de pointe avant, tronçon supérieur de fuselage), et Falcon 900 / 2000 Easy (câblage). Une information chiffrée détaillée par programme (et notamment les marges à terminaison) ne peut pas être communiquée, pour des raisons de confidentialité. Certaines hypothèses ont été revues au cours de l'exercice 2008 en fonction des négociations commerciales, de l'évolution du dollar en relation avec la durée des contrats et des impacts liés au plan d'économie « Défi 2011 ». Par ailleurs, le nombre d'avions sur le programme A330 / A340 WBI a de nouveau été revu à la baisse.

Une évolution des hypothèses de taux USD à la baisse de 5 centimes d'euros sur les périodes 2009 à 2011 aurait une incidence de 2 M€ sur la marge reconnue au 31 décembre 2008 et une baisse de la marge à terminaison de 0,2 point. Une modification des taux de conversion €/USD à plus long terme aurait une incidence sur l'organisation des process industriels du Groupe.

NOTE 23 EFFECTIF MOYEN

	31 déc. 2008					31 déc. 2007	
	Cadres	ETAM	Ouvriers	Total	Intérimaires	Total	Intérimaires
LATECOERE	309	611	246	1 166	207	1 177	200
LATECOERE do BRASIL	19	89	321	429	0	293	0
LETOV s.r.o.	9	220	397	625	13	583	11
LATECOERE Inc.	3	1	0	4	1	5	2
LATelec	99	267	299	665	163	643	212
SEA LATelec	21	69	561	651	71	576	47
LATecis	161	184	0	345	8	319	5
LATelec GmbH	21	17	5	43	0	28	0
G²Metric	17	8	0	25	0	22	0
LATecis Ibéria	1	19	0	20	0	15	0
LATecis srl	3	10	0	13	0	2	0
TOTAL GROUPE	663	1 493	1 828	3 985	463	3 663	477

NOTE 24 REMUNERATION ET AUTRES AVANTAGES « KEY MANAGERS »

Le Groupe a défini comme « Key managers » les personnes ayant les fonctions suivantes :

- membres du Directoire de la société LATECOERE ;
- membres du comité exécutif de la société LATECOERE ;
- directeurs ou gérants de filiales consolidées par intégration globale.

Pour l'ensemble des personnes entrant dans la définition ci-dessus, le total des rémunérations, avantages acquis

ou à acquérir ayant fait l'objet d'une comptabilisation directe ou d'une provision, représentent au 31 décembre 2008 la somme de 3 825 K€ (dont 1 046 K€ relatifs aux engagements de retraites et 93 K€ relatifs aux médailles du travail). Au 31 décembre 2007, le total des rémunérations s'élevaient à 3 311 K€ (dont 907 K€ relatifs aux engagements de retraites et 57 K€ relatifs aux médailles du travail).

NOTE 25 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET PASSIFS EVENTUELS

25.1 Engagements financiers

Les engagements donnés et/ou reçus par le Groupe à la clôture de l'exercice se présentent comme suit :

En milliers d'euros	31 déc. 2008				31 déc. 2007
	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans	Total	Total
Créances clients données en garantie	137 379			137 379	120 055
Escomptes sans recours (1)	226			226	15 967
Contrats de sous-traitance	6 166			6 166	4 000
Contrats de coopération	2 266	2 278		4 544	20 369
Nantissements, hypothèques et suretés réelles (2)	971	13 815	21 904	36 690	52 216
Avals, cautions et garanties données		4 943	7 809	12 752	14 643
TOTAL	147 009	21 036	29 713	197 758	227 250

(1) Au 31 décembre 2008, la société LATECOERE a réalisé des opérations d'escomptes sans recours pour un montant effectif de 226 K€ ayant un impact direct sur le niveau des créances clients données en garantie. Ces opérations réalisées avec des partenaires financiers, se traduisent par une augmentation de la trésorerie, une

réduction des créances clients et du poste autres créances.

(2) Ces nantissements portent sur des éléments corporels pour 20,2 M€ et sur des éléments incorporels non reconnus au bilan pour 16,5 M€.

Certains contrats de construction ont également été donnés en garantie. Le montant de cette garantie relative à des créances à naître s'élève à 128 M€ au 31

décembre 2008. Ces montants s'élevaient respectivement à 155 M€ en 2007 et 145 M€ en 2006.

25.2 Engagements au titre des contrats de location simple

Dans ce cadre de son exploitation, le Groupe est amené à mettre en place des contrats de location simple. Les principaux contrats sont les suivants :

- véhicules de location ;
- location de matériels informatiques et bureautiques (équipements bureautiques général et technique, photocopieurs, fax ...)

- locations diverses (ponctuelles).
- L'ensemble de ces contrats ne comporte aucune clause spécifique pouvant avoir un impact sur le mode de renouvellement ou de résiliation de ces contrats.

25.3 Autres passifs éventuels

La société LATECOERE fait l'objet d'un contrôle fiscal. Il subsiste un litige éventuel portant sur les conséquences d'une appréciation de la base de taxe professionnelle. La

société LATECOERE contestant les redressements proposés par l'Administration fiscale, ceux-ci n'ont pas fait l'objet d'une provision.

NOTE 26 PARTIES LIEES

Flux intra-groupe des sociétés intégrées globalement :

En milliers d'euros	Latécoère	LETOV sro	LdB	LAT. Inc.	LATelec	SEA	LATelec GmbH	LATecis	Autres filiales	31 déc. 2008
Chiffre d'affaires	29 687	29 834	12 488	11 642	3 744	4 905	20 605	6 905	1 350	121 159
Achats	62 929	11 057	0	0	41 799	487	761	3 793	334	121 159
Clients et comptes rattachés	26 121	8 736	1 562	1 546	1 085	253	927	6 007	180	46 418
Dettes fournisseurs	18 468	14 599	0	0	11 684	99	0	1 234	333	46 418

Flux intra-groupe des sociétés mises en équivalence :

En milliers d'euros	Latécoère	CCA	Latécoère Aeroservices	31 déc. 2008
Produits opérationnels	235	2 517	1 267	4 019
Achats	3 784	0	235	4 019
Clients	137	842	343	1 323
Dettes	1 186	0	137	1 323

Les principaux flux intra-groupe concernent des flux économiques relatifs à la production de sous-ensembles.

Le Groupe est organisé autour de trois activités : aérostructures; câblages et systèmes embarqués; ingénierie et services. Chaque société leader d'une activité possède des filiales (en France ou à l'Etranger) lui permettant de répondre à ses besoins industriels. Compte tenu de l'organisation générale du Groupe, les différentes sociétés faisant partie du périmètre de consolidation peuvent avoir des relations industrielles et commerciales entre elles afin de répondre aux besoins de production de chaque entité. Les transactions intra-Groupe étant variables, il n'est pas possible d'en définir à priori les montants annuels.

Les conditions de règlements applicables entre les différentes sociétés du Groupe sont en adéquation avec celles applicables aux autres fournisseurs et prennent en compte, le cas échéant, les besoins ponctuels liés à la gestion de trésorerie centralisée.

La société LATECOERE, maison mère du Groupe, centralise certains actes de la gestion globale des filiales (management général, gestion des assurances et des risques, gestion financière...). De ce fait, elle facture à ses filiales des « frais de siège » intégrant les coûts relatifs de ces postes.

Par ailleurs, dans le cadre de la gestion de trésorerie centralisée, la société LATECOERE peut être amenée à octroyer à ses filiales (détenues directement) des avances en compte courant (trésorerie court terme) ou des prêts (moyen ou long terme) en vue de permettre le financement des investissements immobiliers et industriels. Les financements court terme font l'objet de conventions réglementées et sont porteurs d'intérêts. Les prêts font l'objet de contrats spécifiques reprenant l'objet du financement, la durée ainsi que le taux appliqué.

Dans certains cas, cette méthode de financement interne au Groupe peut être mise en place entre une filiale de la société LATECOERE et sa / ses sous-filiale(s), les procédures et conditions restant identiques à celles décrites ci-dessus. A l'exception des sociétés du Groupe et des relations avec les « Key Managers » mentionnées ci-dessus, il n'existe pas d'opération significative avec des parties liées hors-Groupe.

3.6 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Latécoère S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes annexe aux comptes consolidés qui précisent au paragraphe 1.2 les conséquences sur le chiffre d'affaires des facturations ponctuelles réalisées sur certains contrats et à la note 19 la charge financière de 4,5 millions d'euros liée à la valeur temps des options de change.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué en première partie de notre rapport, la note annexe 1.2 aux comptes consolidés expose les conséquences sur le chiffre d'affaires des facturations ponctuelles réalisées sur certains contrats au cours de l'exercice, et la note annexe 19 aux comptes consolidés les effets du traitement à la juste valeur d'instruments financiers.

Par ailleurs, la note annexe 2.16 aux comptes consolidés expose les modalités d'enregistrement des instruments de couverture détaillés à la note annexe 10 aux comptes consolidés et la note annexe 22 aux comptes consolidés présente la sensibilité de la société à la parité dollar/euro sur les contrats de construction.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes annexes, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- Le groupe comptabilise les résultats sur les contrats de longue durée en utilisant la méthode de l'avancement selon les modalités décrites dans les notes annexe 2.14 et 22 aux comptes consolidés. Cette marge sur les contrats de construction est déterminée sur la base d'estimations, qui concernent notamment les hypothèses industrielles et les taux de change. Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte économique rendant difficile l'appréhension des perspectives d'activité. Ces conditions sont décrites dans la note annexe 2.3 aux comptes consolidés.

C'est dans ce contexte incertain que, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses et les données sur lesquelles se fondent les évaluations de marge retenues et à revoir les calculs effectués par le groupe. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux Comptes

Toulouse, le 20 avril 2009

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Christian Libéros
Associé

Paris, le 20 avril 2009

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

François Pons
Associé

4 COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE LATECOERE S.A. AU 31 DECEMBRE 2008

4.1 Bilan de la société LATECOERE S.A.

ACTIF

<i>En milliers d'euros</i>	Brut	Amortissement	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Frais de recherche et développement			0	0
Autres immobilisations incorporelles	3 960	3 137	823	1 125
Immobilisations incorporelles	3 960	3 137	823	1 125
Terrains	329		329	329
Constructions	578	340	238	288
Installations techniques, outillages	24 059	16 220	7 839	7 829
Autres immobilisations corporelles	11 031	7 658	3 373	3 969
Immobilisations en cours	883		883	117
Avances et acomptes			0	0
Immobilisations corporelles	36 880	24 217	12 662	12 532
Autres participations	25 108	1 099	24 009	24 009
Créances rattachées à des participations	6 594		6 594	7 890
Autres titres immobilisés	25		25	25
Prêts	409	409	0	0
Autres immobilisations financières	315	72	243	333
Immobilisations financières	32 450	1 579	30 871	32 257
ACTIF IMMOBILISE	73 290	28 934	44 356	45 914
Matières premières	46 188	4 571	41 617	36 678
En-cours de production de biens	401 676	22 808	378 867	478 588
Produits intermédiaires et finis	62 639	8 516	54 123	46 260
Stocks et en-cours	510 503	35 895	474 607	561 526
Avances, acomptes versés sur commandes	1 772		1 772	1 722
Créances clients et comptes rattachés	131 594	57	131 536	101 212
Autres créances	39 496		39 496	34 956
Valeurs mobilières de placement	9 572		9 572	0
Disponibilités	2 176		2 176	40 375
Charges constatées d'avance, écarts de conversion	5 322		5 322	474
ACTIF CIRCULANT	700 434	35 953	664 481	740 264
TOTAL ACTIF	773 724	64 887	708 837	786 178

PASSIF

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Capital social ou individuel	17 220	17 220
Primes d'émission, de fusion, d'apport	69 611	68 452
Réserve légale	1 722	1 722
Réserves réglementées		
Autres réserves	113 194	102 815
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-5 698	10 379
Provisions réglementées	3 142	3 100
Capitaux propres	199 192	203 689
Avances conditionnées	58 840	71 013
Total Fonds propres	258 031	274 702
Provisions pour risques et charges	10 540	2 299
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	240 175	295 782
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	672	3 117
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 762	127 961
Dettes fiscales et sociales	24 626	21 844
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	853	971
Autres dettes	37 179	59 231
Produits constatés d'avance - Ecart de conversion		272
Total dettes	440 266	509 177
TOTAL PASSIF	708 837	786 178

4.2 Compte de résultat de la société LATECOERE S.A.

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Production vendue de biens	455 374	297 330
Production vendue de services	25 723	16 607
Chiffre d'affaires net	481 097	313 937
Production stockée	-95 911	56 424
Subventions d'exploitation	4 149	525
Reprises amortissements, provisions, transferts de charges	7 459	5 068
Autres produits	362	359
Produits d'exploitation	397 156	376 313
Achats de marchandises	102	71
Achats matières premières, approvisionnements	50 223	47 079
Variation stocks (matières premières, approvisionnements)	-6 162	-8 559
Autres achats, charges externes	293 313	261 159
Impôts et taxes et versements assimilés	5 478	4 527
Salaires et traitements	45 948	45 289
Charges sociales	20 873	21 309
Dotations aux amortissements	2 790	3 034
Dotations aux provisions sur actif circulant	3 762	9 528
Autres charges d'exploitation	38	26
Charges d'exploitation	416 365	383 463
RESULTAT D'EXPLOITATION	-19 209	-7 151
Produits financiers participations	1 091	959
Autres intérêts et produits assimilés	634	541
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	2 142
Différences positives de change	58 759	45 706
Produits nets cessions valeurs mobilières de placement	34	8
Produits financiers	60 518	49 357
Dotation financières amortissements, provisions	8 363	0
Intérêts et charges assimilées	18 034	15 350
Différences négatives de change	27 171	11 979
Charges nettes cessions de valeurs mobilières de placement	51	3
Charges financières	53 620	27 331
RESULTAT FINANCIER	6 898	22 026
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-12 311	14 875
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	67	9
Produits exceptionnels sur opérations en capital	150	499
Reprises sur provisions et transferts de charges	687	715
Produits exceptionnels	904	1 223
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	212	709
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	325	540
Dotations exceptionnelles	769	935
Charges exceptionnelles	1 306	2 184
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-402	-961
Participation salariés aux fruits de l'expansion	208	2 524
Impôts sur les bénéfices	-7 223	1 010
TOTAL DES CHARGES	458 578	426 892
TOTAL DES PRODUITS	464 276	416 513
RESULTAT NET	-5 698	10 379

4.3 Tableau de flux de trésorerie de la société LATECOERE S.A.

En milliers d'euros	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Résultat net	-5 698	10 379
Elimination des amortissements et provisions	11 142	1 261
Elimination d'autres éléments sans impact de trésorerie	1 247	-26
Marge brute d'autofinancement	6 691	11 614
Variation du BFR	33 971	-7 161
Flux net de trésorerie généré par l'activité	40 662	4 452
Total des investissements	-2 870	-3 899
Total des cessions	1 519	692
Flux net de trésorerie provenant des investissements	-1 351	-3 206
Dividendes versés	0	-6 457
Augmentation (réduction) de capital	0	-1 159
Emissions d'emprunt (y compris avances remboursables)	27 540	42 717
Remboursements d'emprunt (y compris avances remboursables)	-43 605	-53 381
Cession (acquisition) d'actions propres	-156	23
Flux net de trésorerie provenant du financement	-16 221	-18 256
VARIATION DE TRESORERIE	23 090	-17 010
Trésorerie d'ouverture	-25 254	-8 244
Trésorerie de clôture	-2 164	-25 254
Trésorerie et équivalent de trésorerie	11 748	40 375
Concours bancaires courants	-3 657	-48 699
Mobilisation de créances	-10 256	-16 929
TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE	-2 164	-25 254

4.4 Annexe des comptes sociaux au 31 décembre 2008

Les présents documents sont annexés au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2008, dont le total est de 708 837 427 €, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 458 577 629 €, le total des charges 464 275 716 €, et dégageant une perte de - 5 698 086 €.

L'exercice concerné couvre une période de 12 mois allant du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008.

Les notes et les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Les états financiers sont présentés en KEuros arrondis au millier d'euros le plus proche.

NOTE 1 FAITS MARQUANTS

1.1 Arrêt du projet de reprise de sites Airbus

Le 7 mai dernier, alors que le groupe Latécoère avait pratiquement finalisé le tour de table nécessaire à la réalisation de l'opération, Airbus interrompait les négociations en raison du contexte financier international et de la faiblesse du dollar et mettait fin à cette opération qui a mobilisé pendant 16 mois des ressources importantes au sein de la société Latécoère. Les dépenses directes de cette opération constatées en

comptabilité s'élèvent à environ 6 M€, auxquels s'ajoutent des coûts indirects complémentaires.

1.2 Négociations commerciales

Dans le cadre général du plan « Défi 2011 », des négociations ont eu lieu au cours du 2nd semestre 2008 avec les clients du Groupe. Elles ont eu pour résultats :

- une amélioration des délais de paiement pour les clients français ;
- le paiement anticipé de travaux de développement déjà effectués et dont la facturation contractuelle était initialement étalée dans le temps, qui s'est matérialisé par des facturations ponctuelles pour un montant de 104,4 M€

1.3 Négociations avec les partenaires financiers

La société a également finalisé des accords avec ses partenaires financiers afin de renforcer et sécuriser sa structure financière pour les années futures. Les banques ont à cette occasion renouvelé leur confiance en confirmant :

- l'ensemble des ressources à court terme de la société, habituellement renouvelables chaque année, pour 2009 et 2010 ;
- un différé d'un an du remboursement des échéances des crédits à moyen et long terme de la société, ce qui maintiendra le niveau de ressources en 2009 identique au niveau de 2008 ;
- la mise en place dans les covenants financiers des contrats de crédit de nouveaux ratios, communs à l'ensemble des banques et adaptés à la situation actuelle et aux prévisions d'activité. Ces nouveaux ratios, endettement net / fonds propres pro forma et endettement net / Ebitda, sont applicables aux comptes de l'exercice 2008.

NOTE 2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Présentation des comptes

Les comptes annuels de la société arrêtés au 31 décembre 2008 ont été établis conformément à la réglementation en vigueur, résultant de l'application du règlement CRC 99-03. De plus, la société applique pour le traitement comptable de certaines opérations spécifiques les recommandations du plan comptable professionnel de l'industrie aéronautique et spatiale.

2.2 Hypothèses et estimations

La préparation des états financiers nécessite de la part du Directoire de procéder à des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu

nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Le Directoire revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Les jugements exercés par le Directoire ayant un impact significatif sur les états financiers et les estimations présentant un risque important de variations au cours de la période concernent principalement la marge estimée au titre des contrats de construction (note 2.7) et les avantages au personnel (note 5).

Au 31 décembre 2008, les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. Les estimations et hypothèses retenues dans les comptes sociaux ont été déterminées à partir des éléments en possession de la société à la date de clôture et notamment, concernant les contrats de construction, en fonction des commandes fermes confirmées par les avionneurs et des baisses de cadence annoncées. La société a constaté une tendance d'annonces de révisions de cadence, annonces qui renforcent la difficulté d'appréhender les hypothèses à retenir dans le cadre de l'arrêté des comptes. Cependant, seules les informations publiques ont été prises en considération dans les estimations et hypothèses retenues par la société à la date de la clôture.

2.3 Frais de recherche et développement

Au 31 décembre 2008, les frais de recherche et développement sont inscrits en charges à l'exception des frais de développement liés aux contrats de construction qui sont comptabilisés en travaux en-cours.

2.4 Autres immobilisations incorporelles

Composées essentiellement de logiciels informatiques, elles sont inscrites à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production (production immobilisée). Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

La différence entre l'amortissement économique, fondé sur la durée d'utilité, et l'amortissement calculé sur la base de la durée fiscale est constatée en amortissement dérogatoire. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée d'usage.

2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût directement attribuable (incluant le prix d'achat, les taxes payées et les frais directs d'achat), diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les dépenses ultérieures relatives à des immobilisations corporelles sont comptabilisées comme des charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues si elles maintiennent le niveau de performance de l'actif. Elles sont en revanche ajoutées à la valeur comptable de l'immobilisation initiale quand les avantages économiques futurs sont supérieurs au niveau initial de performance et que leur coût peut être évalué de façon fiable.

Le cas échéant, le coût total d'un actif est réparti entre ses différents éléments constitutifs (composants) s'il s'est avéré que les durées d'utilité sont différentes. De ce fait chaque élément d'actif est amorti sur une durée distincte. La société LATECOERE a défini des familles de biens pouvant faire l'objet d'une décomposition et les durées d'utilité des composants ainsi déterminés.

Compte tenu du fait que les actifs acquis par la société LATECOERE n'ont pas pour vocation d'être revendus avant leur fin de vie économique, aucune valeur résiduelle n'a été appliquée aux différents actifs corporels immobilisés.

Le mode d'amortissement reflète le rythme de consommation des avantages économiques futurs liés à l'actif.

Toute perte de valeur est comptabilisée en résultat d'exploitation, sur la ligne « dotations aux amortissements ».

Les subventions reçues par la société LATECOERE dans le cadre d'aide au financement d'actifs industriels immobilisés sont comptabilisées en déduction de la valeur d'origine du bien.

Par ailleurs, la société LATECOERE n'a pas retenu l'option de pouvoir intégrer, dans le coût de constitution d'un actif immobilisé, les frais financiers liés à un financement spécifique mis en place à cet effet.

L'ensemble des amortissements associés aux familles et aux sous-familles est repris ci-après.

Famille	Durée d'amortissement
Construction	15 - 40 ans
Installations générales	10 - 20 ans
Installations techniques	6 2/3 – 20 ans
Outils	3 ans
Matériel électronique	5 ans
Matériels informatiques	3 – 5ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau	6 2/3 ans
Mobilier	10 ans

D'une façon générale, la société LATECOERE a opté pour l'utilisation du mode d'amortissement linéaire pour l'ensemble de ses biens. Toutefois, lorsque la nature et la spécificité du bien le permettra, le mode d'amortissement dégressif pourra être retenu.

Dépréciation des actifs

Les valeurs comptables des actifs immobilisés de la société sont examinées à chaque clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. Si un tel indice est identifié, un test de dépréciation est réalisé. Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs concerné à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre son prix de vente net de coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée de l'estimation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation de l'actif et de sa cession à la fin de sa durée d'utilité.

Pour déterminer la valeur d'utilité d'un actif, la société LATECOERE utilise :

- les prévisions de flux de trésorerie (avant impôt et frais financiers) basés sur des hypothèses qui retiennent l'actif dans son état actuel et représentent la meilleure estimation des conditions économiques qui existeront pendant la durée d'utilité de l'actif restant à courir,
- le taux d'actualisation avant impôt qui reflète les évaluations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Le taux d'actualisation ne reflète pas les risques dont il a été tenu compte lors de l'estimation des flux de trésorerie futurs.

Une dépréciation est constatée à chaque fois que la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable.

2.6 Titres de participation et autres immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits en comptabilité à leur prix d'acquisition ou de souscription. À la clôture de l'exercice, leur valeur d'usage est déterminée en prenant en compte la situation nette et les perspectives de rentabilité de chacune d'elles.

Autres immobilisations financières

Leur valeur brute est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires.

À la clôture de l'exercice 2008, ce poste est principalement constitué par :

- l'avance preneur retenue sur le crédit-bail immobilier à titre de garantie. Cette somme est restituée à la société LATECOERE par déduction des loyers dus par la société,
- les titres auto-détenus de la Société LATECOERE. Au 31 décembre 2008, elle détient 29 332 actions (0,34%

du capital) soit une valeur au bilan de 220 K€. Le cas échéant, la société LATECOERE comptabilise une provision pour dépréciation de ses titres auto-détenus. Cette provision correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition de ces titres et la valeur d'inventaire déterminée par référence au cours de bourse à la clôture de l'exercice.

2.7 Stocks et en-cours

Matières premières

La valeur brute des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. La valorisation se fait au prix moyen pondéré. Des provisions pour dépréciation sont constituées sur les matières premières et équipements non movimentés depuis plus d'un an et pour lesquels aucune utilisation n'est prévue à court terme.

Travaux en-cours hors contrat de construction

La valeur brute des travaux en-cours est évaluée suivant la méthode du coût de revient complet à l'exclusion des frais hors production (frais financiers, frais de commercialisation, devis sans suite, frais administratifs...). Des provisions pour dépréciation sont constituées sur les travaux en-cours lorsque leur valeur de réalisation est inférieure à leur valeur comptable.

Contrat de construction (contrats long terme):

La société LATECOERE a conclu avec certains de ses clients des contrats de partenariat dont les caractéristiques sont celles des contrats de construction :

- contrat relatif à la production d'un ensemble de biens étroitement liés ou interdépendants en terme de conception, technologie et fonction ;
- dont la durée couvre plusieurs exercices.

La comptabilisation de ces contrats répond aux critères ci-dessous :

Les produits et les coûts principaux pris en compte dans le cadre de l'application des contrats de construction sont pour les produits :

- le montant initial des produits convenus dans le contrat ;
- les modifications des travaux du contrat ou les réclamations dans la mesure où il est probable qu'elles donneront lieu à des produits et où elles peuvent être estimées de façon fiable.

Et pour les coûts :

Les coûts directement liés au contrat ;

- les coûts attribuables à l'activité de contrats en général et qui peuvent être affectés au contrat ;
- tous autres coûts qui peuvent être spécifiquement imputés au client selon les termes du contrat.

La marge est reconnue à l'avancement et calculée par rapport à la livraison des éléments (« milestones »). En effet la société LATECOERE facture à la livraison et

toute la facturation effectuée est acquise quelle que soit l'issue du programme.

Il est aussi possible que des facturations complémentaires soient effectuées par la suite (modifications ou suppléments de travaux). Une étude est menée au cas par cas afin de définir les éléments permettant d'identifier la notion d'avancement (« milestones »).

La marge estimée est calculée sur la base d'une prévision comprenant les éléments techniques et budgétaires attribués au démarrage. Cette marge est révisée périodiquement en fonction des coûts et produits réalisés sur la période et restant à venir. Lorsque le risque de change a fait l'objet d'un contrat de couverture, l'incidence de cette couverture est intégrée dans le calcul de la marge estimée.

Lorsque la marge prévisionnelle est négative, elle est immédiatement constatée en résultat.

2.8 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. A la clôture de chaque exercice, les risques de non recouvrement sont pris en compte et ces créances font l'objet d'une provision le cas échéant.

2.9 Valeurs mobilières de placement

Elles sont exclusivement des valeurs mobilières autres que les actions propres. Leur valeur brute est formée par leur coût d'achat, hors frais et accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

2.10 Provisions pour risques

Les provisions sont établies suivant les dispositions prévues par le règlement CRC 2000-06 sur les passifs. Les risques connus à la date de l'arrêt des comptes font l'objet d'un examen et une provision est constituée.

2.11 Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent exclusivement les amortissements dérogatoires. Les amortissements dérogatoires sont constitués par la différence entre l'amortissement linéaire inscrit en exploitation et l'amortissement dégressif autorisé par la législation fiscale en vigueur.

2.12 Enregistrement des opérations en devises

La société LATECOERE, pour les transactions effectuées en devises (essentiellement avec le dollar US), gère son risque de change en couvrant ses flux prévisionnels de recettes par des contrats de ventes à terme de devises. Les transactions en devises étrangères sont converties en euro en appliquant le cours du jour de la transaction. Les créances libellées en dollar couvertes par des ventes à terme sont valorisées à la clôture au cours de couverture de ces ventes à terme. Les autres créances et dettes libellées en devises sont valorisées au cours de clôture. Les différences de

change sont enregistrées en résultat financier et les instruments de couverture détaillés en engagements hors-bilan.

2.13 Médailles du travail

En conformité avec la recommandation n° 2003-R-01 du Conseil National de la Comptabilité (règlement n° 2000-06 sur les passifs), la société LATECOERE a comptabilisé sur l'exercice 2004 une provision pour médailles du travail, calculée en conformité avec la norme IAS 19 (sur la base d'hypothèses actuarielles, le

niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel). Au 31 décembre 2008, le montant de cette provision a été réévalué et s'élève à 904 K€ contre 913 K€ au 31 décembre 2007.

2.14 Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté à la livraison des produits ou à la réalisation des prestations de services.

NOTE 3 IMMOBILISATIONS

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2007	Acquisitions	Virements	Cessions / mises au rebut	31 déc. 2008
Immobilisations incorporelles	3 708	252	0	0	3 960
Terrains	329				329
Constructions	578				578
Installations techniques, matériels outillages industriels	22 789	1 792	164	357	24 059
Installations générales, agencements divers	8 336	7		9	8 334
Matériel de transport	255			12	242
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 596	72		214	2 455
Immobilisations corporelles en cours	117	601	-164		883
Immobilisations corporelles	35 000	2 472	0	592	36 880
Titres de participation	25 108				25 108
Créances rattachées à des participations	7 890			1 296	6 594
Autres titres immobilisés	25				25
Prêts, autres immobilisations financières	745	156		176	724
Immobilisations financières	33 767	156	0	1 473	32 450
TOTAL DES IMMOBILISATIONS BRUTES	72 475	2 880	0	2 065	73 290

NOTE 4 AMORTISSEMENTS

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2007	Dotations	Reprises	31 déc. 2008
Immobilisations incorporelles	2 583	554		3 137
Constructions	290	50		340
Installations techniques, matériels outillages industriels	14 960	1 515	255	16 220
Installations générales, agencements divers	4 991	410	9	5 392
Matériel de transport	253	1	12	242
Matériel de bureau, informatique, mobilier	1 974	261	210	2 024
Immobilisations corporelles	22 468	2 236	487	24 217
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	25 051	2 790	487	27 354

En milliers d'euros	Linéaire	Dégressif	Amortissements dérogatoires	
			Dotations	Reprises
Immobilisations incorporelles	554		105	368
Constructions	50			
Installations techniques, matériels outillages industriels	1 515		538	238
Installations générales, agencements divers	410		86	76
Matériel de transport	1			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	261		0	5
Immobilisations corporelles	2 236	0	624	319
TOTAL VENTILATION DES DOTATIONS DE L'EXERCICE	2 790	0	729	687

NOTE 5 PROVISIONS

En milliers d'euros	31 déc. 2007	Dotations	Reprises	31 déc. 2008
Amortissements dérogatoires	3 100	729	687	3 142
Provisions réglementées	3 100	729	687	3 142
Provisions pour pertes de change		8 294	0	8 294
Provisions pour impôts	569	41		610
Autres provisions risques et charges	1 730		94	1 637
Provisions pour risques et charges	2 299	8 335	94	10 540
Provisions dépréciation immobilisations financières	1 510	69	0	1 579
Provisions dépréciation stocks et en-cours	38 655	3 706	6 465	35 895
Provisions dépréciation comptes clients	1	56		57
Provisions pour dépréciation	40 166	3 831	6 465	37 532
TOTAL PROVISIONS	45 566	12 894	7 246	51 215

En milliers d'euros	Dotations	Reprises
Exploitation	3 762	6 559
Financières	8 363	0
Exceptionnelles	769	687
TOTAL	12 894	7 246

Les autres provisions pour risques correspondent pour 904 K€ au titre des médailles du travail et 733 K€ au titre des engagements de retraite provenant de LATECOERE AEROSTRUCTURE. Les provisions pour pertes de change de 8,3 M€ correspondent à une perte latente sur instruments financier dérivés non qualifié de couverture pour 3,3 M€ et une perte latente de 5 M€ liée à la revalorisation à la clôture des postes en devises du bilan.

NOTE 6 ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

<i>En milliers d'euros</i>	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	6 594	314	6 280
Prêts	409		409
Autres immobilisations financières	315	275	40
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	131 594	131 594	
Personnel et comptes rattachés	84	84	
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	6	6	
Etat et autres collectivités	16 471	16 471	
Groupe et associés	22 251	22 251	
Débiteurs divers	682	682	
Charges constatées d'avance	335	335	
TOTAL ETAT DES CREANCES	178 742	172 014	6 728
Prêts accordés en cours d'exercice	0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice	0		

<i>En milliers d'euros</i>	Montant brut	< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
Avances remboursables	58 840	11 829	45 272	1 739
Emprunts à 1 an maximum à l'origine	13 912	13 912		
Emprunts à plus d'1 an à l'origine	225 996	2 274	193 228	30 494
Emprunts et dettes financières divers	267	267		
Fournisseurs et comptes rattachés	136 762	136 762		
Personnel et comptes rattachés	5 591	5 591		
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	7 434	7 434		
Etat : impôt sur les bénéfices	0	0		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	9 486	9 486		
Etat : autres impôts, taxes assimilées	2 115	2 115		
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés	853	853		
Groupe et associés	27 411	27 411		
Autres dettes	9 768	9 768		
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL ETAT DES DETTES	498 434	227 701	238 500	32 233
Emprunts souscrits en cours d'exercice	25 672			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	27 193			

NOTE 7 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

<i>En milliers d'euros</i>	Devise	Taux intérêt	Année d'échéance	31 déc. 2008	
				Valeur nominal	Valeur comptable
Emprunts bancaires garantis	EURO	EUR. / T4M+ marge	2009-2015	318 050	226 262
Facilité bancaire non garanti	EURO	EUR. / T4M+ marge	n/a	3 657	3 657
Mobilisation de créances	EURO	EURIBOR + Marge	n/a	10 256	10 256
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES				331 962	240 175

Certains contrats de financements font l'objet de « covenants ». Les « covenants » mentionnés dans les contrats de financements à moyen terme sont relatifs à un respect par le Groupe de ratios calculés sur des agrégats issus des comptes consolidés. Au 31/12/2007, certains de ces ratios avaient été en dépassement par rapport à ceux définis dans les contrats. Les discussions engagées avec les partenaires financiers du Groupe conformément aux dispositions prévues dans les contrats ont abouti à :

- l'obtention de dispenses d'application de clauses d'exigibilité (« waiver ») pour les comptes de l'exercice 2007

- la définition de nouveaux ratios, communs à l'ensemble des banques et adaptés à la situation actuelle et aux prévisions d'activité du Groupe.

Ces nouveaux ratios : endettement net / fonds propres pro forma et endettement net / Ebitda pro forma, sont applicables dès les comptes de l'exercice 2008 et ont été respectés. Le montant des dettes concernées s'élève au 31 décembre 2008 à 221 M€.

NOTE 8 AVANCES REMBOURSABLES

Les avances remboursables les plus significatives sont relatives aux programmes F7X (15 M€), A380 (42 M€). Ces avances sont remboursables en cas de succès du programme, et les remboursements sont liés aux

livraisons de chaque produit ayant fait l'objet d'une avance. Les conditions de remboursement sont fixées dans la convention signée avec l'organisme prêteur.

NOTE 9 PRODUITS A RECEVOIR, CHARGES A PAYER ET CCA

<i>En milliers d'euros</i>	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Factures à établir	4 272	12 753
Intérêts courus à recevoir + divers	5	173
Total des produits à recevoir	4 278	12 926
Intérêts courus sur emprunts	267	2 637
Fournisseurs factures non parvenues	25 810	26 028
Charges fiscales et sociales à payer	7 055	10 374
Intérêts courus sur découvert	634	758
Autres (1)	9 741	10 603
Total des charges à payer	43 508	50 400
Primes d'assurances	185	194
Charges diverses de gestion	150	280
Total des charges / produits constatés d'avance	335	474

(1) Ce poste comprend notamment une charge à payer à hauteur de 9,2 M€ relative à la convention de couverture de taux mise en place par le groupe. Ce montant correspond aux intérêts d'emprunts annuels à payer à l'organisme bancaire.

NOTE 10 CAPITAUX PROPRES

Le capital social s'élève à 17 219 994 €, et se décompose ainsi :

	Nombre	Valeur nominale
Actions composant le capital social au début de l'exercice	8 609 997	2,00
Actions émises pendant l'exercice	0	
Actions échangées pendant l'exercice (réduction de la valeur nominale)	0	
Actions composant le capital social en fin d'exercice	8 609 997	2,00

En milliers d'euros	Montant
Capitaux propres au 31/12/06	200 746
Frais d'augmentation de capital futur (1)	-1 159
Primes	0
Résultat 2007	10 379
Distribution de dividendes 2006	-6 457
Provisions réglementées	180
Capitaux propres au 31/12/07	203 689
Annulation frais d'augmentation de capital futur (1)	1 159
Primes	0
Résultat 2008	-5 698
Distribution de dividendes 2007	0
Provisions réglementées	42
Capitaux propres au 31/12/08 (2)	199 192

(1) Au cours de l'exercice 2007 des frais (principalement des frais d'honoraires financier et juridique) ont été engagés afférent à une future augmentation de capital dans le cadre du projet Zéphyr. Suite à la rupture de ce projet et à l'abandon de l'augmentation de capital au 1er semestre 2008, le montant de ces frais a été annulé de la prime d'émission. Ces frais ont été comptabilisés au compte de résultat sur la ligne « Achats consommés et charges externes ».

(2) Dont réserves indisponibles pour couverture des actions propres pour un montant de 148 k€.

NOTE 11 CHIFFRE D'AFFAIRES

PAR DOMAINE

En milliers d'euros	31/12/2008		31/12/2007	
	Montant	%	Montant	%
Activité civile	476 464	99,0%	309 433	98,6%
Activité militaire	4 632	1,0%	4 504	1,4%
TOTAL	481 097	100,00%	313 937	100,00%

PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

En milliers d'euros	31/12/2008		31/12/2007	
	Montant	%	Montant	%
France	278 102	57,8%	149 530	47,6%
Export	202 995	42,2%	164 407	52,4%
TOTAL	481 097	100,00%	313 937	100,00%

PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE (EXPORTATIONS DIRECTES)

En milliers d'euros	31/12/2008		31/12/2007	
	Montant	%	Montant	%
Europe	308 653	64,2%	169 300	53,9%
Amérique du Nord	16 919	3,5%	9 884	3,1%
Asie	2 638	0,5%	1 062	0,3%
Autres	152 886	31,8%	133 691	42,6%
TOTAL	481 097	100,00%	313 937	100,00%

Il est à noter que cette décomposition ne traduit pas la destination finale des matériels produits par notre société. En effet, environ 90 % des ventes à nos clients français (Airbus France, Dassault,...) peuvent se trouver au final exportées.

NOTE 12 RESULTAT FINANCIER

En milliers d'euros	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Produits financiers participations	1 091	959
Autres intérêts et produits assimilés	634	541
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	2 142
Différences positives de change	58 759	45 706
Produits nets cessions valeurs mobilières de placement	34	8
Produits financiers	60 518	49 357
Dotation financières amortissements, provisions	8 363	0
Intérêts et charges assimilées	18 034	15 350
Différences négatives de change	27 171	11 979
Charges nettes cessions de valeurs mobilières de placement	51	3
Charges financières	53 620	27 331
RESULTAT FINANCIER	6 898	22 026

Les dotations financières comprennent principalement une perte latente sur instruments financier dérivés non qualifié de couverture pour 3,3 M€ et une perte latente de 5 M€ liée à la revalorisation à la clôture des postes en devises du bilan.

NOTE 13 IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt afférent à chaque résultat est déterminé en tenant compte des réintégrations et déductions fiscales pratiquées et des taux d'imposition applicables aux opérations concernées. L'impôt comprend la contribution au taux normal (33,33 %) ainsi qu'une contribution additionnelle de 3,3 % assise sur l'impôt au taux normal après un abattement de 763 K€

En milliers d'euros	Montant brut	Réintégrations et déductions fiscales	Assiette I.S.	Impôt société	Montant net
Résultat courant	-12 311	2 029	-10 281	-3 427	-8 884
Résultat exceptionnel	-402	41	-361	-120	-282
Intéressement	-208	0	-208	-69	-139
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Crédit d'impôt	2 997	-2 997		-2 997	-2 997
Divers	609	-609		-609	609
RESULTAT COMPTABLE	-9 315	-1 536	-10 851	-7 223	-11 693

Au 31 décembre 2008, le montant du carry-back de la société s'élève à 3,6 M€ et le montant du crédit d'impôt recherche est de 3 M€.

NOTE 14 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

En milliers d'euros	31 déc. 2008	31 déc. 2007
Dotations aux amortissements dérogatoires	729	894
Dotations aux provisions pour imposition Credit Bail Immobilier	41	41
Provisions pour litiges fiscaux		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	212	709
Valeur d'actif des immobilisations cédées	137	408
Charges exceptionnelles diverses	189	132
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 306	2 184
Reprises amortissements dérogatoires	687	715
Produits de cessions d'actifs	46	434
Produits exceptionnels sur opération de gestion	67	9
Produits exceptionnels divers	104	65
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	904	1 223

NOTE 15 ENGAGEMENTS FINANCIERS

15.1 Crédit bail immobilier

En milliers d'euros	Coût d'entrée	Redevances payées		Redevances restant à payer			
		de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total à payer
Terrains et constructions Périole 1993	7 851	538	12 021				
Constructions Périole 2002	5 005	562	3 372	703	2 108	562	3 373
Terrains et constructions Gimont 2002	6 791	640	4 000	640	2 560	2 400	5 600
TOTAL	19 648	1 740	19 393	1 343	4 668	2 962	8 973

15.2 Engagements de retraites

Les engagements en matière de départ à la retraite non comptabilisés au bilan sont estimés au 31 décembre 2008 à 6 564 K€, charges sociales incluses contre 7 160 K€ au titre de l'exercice précédent. La part des engagements de retraite comptabilisés au bilan à hauteur de 733 K€ fait suite à la fusion absorption de la société LATECOERE AEROSTRUCTURE.

Les engagements de retraites sont calculés selon la recommandation n° 2003-R-01 du Conseil National de la Comptabilité. Les estimations des obligations de la Société au titre des engagements du personnel des sociétés françaises ont été calculées par un actuaire indépendant en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de

service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel.

L'obligation, calculée charges sociales comprises, est actualisée au taux de 5,30 % contre 4,80% au titre de l'exercice précédent. Elle est comptabilisée au prorata des années de service des salariés.

15.3 Engagements financiers sur contrats en devises et couvertures de change

Les principales modalités de couvertures sont les suivantes :

- transactions couvertes : estimation des flux futurs encaissés ou décaissés pour la période indiquées ;
- technique de couverture : utilisation de contrats à terme ou de tunnels d'option pour garantir les flux estimés ;

- taux moyen de couverture : taux moyen de couverture très sensiblement supérieur au cours moyen de conversion des contrats des chantiers actifs.

Le montant total des contrats de couverture (contrats à terme et tunnels d'option) en \$US s'élève au 31 décembre 2008 à 780 M\$ contre 105,4 M\$ à la clôture de l'exercice précédent.

15.4 Cautions bancaires accordées

Le montant total des cautions bancaires accordées s'élève à 101,62 M€ :

- 0 € accordés sur contrats ;
- 101,62 M€ donnés aux filiales (garantie sur emprunts).

15.5 Dettes garanties

Le montant des dettes financières s'élève à 226 M€ et est garanti :

- à hauteur de 10,5 M€ par des sûretés réelles (nantissement de fonds de commerce et de matériel) ;

- à hauteur de 197 M€ par des cessions de créances nées et à naître issues de contrat commerciaux. Certains contrats comportent des covenants visant principalement des ratios bilantiels calculés sur la base des comptes consolidés ;
- à hauteur de 18 M€ ne faisant pas l'objet de garantie particulière.

15.6 Autre information

Au 31/12/2008, la Société LATECOERE a réalisé des opérations d'escomptes sans recours pour un montant effectif de 226 K€ enregistrés en diminution des comptes clients. Le montant au 31 décembre 2007 était de 6,1 M€.

Par ailleurs, la société LATECOERE fait l'objet d'un contrôle fiscal. Il subsiste un litige éventuel portant sur les conséquences d'une appréciation de la base de taxe professionnelle. La société LATECOERE contestant les redressements proposés par l'Administration fiscale, ceux-ci n'ont pas fait l'objet d'une provision.

NOTE 16 INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES DÉRÉGATOIRES SUR LE RESULTAT

<i>En milliers d'euros</i>	Base	Incidence
Résultat net de l'exercice	-5 698	-5 698
Dotations aux amortissements dérogatoires	729	729
Reprises des amortissements dérogatoires	687	-687
Réduction d'impôt du fait des dotations	251	-251
Augmentation d'impôt du fait des reprises	236	236
RÉSULTAT HORS INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES DÉRÉGATOIRES		-5 671

NOTE 17 SITUATION FISCALE DIFFEREE

<i>En milliers d'euros</i>	Base	Incidence
Amortissements dérogatoires	-3 142	1 082
Participation des salariés	0	0
ORGANIC	802	-276
Provision de départ à la retraite	733	-252
Autres	6	-2
SITUATION FISCALE DIFFEREE	-1 601	551

NOTE 18 EFFECTIFS MOYENS

	31 déc. 2008		31 déc. 2007	
	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	309		295	
Mensuels	611		617	
Mensualisés	246		265	
Intérimaires		207		200
TOTAL	1166	207	1177	200

NOTE 19 REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et des organes de direction (10 meilleurs salaires de la Société) s'élèvent pour 2008 à 2 252 K€

NOTE 20 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<i>En milliers d'euros</i>	Capital social	Réserves et Report à nouveau	Quote-part %	Valeur d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis et non remboursés	C.A. du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours du dernier exercice	Avals et cautions donnés par la société
LATECOERE Inc. 1000 Brickel av. - suite 641 Miami Florida 33131 USA	431	103	100%	541	298	11 642	1	0	36
LATECOERE Développement 135 rue de Périole BP 5211 31079 Toulouse cedex 5	600	391	100%	572	2 159	0	285	0	0
LATELEC Z.I. La Bourgade rue Max Planck 31315 Labège	7 600	19 838	100%	7 600	0	165 764	7 261	0	75 885
LATECOERE AEROSERVICES Route de Toulouse 31700 Cornebarrieu	2 500	745	30%	229	611	15 911	305	0	0
LLV s.r.o. Letov Letecka Vyroba Beranovich, 65 199 02 Praha 9 - Letnany Czech Republic	16 000	-1 714	100%	13 290	0	30 533	-391	0	25 736
LATECOERE Do Brasil Av Dr. Joao Batista de Souza Soares Sao Jose Dos Campos Brésil	405	-544	51%	0	25 777	12 692	-6 144	0	0
Corses Composites Aéronautiques Z.I. Du Vazzio 20090 AJACCIO	1 707	2 287	24,81%	1 777	0	30 908	560	0	0

Les éléments du bilan des sociétés dont la devise de fonctionnement est différente de l'euro a été converti au taux de clôture et les éléments du compte de résultat au taux moyen de la période clôturée.

NOTE 21 PARTIES LIEES

En milliers d'euros	Montants concernant les entreprises :	
	liées (contrôlées à plus de 50%)	avec lesquelles la société a un lien de participation
Titres de participations	22 003	2 006
Autres créances rattachées à des participations	6 594	0
Créances diverses	28 204	3
Créances clients et comptes rattachés	26 121	137
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 558	1 186
Dettes diverses	21 641	611
Produits d'exploitation	29 687	236
Charges d'exploitation	62 769	3 784
Produits financiers	1 077	11
Charges financières	2 148	3

NOTE 22 INFORMATIONS SUR LES RISQUES

22.1 Risque de crédit

Du fait de la nature des principales contreparties, la société n'est pas exposée au risque de crédit de manière importante et ne prévoit aucune défaillance de tiers pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers de la société. A la clôture de l'exercice, la société n'a pas identifié de risque de crédit significatif sur ces actifs échus non provisionnés.

22.2 Risque de change

De par son exposition internationale et les facturations faites en devises dollar à ses clients français, la société est confrontée à des risques de change. Le risque lié aux fluctuations du dollar est couvert pour partie par des contrats de ventes à terme et par des tunnels d'options. Le taux du dollar et le risque de change associé font partie des hypothèses futures estimées dans le cadre

des contrats de construction pour la détermination des marges à terminaison.

Une évolution des hypothèses de taux USD à la baisse de 5 centimes d'euros sur les périodes 2009 à 2011 aurait une incidence de 2 M€ sur la marge reconnue au 31 décembre 2008 et une baisse de la marge à terminaison de 0,2 point. Une modification des taux de conversion €/USD à plus long terme aurait une incidence sur l'organisation des process industriels de la société.

22.3 Risque de taux

La quasi-totalité de l'endettement net moyen et long terme est basé sur des référentiels courts termes. La société a mis en place au cours de l'exercice 2005 des couvertures de taux lui permettant de limiter les impacts d'une forte augmentation des taux courts sur le coût de la dette. La garantie de taux a couvert la société avec un plafond de 3.27% pour une moitié de son endettement jusqu'à fin 2008 et couvre l'autre moitié à un plafond de 3.37 % jusqu'à fin 2009.

NOTE 23 DIF

Les engagements au titre du droit à la formation comptabilisés au 31 décembre 2008 ont été calculés selon la méthode suivante :

- détermination pour chaque salarié du solde d'heures acquises à la clôture restant dans le cadre du DIF et application du taux horaire net de l'exercice (le solde des heures étant plafonné à 120 heures) ;

- application d'un pourcentage de probabilité que le salarié utilise son droit individuel à la formation ;
- détermination d'un coût horaire moyen de formation auquel est appliqué le nombre d'heures probable de prise de formation dans le cadre du DIF.

Au 31 décembre 2008, le montant de l'engagement estimé s'élève à 129 K€.

4.5 Rapport général des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Latécoère S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe qui précise les conséquences sur le chiffre d'affaires des facturations ponctuelles réalisées sur certains contrats (note 1.2).

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué en première partie de notre rapport, la note 1.2 de l'annexe expose les conséquences sur le chiffre d'affaires des facturations ponctuelles réalisées sur certains contrats au cours de l'exercice.

Par ailleurs, la note 2.12 de l'annexe expose les modalités d'enregistrement des opérations en devise et la note 22.2 de l'annexe présente la sensibilité de la société à la parité dollar/euro sur les contrats de construction.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- La société comptabilise les résultats sur les contrats de longue durée en utilisant la méthode de l'avancement selon les modalités décrites dans la note 2.7 de l'annexe. Cette marge sur les contrats de construction est déterminée sur la base d'estimations, qui concernent notamment les hypothèses industrielles et les taux de change. Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2008 ont été réalisées dans un contexte économique rendant difficile l'appréhension des perspectives d'activité. Ces conditions sont décrites dans la note 2.2 de l'annexe.

C'est dans ce contexte incertain que, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses et les données sur lesquelles se fondent les évaluations de marge retenues et à revoir les calculs effectués par la société. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les Commissaires aux Comptes

Toulouse, le 20 avril 2009

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Christian Libéros
Associé

Paris, le 20 avril 2009

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

François Pons
Associé

4.6 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions et d'engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention et d'engagement

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclu au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 225-86 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1.1. Convention de trésorerie

Nature et objet : La convention de trésorerie entre votre Société et ses filiales, destinée à faciliter les flux financiers au sein du groupe, s'est poursuivie au cours de l'exercice. Les avances consenties sont rémunérées au taux Euribor + 0,70% pour les avances en euros et Libor + 0,70% pour les avances en dollars.

Le tableau suivant synthétise par société les soldes (en euros) en compte courant au 31 décembre 2008 et les intérêts versés ou reçus au titre de l'exercice.

Société	Solde débiteur 31/12/2008	Solde créditeur 31/12/2008	Charges financières	Produits financiers
Letov				
LATécis	156		23 546	
Latécoère Aéroservices	610 621	3 066	3 066	10 621
LATelec		27 407 903	1 986 916	
Latécoère Développement	135 182	327	6 559	5 265
Latécoère Do Brasil	21 505 509			758 128

1.2. Octroi de prêts

Nature et objet : Votre Société a consenti des prêts à plusieurs filiales. Ces prêts sont rémunérés aux mêmes conditions que les avances de trésorerie.

Le tableau suivant synthétise par société le solde (en euros) des prêts au 31 décembre 2008 et les intérêts reçus.

Société	Solde débiteur 31/12/2008	Produits financiers
Latécoère Développement	2 023 500	94 042
Latécoère Intl. Inc.	298 121	12 406
Latécoère Do Brasil	4 272 004	206 673

1.3. **Autres conventions avec la société Latécoère Aéroservices**

Nature et objet : Prestations informatiques et administratives.

Modalités : Votre société réalise au profit de la société Latécoère Aéroservices des prestations informatiques et administratives rémunérées au taux de 1,5 % de son chiffre d'affaires. Au titre de l'exercice 2008, le montant facturé par votre société s'élève à 235 500 € HT.

Nature et objet : Bail commercial dans un ensemble immobilier sis à Cornebarrieu.

Modalités : Les conditions ont été définies selon expertise et validées d'un commun accord entre les parties. D'une durée de neuf années entières et consécutives à compter du 1^{er} janvier 2005, le bail est consenti moyennant un loyer annuel (charges incluses) d'un montant révisable. Les loyers versés au cours de l'exercice 2008 s'élèvent à 1 218 400 € HT.

1.4. **Autres conventions avec la société LATElec**

Nature et objet : Prestations administratives et techniques.

Modalités : Les prestations administratives et techniques fournies à la société LATElec sont facturées sur la base d'une redevance annuelle calculée au taux de 2,75 % du chiffre d'affaires réalisé par la filiale. Au titre de l'exercice 2008, le montant facturé par votre société s'élève à 4 493 145 € HT.

1.5. **Convention conclue avec Pierre Latécoère**

Nature et objet : Location de bureaux sis au 79, avenue Marceau à Paris.

Modalités : Les loyers versés au titre de cette convention au cours de l'exercice 2008 s'élèvent à 215 860 € HT, et le montant du dépôt de garantie en compte au 31 décembre 2008 s'élève à 53 965 €. Cette convention a pris fin au 31 décembre 2008.

1.6. **Convention conclue avec Jean-Claude Chaussonnet**

Nature et objet : Prestations de service et conseils.

Modalités : Une mission de réflexion et d'organisation des relations entre votre société et vos filiales a été confiée à Monsieur Jean-Claude Chaussonnet. Au titre de l'exercice 2008, la charge pour votre société s'élève à 105 000 €.

1.7. Engagements en faveur de certains membres du Directoire de votre Société applicables en cas de cessation de leurs fonctions

Personnes concernées : Monsieur François Bertrand, Président du Directoire, Monsieur Jean-Jacques Pignères, membre du Directoire, à la date du 31 décembre 2008.

Nature et objet : Engagement de versement d'une indemnité en cas de cessation de fonction.

Modalités : Monsieur François Bertrand et Monsieur Jean-Jacques Pignères bénéficieront, en cas de cessation de leurs fonctions, pour toute autre raison que démission ou départ à la retraite, d'une indemnité calculée sur la base du maximum prévu par la convention collective actuellement en vigueur pour les cadres (18 mois de toutes rémunérations fixes et proportionnelles). Cette indemnité sera augmentée d'un mois par point de ratio « résultat opérationnel consolidé / chiffre d'affaires consolidé » au-delà de 10%, constaté au cours de l'exercice social précédent la rupture de leur contrat de travail.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements conclus après la clôture de l'exercice et préalablement autorisés

Nous portons également à votre connaissance les conventions suivantes que votre Conseil de Surveillance a jugé utile de soumettre à votre approbation bien que concernant l'exercice 2009.

Engagements en faveur de certains membres du Directoire de votre société applicables en cas de cessation de leurs fonctions suite à la décision du conseil de surveillance en date du 6 janvier 2009

Personnes concernées : Monsieur Bertrand Parmentier, Directeur Général, et Monsieur Roland Tardieu, membre du Directoire.

Nature et objet : Le Conseil de Surveillance en date du 6 janvier 2009 qui a nommé de nouveaux membres du Directoire, a autorisé des engagements de versement d'indemnité en cas de cessation de fonctions de ces derniers.

Modalités : Messieurs Bertrand Parmentier et Roland Tardieu bénéficieront, en cas de cessation de leurs fonctions, pour toute autre raison que démission ou départ à la retraite, d'une indemnité calculée sur la base du barème prévu par la convention collective actuellement en vigueur pour les cadres. Cette indemnité sera augmentée d'un mois par point de ratio « résultat opérationnel consolidé / chiffre d'affaires consolidé » au-delà de 10%, constaté au cours de l'exercice social précédent la rupture de leur contrat de travail.

Paris et Toulouse, le 20 avril 2009.

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Christian Libéros
Associé

François Pons
Associé

5 RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET LE CONTROLE INTERNE

Chers actionnaires,

La loi fait obligation au Président du Conseil de Surveillance des sociétés anonymes dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé de rendre compte, dans un rapport joint à celui du Conseil :

- De la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des références faites à un code de gouvernement d'entreprise et des modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale ;

- Des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

Ce rapport précise également les principes et règles arrêtés pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux et les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

Le présent rapport a été soumis à l'approbation du Conseil de Surveillance le 24 avril 2009 et transmis aux Commissaires aux Comptes.

5.1 Le gouvernement d'entreprise

Il a été procédé, à l'aide d'un conseil externe, à un audit de conformité de la gouvernance de la Société au regard du code AFEP MEDEF de décembre 2008.

En conséquence, la Société a décidé se référer à ce code disponible sur le site Internet du MEDEF, ci-après « le Code de référence ».

Toutefois, l'organisation de la gouvernance de la Société, sur certains points, n'est pas entièrement conforme à ce code. Ces divergences sont explicitées ci-après.

- **En matière d'indépendance des membres du Conseil de Surveillance :**

Actuellement trois membres seulement, sur les treize qui composent le Conseil de Surveillance, sont qualifiés d'« indépendant », soit 23 %. Il s'agit de Messieurs Pierre ALESI, Patrick CHOLLET et Christian REYNAUD. Le Comité des Nominations et des Rémunérations, à l'examen des critères évoqués dans les recommandations du code AFEP – MEDEF, a proposé au Conseil de Surveillance que soient également considérés comme « indépendant », Messieurs Jean-Claude CHAUSSONNET et Pierre LATECOERE. En effet ces deux membres, après examen détaillé de leur situation et de leurs relations avec la Société, remplissent les conditions d'indépendance. En conséquence, cinq membres sur treize peuvent

être considérés comme « indépendant », soit 38 %.

L'objectif est, cependant, que ce ratio augmente pour atteindre le seuil de la recommandation, soit 50 %.

- **En matière de durée des mandats des membres du Conseil de Surveillance :**

Pour des raisons historiques, la durée des mandats des membres du Conseil est statutairement fixée au maximum légal, soit six années, et non quatre comme le recommande le Code de référence. En outre, il n'a pas été organisé d'échelonnement des mandats. Il n'a pas été jugé utile de proposer à l'Assemblée Générale une modification statutaire à cet égard.

- **En matière d'évaluation des travaux du Conseil de Surveillance :**

Le Conseil de Surveillance n'a pas encore entamé un processus d'évaluation de ses travaux. Cette démarche devrait être mise en œuvre par le Conseil de Surveillance qui sera renouvelé lors de l'Assemblée Générale annuelle de 2009.

- **En matière de Comité des Nominations et des Rémunérations :**

Le Conseil de Surveillance en date du 27 février 2009 a élargi les attributions de Comité des

Rémunérations qui devient le Comité des Nominations et des Rémunérations.

Ce Comité est composé actuellement de quatre membres, Messieurs Pierre ALESI (Président), François JUNCA, Gérard CAVERIVIERE et Hervé COSTES. Un seul d'entre eux est qualifié d'indépendant. La composition de ce Comité des Nominations et des Rémunérations sera revue à l'issue de l'Assemblée Générale qui renouvellera le Conseil de Surveillance, en juin 2009. A cette occasion le nombre de membres indépendants sera examiné de nouveau.

- **En matière de jetons de présence :**

A ce jour, au regard de leur caractère symbolique, les jetons de présence sont répartis de façon forfaitaire et uniforme entre les membres du Conseil de Surveillance. S'ils évoluaient de façon notable, un nouveau mode de répartition serait envisagé.

- **En matière de rémunérations des dirigeants mandataires sociaux :**

Lors de sa réunion du 28 novembre 2008, le Conseil de Surveillance a pris connaissance des recommandations AFEP - MEDEF du 6 octobre 2008, reprises depuis lors dans le Code de décembre 2008.

Ce Code préconise, pour le Président du Directoire, de ne pas cumuler mandat social et contrat de travail. Monsieur François BERTRAND, Président du Directoire, bénéficie actuellement d'un contrat de travail qui a été suspendu lors de sa nomination en tant que Directeur Général en 1995 et donc la suspension a été prorogée lors de sa nomination en tant que Président du Directoire le 7 janvier 2003. Au regard des spécificités de la société Latécoère et notamment de son management issu du salariat dont le statut est tout à fait comparable à celui des autres cadres supérieurs dirigeants du Groupe, il a néanmoins été décidé de maintenir le cumul du mandat social et du contrat de travail de Monsieur François BERTRAND, Président du Directoire,

Le Conseil de Surveillance a nommé le 6 janvier 2009 les membres du nouveau Directoire, Messieurs François BERTRAND, Président ; Bertrand PARMENTIER, Directeur Général et Roland TARDIEU, membre ; il a également fixé leurs rémunérations, après consultation du Comité des Rémunérations. Ces rémunérations sont explicitées dans le rapport de gestion.

5.1.1 Le Conseil de Surveillance et les Comités

5.1.1.1 Le Conseil de Surveillance

La composition du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de treize membres :

- Il est présidé par Monsieur François JUNCA et Monsieur Pierre LATECOERE en est le Vice-président.
- La composition détaillée du Conseil de Surveillance et les précisions sur chacun de ses membres sont indiquées dans le rapport de gestion.

Parmi les membres du Conseil, trois d'entre eux : Messieurs Pierre ALESI, Patrick CHOLLET et Christian REYNAUD, sont actuellement considérés comme indépendants. Le Comité des Rémunérations, à la lecture des critères indiqués dans les recommandations du Code AFEP – MEDEF a proposé au Conseil de Surveillance que Messieurs Jean-Claude CHAUSSONNET et Pierre LATECOERE soient également considérés comme indépendants.

En outre, d'une façon générale, à la connaissance de la Société, au jour de l'établissement du présent rapport, il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs de chacun des membres du Conseil de Surveillance vis à vis de la Société et leurs intérêts privés ou autres devoirs.

Parmi les membres du Conseil de Surveillance quatre d'entre eux ont été élus parmi les salariés actionnaires. Il s'agit de Messieurs Christian BEUGNET (parti à la retraite le 31 décembre 2008), Gérard CAVERIVIERE, Hervé COSTE et Yves DA COSTA. Par ailleurs Monsieur Jean-Louis PELTRIAUX représente le FCPE « B » des salariés Latécoère.

Le cumul des mandats

Un tableau du rapport de gestion (§ 2.6.5.1) précise les mandats détenus par les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire.

Les conditions de préparation des travaux du Conseil

Pour permettre aux membres du Conseil de préparer utilement les réunions, le Président s'efforce de leurs communiquer toutes informations ou documents nécessaires préalablement.

Les comptes annuels, arrêtés par le Directoire ainsi que le projet de rapport ont été transmis aux membres du Conseil de Surveillance avant la réunion appelée à les examiner.

Chaque fois qu'un membre du Conseil en a fait la demande, le Président lui a communiqué dans la mesure du possible, les informations et documents complémentaires qu'il désirait recevoir.

Les délégués du Comité d'Entreprise ont bénéficié dans les mêmes délais, des mêmes informations que les membres du Conseil.

La tenue des réunions du Conseil de Surveillance

Les convocations ont été faites par écrit quinze jours au moins à l'avance.

Les réunions se sont tenues au siège social.

Le Conseil s'est réuni cinq fois au cours de l'année 2008.

Sur cette période, l'assiduité des membres aux réunions du Conseil de Surveillance ressort à 83 %.

Le Conseil de Surveillance s'est réuni le 6 janvier 2009 afin de nommer les membres du nouveau Directoire et de fixer leurs rémunérations, après consultation du Comité des Rémunérations. Les détails de ces nominations et de leurs conséquences sont explicitées dans le rapport de gestion.

Les délégués du Comité d'Entreprise ont été convoqués à toutes les réunions du Conseil. Ils y ont assisté régulièrement.

Les Commissaires aux Comptes ont été convoqués à toutes les réunions du Conseil de Surveillance, et notamment à celles qui arrêtent les comptes annuels, les comptes semestriels et les documents de gestion prévisionnels.

Ils y ont effectivement participé.

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a adopté le 19 mai 2006 un règlement intérieur qui a été mis à jour le 24 avril 2009 pour intégrer notamment les règlements intérieurs du Comité d'Audit et des Comptes et du Comité des Nominations et des Rémunérations.

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance va être disponible sur le site Internet de la Société.

Sujets débattus lors des réunions du Conseil et bilan d'activité

Lors de ses réunions trimestrielles, le Conseil de Surveillance a examiné le rapport du Directoire concernant la période écoulée, et notamment les résultats semestriels et annuels. Ces résultats ont fait l'objet de commentaires préalables du Comité d'Audit et des Comptes.

Une réunion spécifique a eu lieu le 4 juin 2008 pour examiner les conséquences de l'arrêt du projet « Zéphyr » sur l'activité et les perspectives de la Société

et du Groupe. Sur proposition du Directoire, un plan d'action d'organisation et de réduction des coûts (« Défi 2011 ») a été adopté. Ce plan a fait l'objet d'une présentation détaillée à l'ensemble du personnel afin d'obtenir son adhésion et sa mobilisation. Un comité de suivi de ce plan a été mis en place.

Lors de cette réunion, les conséquences de la loi TEPA sur les modalités de fin de contrat des membres du Directoire ont été examinées et une délibération motivant les conditions qui leur sont appliquées a été proposée à l'Assemblée Générale du 27 juin qui l'a adoptée.

La réunion du 27 juin a été exclusivement consacrée à la présentation du nouveau plan à moyen et long terme, établi par le Directoire pour prendre en compte les conséquences chiffrées de l'arrêt du projet « Zéphyr ». Depuis cette date, l'ordre du jour de chaque réunion du Conseil de Surveillance comporte un point relatif à la mise en place et au suivi de ce plan.

Dans sa réunion du 28 novembre 2008, le Conseil de Surveillance a examiné les recommandations de l'AFEP – MEDEF concernant les rémunérations des mandataires sociaux, en l'occurrence les deux membres du Directoire. Le Conseil de Surveillance a indiqué son adhésion de principe à ces recommandations, précisant toutefois une réserve sur le cumul de mandat et de contrat de travail pour le Président du Directoire, en raison des spécificités de la Société et notamment de son management issu du salariat et traité comme les autres cadres dirigeants du Groupe. Un communiqué a été publié à cette occasion.

Au cours de cette réunion a été également à l'ordre du jour une réflexion sur la future gouvernance de la Société, les mandats des membres du Directoire venant à échéance le 6 janvier 2009 et celui de la quasi-totalité des membres du Conseil de Surveillance, au plus tard le 30 juin 2009.

5.1.1.2 Organisation et fonctionnement des Comités spécialisés

Le Conseil a constitué deux Comités :

Le Comité d'Audit et des Comptes

Le Comité d'Audit et des Comptes est composé de trois membres, tous compétents en matière financière et comptable, Il s'agit de Messieurs Christian REYNAUD (Président), François JUNCA et Patrick CHOLLET ; deux sont indépendants, Messieurs Christian REYNAUD et Patrick CHOLLET.

Les missions du Comité sont les suivantes : Il est chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de la gestion des risques. Il émet des recommandations sur la nomination des Commissaires

aux Comptes et s'assure du contrôle légal qu'ils effectuent.

Le Comité s'est réuni six fois au cours de l'exercice 2008 et a réalisé les travaux suivants :

Lors des réunions consacrées aux arrêtés, annuels et semestriels, il a fait part au Conseil de Surveillance de ses observations sur ces comptes.

A la suite de l'arrêt du projet « Zéphyr » il s'est réuni plusieurs fois pour examiner le nouveau plan à moyen et long terme élaboré par le Directoire. Il a notamment regardé les conséquences, prises en compte dans ce plan, sur l'activité, les résultats prévisionnels et la trésorerie du Groupe. Les relations avec les partenaires bancaiers et les renégociations des lignes de ressources financières et leurs conditions ont fait l'objet d'une étude approfondie. Les discussions avec certains clients qui ont conduit au paiement anticipé de dépenses de développement ont fait également parti de l'ordre du jour de ses réunions. Il a présenté ses observations et ses commentaires au Conseil de Surveillance.

Le taux de participation à ce comité s'élève à : 100 %

Les membres du Comité d'Audit et des Comptes ont disposés de délais suffisants pour examiner les documents financiers et comptables, ont eu la possibilité d'entendre les Commissaires aux Comptes, le directeur financier, le responsable du contrôle de gestion.

Le Comité d'Audit et des Comptes a rendu compte de ses travaux au Conseil de Surveillance qui en a pris acte et a suivi l'ensemble de ses recommandations.

Le Comité des Rémunérations

Le Comité des Rémunérations, est composé de quatre membres. Il s'agit de Messieurs Pierre ALESI (Président), François JUNCA, Gérard CAVERIVIERE et Hervé COSTES ; un d'entre eux, Monsieur Pierre ALESI, est indépendant.

Les missions du Comité des Rémunérations sont les suivantes : il fait au Conseil de Surveillance toutes recommandations concernant les rémunérations des membres du Directoire et suit l'application de ces recommandations dont il rend compte au Conseil de Surveillance. Il examine les conséquences des dispositions légales concernant les membres du Directoire.

Le Comité s'est réuni trois fois au cours de l'exercice 2008 et a réalisé les travaux suivants :

Il a validé les rémunérations attribuées aux membres du Directoire, et notamment la partie variable basée sur les résultats de l'exercice 2007.

Lors de sa réunion du 4 juin 2008, il a examiné les conséquences de la loi TEPA sur les modalités de fin de contrat des membres du Directoire et il a proposé au Conseil de Surveillance une délibération motivant les conditions qui leur sont appliquées. Cette délibération a

été reprise par l'Assemblée Générale du 27 juin qui l'a adoptée.

Le 28 novembre 2008, il s'est penché sur l'évolution de la gouvernance de la Société et du Groupe, les mandats des membres du Directoire arrivant à échéance le 6 janvier 2009 et la quasi-totalité de ceux des membres du Conseil de Surveillance se terminant, au plus tard, le 30 juin 2009. Il a également examiné les conséquences des recommandations de l'AFEP-MEDEF sur les conditions de rémunérations des mandataires sociaux, et notamment les membres du Directoire. Il a émis une préconisation qui a été reprise et motivée par le Conseil de Surveillance.

Il s'est réuni également le 6 janvier 2009 pour examiner les propositions de rémunérations des membres du nouveau Directoire qu'il a présenté au Conseil de Surveillance de ce même jour, propositions que le Conseil de Surveillance a accepté et qui sont explicitées dans le rapport de gestion.

Le taux de participation à ce Comité s'élève à : 100 %

Le Comité des Rémunérations a rendu compte de ses travaux au Conseil de Surveillance qui en a pris acte et a suivi l'ensemble de ses recommandations.

Le Conseil de Surveillance a décidé, en date du 27 février 2009, d'étendre les missions de ce Comité qui devient le Comité des Nominations et des Rémunérations.

5.1.2 Principes et règles de détermination des rémunérations des mandataires sociaux

5.1.2.1 Rémunération des membres du Conseil de Surveillance (jetons de présence)

Il est proposé à l'Assemblée Générale que, étant donné les résultats et la situation financière de la Société, il ne soit pas attribué de jetons de présence aux membres du Conseil de Surveillance.

5.1.2.2 Rémunération des mandataires

Le Conseil de Surveillance arrête la politique de rémunération des mandataires sociaux et les rémunérations de chacun d'eux sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations. La Société se proposant d'adopter le code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, AFEP-MEDEF, elle s'est référée à ses recommandations, après avis du Comité des Rémunérations, pour fixer les rémunérations des membres du Directoire

Cette politique porte de façon exhaustive sur les rémunérations fixes, variables et exceptionnelles auxquelles s'ajoutent les avantages de toute nature consentis par la Société (retraites, indemnités de départ, ...)

Elle est déterminée non seulement en fonction du travail effectué, des résultats obtenus, de la responsabilité assumée mais encore au regard des pratiques observées dans les entreprises comparables et des rémunérations des autres dirigeants de l'Entreprise.

Détermination de la partie fixe

Le Conseil de Surveillance, après consultation du Comité des Rémunérations, a défini la partie fixe de la rémunération de chaque membre du nouveau Directoire lors de sa nomination, le 6 janvier 2009. Cette partie fixe a été déterminée pour chacun des membres en fonction des tâches opérationnelles qu'ils effectuent, de leur domaine de compétence et de leur expérience. Elle a fait l'objet d'une comparaison avec celles de cadres dirigeants de sociétés comparables. Il est prévu que cette partie fixe soit réévaluée chaque année en fonction de la moyenne de l'évolution de la rémunération des cadres du Groupe.

Détermination de la part variable de la rémunération

Le Conseil de Surveillance, après consultation du Comité des Rémunérations, a également défini la partie variable de la rémunération de chaque membre du nouveau Directoire lors de sa nomination, le 6 janvier 2009.

Cette partie variable est basée sur le résultat net du Groupe pour les trois membres. Le pourcentage attribué à chaque membre est le suivant :

0.90 % pour le Président, François BERTRAND,
0.40 % pour le Directeur Général, Bertrand PARMENTIER et 0.15 % pour l'autre membre, Roland TARDIEU, qui bénéficie en plus de 0.25 % sur le résultat d'exploitation de la filiale LATElec, dont il est le Président.

Ces pourcentages ont été établis afin que la partie variable, en fonction des résultats du Groupe, reste inférieure à 50 % du total des rémunérations.

Stock-option et actions gratuites

La Société n'a attribué ni stock-options ni actions gratuites.

Indemnités, avantages et rémunérations accordés aux mandataires à raison de la cessation ou du changement de leurs fonctions

Lors de sa réunion du 4 juin 2008, le Conseil de Surveillance, après consultation du Comité des Rémunérations a examiné les conséquences de la loi TEPA sur les modalités de fin de contrat des membres du Directoire et il a proposé au Conseil de Surveillance une délibération motivant les conditions qui leur sont appliquées. Cette délibération a été reprise par l'Assemblée Générale du 27 juin qui l'a adoptée. Elle est détaillée ci-après.

En application des dispositions de l'article L.225-79-1 du Code de Commerce, le Conseil de Surveillance, après avoir pris connaissance de l'avis du Comité des Rémunérations, décide que Monsieur François BERTRAND, Président du Directoire, percevra, en cas de rupture de son contrat de travail actuellement suspendu, pour toute autre raison que démission ou départ à la retraite, une indemnité calculée sur la base du maximum prévu par la convention collective actuellement en vigueur pour les cadres (18 mois de toutes rémunérations fixes et proportionnelles). Cette indemnité sera augmentée d'un mois par point du ratio « résultat opérationnel / chiffre d'affaires » au-delà de 10 %.

L'indemnité sera calculée sur la base du douzième des rémunérations perçues au cours de l'exercice social précédent la rupture de son contrat de travail. La marge opérationnelle retenue sera celle du même exercice social.

La même délibération a été prise au bénéfice de Monsieur Jean Jacques PIGNERES, membre du Directoire.

Retraites

Les membres du Directoire ne bénéficient d'aucune retraite spécifique, autre que les retraites complémentaires légales attribuées à tous les autres salariés cadres de la Société.

Avantages en nature

Les membres du Directoire bénéficient d'une voiture de fonction qui est prise en compte dans les avantages en nature.

5.1.3 Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

Les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées Générales figurent à l'article 18 des statuts :

« Les Assemblées d'Actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par le Code de Commerce.

Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu du même département.

Le droit de participer aux Assemblées Générales est subordonné, à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Tout actionnaire propriétaire d'actions d'une catégorie déterminée peut participer aux Assemblées Spéciales des Actionnaires de cette catégorie, dans les conditions visées ci-dessus.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'Assemblée Générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et dont la nature et les conditions d'application sont déterminées par la réglementation en vigueur.

Les votes s'expriment soit à main levée soit par appel nominal. Il ne peut être procédé à un scrutin secret dont l'Assemblée Générale fixera alors les modalités, qu'à la demande de membres représentant, par eux-mêmes ou comme mandataires, la majorité requise pour le vote de la résolution en cause.

Un droit de vote double de celui conféré aux actions eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis quatre ans au moins, au nom du même actionnaire. En outre, en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double est conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. »

5.1.4 Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Ces éléments sont exposés dans le rapport de gestion du Directoire (§ 2.3).

5.2 Les procédures de contrôle interne et de gestion des risques

5.2.1 Les procédures de contrôle interne

5.2.1.1 Définition et objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne du Groupe est en liaison avec le cadre légal applicable aux sociétés cotées. Il s'inspire du cadre de référence publié par l'AMF en 2008 et concernant les valeurs moyennes et petites.

Le contrôle interne est un ensemble de dispositifs qui vise à maîtriser les activités du Groupe et de donner une assurance raisonnable que les principaux risques sont traités.

Le contrôle interne vise plus particulièrement à assurer la protection du patrimoine, la fiabilité des informations financières, le respect des lois et règles et l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale.

5.2.1.2 Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

C'est la direction financière qui est responsable de l'information financière, en liaison avec le Directoire. A ce titre, la direction financière est principalement en charge :

- Des reportings mensuels,
- De la gestion des couvertures de devises,
- De la gestion prévisionnelle de la trésorerie,
- Des arrêtés trimestriels, semestriels, annuels,
- Du processus budgétaire,
- De l'audit interne,
- Du contrôle de gestion.

Le contrôle de gestion gère la comptabilité analytique par affaire, et notamment le suivi et la valorisation des stocks et encours. Le contrôle de gestion est subdivisé en ligne de produits. Il existe également un contrôle de gestion lié aux activités achats, équipements et systèmes et développement.

Tous les mois, un reporting des affaires est établi par le contrôle de gestion à l'attention de la Direction, qui fait le lien avec la fonction comptable et financière dans le cadre de l'arrêté mensuel des comptes.

Les prévisions de cadences de livraisons des différents avions, qui sont à la base du plan de charge et donc de la constitution du budget, sont revues périodiquement.

Les procédures budgétaires qui existaient dans l'organisation de la société mère sont maintenant étendues à toutes les filiales françaises et étrangères.

La revue de ces budgets implique tous les responsables sous le contrôle du Directoire.

Les postes budgétaires les plus importants (frais de personnels, achats matières et sous-traitance, investissements) sont analysés et suivis périodiquement. Les décisions pouvant impacter ces postes, et notamment l'évolution des effectifs internes au Groupe sont soumis à l'approbation de la Direction générale.

Le manuel des procédures comptables et administratives de la Société a été révisé au cours de l'exercice. Il doit être étendu aux autres sociétés du Groupe et notamment aux filiales étrangères.

Une formalisation plus détaillée de l'organisation et des responsabilités des services financiers et comptables des filiales étrangères est en cours de finalisation. Des visites ainsi que des réunions rassemblant les responsables financiers et comptables des différents sites sont organisées régulièrement afin d'assurer une liaison suivie des règles et procédures comptables et de leur application.

Les répartitions des responsabilités d'exécution des tâches comptables sont clairement définies et un calendrier des échéances à respecter est communiqué à l'ensemble des responsables financiers du Groupe.

Périodiquement les évolutions prévisibles des services comptables et financiers sont examinées en fonction des modifications ou évolutions de charges ou de périmètre.

Les principes comptables et les retraitements IFRS sont centralisés au niveau de la maison-mère.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis par la direction financière de la maison mère. Cette direction est chargée de la mise à jour des procédures de consolidation, de la formation et de l'intégration des filiales dans le périmètre de consolidation. Elle est en outre en charge du traitement de l'information, de la maintenance et des développements de l'outil de consolidation pour le Groupe.

Il est prévu une évolution du système de consolidation afin d'obtenir une consolidation par paliers d'activités.

Les contrats à long terme (contrat de construction) font l'objet de révisions périodiques en fonction de l'évolution des coûts, de la parité €/€\$ et du processus industriel.

Les audits internes portent sur des contrôles spécifiques sur les points qui seraient identifiés comme sensibles. Une revue détaillée des différents processus concourant à la production a été mise en place. Des réunions, incluses dans le plan « Défi 2011 » ont lieu régulièrement. Les résultats ont été communiqués à la direction générale ainsi qu'aux différentes directions concernées.

Une charte de l'audit interne va être finalisée et présentée au Comité d'Audit et des Comptes. La fréquence des contrôles organisés par le contrôle interne pour s'assurer du correct suivi du manuel des procédures est à augmenter.

5.2.1.3 Système d'information comptable et financier

Les systèmes d'information et de reporting dont dispose le Groupe permettent un suivi régulier et précis des performances contribuant à l'atteinte de ces objectifs.

Les outils informatiques ont évolué et ont été adaptés à l'augmentation des exigences de la direction de la Société en matière de qualité, de pertinence, de délai de disponibilité et d'exhaustivité de l'information, tout en assurant un renforcement des contrôles.

Le système d'information comptable et financier s'appuie principalement sur le progiciel SAP. Ce progiciel va être étendu à l'ensemble des sociétés de l'activité « Aérostructures ».

Le périmètre de ce système couvre la comptabilité générale, le contrôle de gestion, les achats la gestion des commandes et de la facturation, la « supply chain » et la gestion de production.

L'organisation et le fonctionnement de l'ensemble du système d'information font l'objet de règles précises en matière d'accès au système, de validation des traitements et de procédure de clôture, de conservation de données, et de vérification des enregistrements. Par ailleurs, des contrôles clés ont été mis en place afin de sécuriser les transactions critiques.

Un document appelé « Politique de sécurité du Système d'information » définit les règles à appliquer pour assurer la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des applications composant le système d'information.

Les données sont sauvegardées de façon régulière et les sauvegardes sont clairement identifiées.

La fréquence des sauvegardes et le temps nécessaire à la récupération des données en cas d'incident, satisfait les besoins de la chaîne de production et reste dans des limites acceptables.

Des sauvegardes totales systématiques sont réalisées avant chaque changement ou évolution importante du système (migration) ou d'une application.

Les supports sont conservés à distance importante des données sources dans un autre bâtiment et bénéficient

d'un accès contrôlé et sécurisé ainsi que d'une protection incendie.

Le bon fonctionnement et l'efficacité de la sauvegarde sont contrôlés chaque jour. En cas de dysfonctionnement, des mesures correctives sont prévues.

Les restaurations ne sont possibles que par un technicien dûment habilité à pratiquer les restaurations.

L'application SAP, considérée comme une application critique, fait l'objet de mesures particulières pour en assurer une disponibilité optimum. Les serveurs et unités de stockage ont été choisis pour limiter toute perturbation de fonctionnement liée à une panne mineure grâce à la duplication des équipements sensibles (disques, alimentations, cartes réseau).

Les procédures informatisées notamment les interfaces sont conçues pour remonter des alertes en cas de dysfonctionnement. Une surveillance quotidienne de la bonne exécution de ces procédures est assurée par le service exploitation à l'aide d'outils de gestion de « batch » et de supervision adaptés.

Les risques pouvant affecter l'information comptable et financière sont liés au fonctionnement des circuits de cette information et à la validité des hypothèses prises en compte. Les hypothèses retenues sont soumises au Comité d'Audit et des Comptes.

5.2.1.4 Communication financière et comptable

Un calendrier des échéances de communication financière obligatoires, quelles soient liées aux exigences légales, fiscales ou boursières est établi avant la fin de chaque année.

La Société fait partie, du compartiment « B » du NYSE Euronext, (à compter du 1 janvier 2009, elle fait partie du compartiment « C ») à ce titre elle doit répondre à certaines obligations : communication régulière (en français et en anglais), tenue de réunions d'analystes et d'investisseurs, mise à disposition des informations financières sur un site web. La veille réglementaire est assurée par le Directoire.

Avant leur diffusion, les informations sont soumises au contrôle du Conseil de Surveillance.

5.2.2 La gestion des risques

Notre Groupe s'efforce en permanence, et en particulier au niveau de sa Direction Générale, d'anticiper au mieux les risques liés à nos activités. Les processus mis en place sont les suivants :

Le Comité Exécutif analyse régulièrement les risques liés au marché, à l'activité aux exigences juridiques et réglementaires ainsi que ceux découlant des aspects environnementaux.

Les principaux risques identifiés et suivis par les procédures de contrôle interne sont les suivants :

5.2.2.1 Risque programme

Le choix stratégique des programmes futurs est réalisé dans un environnement technologique évolutif. De la réussite commerciale des programmes dépend la rentabilité de l'entreprise. Les risques programmes font l'objet d'un suivi régulier comme indiqué ci-après.

- Les hypothèses de livraison qui sont à la base des prévisions financières du Groupe sont actualisées périodiquement en fonction des informations reçues des clients ou du marché.
- Les estimations de marge à terminaison sont revues trimestriellement dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés ; elles sont mises à jour ponctuellement en cas de changement significatif d'hypothèses ; elles font l'objet d'une présentation deux fois par an au comité d'audit.
- Les parités euros/dollars font l'objet d'estimations revues périodiquement sur la base des informations de marchés recueillies par le Groupe.

La nouvelle organisation mise en place au cours de l'exercice implique davantage les responsables opérationnels dans l'identification et l'évaluation de ces risques.

5.2.2.2 Risque financier

Le développement des nouveaux programmes implique des besoins de financement accrus, dont les besoins sont évalués dans le cadre de plans pluriannuels qui permettent d'analyser la survenance de ce risque.

Le Groupe présente une exposition nette au risque dollar pour environ 45 % de son activité. Des couvertures sur cette devise garantissent cette exposition nette jusqu'au 30 juin 2008. La mise en place de nouveaux instruments de couverture peut être envisagée en fonction de la situation des marchés.

Des analyses de sensibilité à l'évolution des taux de change et des taux d'intérêt sont réalisées périodiquement. Du résultat de ces analyses découle la mise en place éventuelle d'instruments de couverture en fonction de la situation des parités. Les nouveaux instruments de couverture sur le dollar qui ont été mis en place en cours d'exercice ont eu des conséquences sur le résultat financier de l'exercice à cause de la volatilité de cette devise. Les conséquences de l'application des normes IFRS sur les instruments

financiers ont complexifié leur comptabilisation. Les modalités ont été étudiées de façon approfondie avec l'aide de conseils et des auditeurs.

L'arrêt du projet « Zéphyr » et le retard des livraisons sur les nouveaux programmes aggravé la situation de trésorerie du Groupe. Des négociations avec les partenaires bancaires ont permis de consolider les ressources financières sur les trois prochains exercices, en adaptant leurs conditions d'application.

5.2.2.3 Risque matières premières

Les approvisionnements en matières premières dont les prix ont fait l'objet d'une certaine tension au cours des derniers exercices sont suivis et des contrats d'approvisionnement à moyen terme, avec des

garanties d'évolution de prix incluses dans les contrats avec les clients et des possibilités de bénéficier de conditions d'achat préférentielles en relation avec les clients ont été mis en place.

La Direction communique sur les risques conformément aux obligations légales et réglementaires en vigueur par le biais des informations données dans le rapport de gestion et le document de référence.

Ces informations sont également transmises au Comité d'Audit et des Comptes et au Conseil de surveillance.

A Toulouse, le 24 avril 2009

Le Président du Conseil de Surveillance

5.3 Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société LATECOERE S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Paris et Toulouse, le 24 avril 2009

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Christian Libéros
Associé

François Pons
Associé

6 DIFFUSION DE L'INFORMATION ANNUELLE

Au cours de l'exercice 2008, la Société a diffusé les informations suivantes à l'aide de différents moyens.

Date	Support	Informations
1-févr.-08	Communiqué	Chiffre d'affaires 2007, perspectives 2008
17-mars-08	Communiqué	Résultats 2008, reprise des sites de Méaulte et de Saint-Nazaire
1-avr.-08	Communiqué	Avis favorable du Comité d'Entreprise pour la reprise des sites de Méaulte et de Saint-Nazaire
15-avr.-09	Site web	Lettre aux actionnaires n° 21
16-avr.-09	Envoi personnalisé	Lettre aux actionnaires n° 21
7-mai-08	Communiqué	Interruption des discussions relatives à la reprise des sites de Méaulte et de Saint-Nazaire
7-mai-08	Communiqué	Interview de François JUNCA, Président du Conseil de Surveillance
14-mai-08	Communiqué	Chiffre d'affaires du premier trimestre 2008, situation actuelle est perspectives
14-mai-08	Communiqué	Mise à disposition du Rapport Financier Annuel
14-mai-08	Site web	Mise à disposition du Rapport Financier Annuel
27-mai-08	Communiqué	Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 juin 2008
10-juin-08	Communiqué	Compte-rendu du Conseil de Surveillance sur les conséquences de l'arrêt des négociations sur la reprise des sites de Méaulte et de Saint-Nazaire
2-juil.-08	Communiqué	Interview de François JUNCA, Président du Conseil de Surveillance
30-sept.-09	Site web	Mise à disposition du rapport semestriel au 30 juin 2008
1-oct.-08	Communiqué	Résultats du premier semestre 2008, plan "Défi 2011"
18-nov.-08	Communiqué	Chiffre d'affaires des trois premiers trimestres 2008, perspectives
10-déc.-08	Communiqué	Position de la Société sur les recommandations AFEP - MEDEF